



1804-1915

*La vieille église de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup (en haut)
aujourd'hui Louiseville, comté de Maskinongé
(Voir notice, page 253)*

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN Propriétaire et Rédacteur-en-chef

PÉDAGOGIE

ÉCOLES MATERNELLES (1)

C.—L'INSTITUTRICE MATERNELLE

Mais quelle que soit l'excellence des méthodes, elles ne valent pas d'excellentes maîtresses.

Le succès de ces dernières se juge surtout par l'ensemble des bonnes influences auxquelles l'enfant est soumis, par le plaisir qu'on lui fait prendre à l'école, par les habitudes d'ordre, de propreté, de politesse, d'attention, d'obéissance, d'activité intellectuelle qu'il y doit contracter pour ainsi dire en jouant.

L'institutrice maternelle ne saurait s'improviser; elle doit recevoir une formation spéciale et posséder les qualités nécessaires à l'éducatrice de la première enfance.

Pour que l'école maternelle produise sur l'esprit et le cœur de l'enfant tout le bien que l'on en attend, il faut que les petits enfants y soient placés dans une atmosphère d'élévation et de pure clarté qu'une direction vulgaire ne saurait créer ni même entretenir.

Pour initier les tout petits aux lois de la nature et aux règles du devoir, tourner leurs regards vers le ciel et y faire connaître et aimer le bon Dieu, auteur de toutes les choses, pour faire saisir entre les lois de la nature, les règles du devoir et le Créateur une harmonieuse affinité, il faut soi-même comprendre, il faut aimer soi-même le devoir, la nature et Dieu. Le cœur seul est capable d'entraîner les cœurs.

Le personnel des écoles maternelles doit donc être composé de personnes choisies avec soin, aimant l'enfance et possédant des qualifications professionnelles sérieuses.

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de novembre 1915.

D.—ORGANISATION DES CLASSES ET MATÉRIEL SCOLAIRE

I

Organisation des Classes

La caractéristique de l'école maternelle actuelle, c'est le *sectionnement* des grands et des petits, non le sectionnement en petits garçons et en fillettes, car la véritable école maternelle constitue une famille ou tous les élèves sont élevés comme frères et sœurs, recevant les mêmes soins, jouant aux mêmes jeux, en un mot vivant en commun et se développant d'autant mieux qu'il s'établit un certain équilibre entre les facultés des uns et des autres.

C'est donc du seul sectionnement des enfants d'après leur âge et leur développement physique que la directrice devra se préoccuper. Quand les maîtresses seront deux, la division en enfants au-dessous de quatre ans et en enfants au-dessus s'imposera. Quand elles seront trois, il y aura une section de 3 à 4, une de 4 à 5, une de 5 à 6. Mais quelle que soit la répartition qui s'impose, la directrice devra se garder, comme d'une faute grave, de négliger la section des petits. **IL NE DOIT PAS Y AVOIR DE PETITS SACRIFIÉS DANS UNE ÉCOLE MATERNELLE.**

Dans une école maternelle à trois sections, chacune des maîtresses, alternativement, directrice et adjointes, doit prendre pendant une journée la troisième, puis la deuxième, puis la première section.

LES PETITS NE DEVRONT PAS ÊTRE ABANDONNÉS À UNE PERSONNE DE SERVICE.

II

Matériel Scolaire

Les salles de l'école maternelle doivent être riannes, gaies, bien éclairées et ensoleillées. Elles doivent être fournies de tables dont la hauteur sera à la taille des élèves; ces tables, pour la section des petits auront de préférence la forme ovale (6 ou 8 élèves par table). Chaque enfant doit avoir sa petite chaise adaptée à sa taille.

Des tableaux noirs seront disposés sur les parois de la salle, à hauteur convenable. Chaque salle doit aussi posséder des collections de jouets, d'images, de bâtonnets, de lettres, de cubes et d'autres objets nécessaires pour les petits exercices, jeux et autres travaux manuels, connus sous le nom de "Méthode Fröbel". Aussi des lettres et chiffres mobiles sur planchettes, un boulier-compteur de grande dimension; des ardoises à deux faces, dont l'une quadrillée; une méthode de lecture en tableaux pour la section de 5 à 6, un sifflet, un diapason. Dans la salle des exercices communs, un harmonium, ou un piano, est indispensable.

Dans les salles, il y aura aussi des fontaines et des lavabos, une armoire renfermant du linge de service et quelques vêtements de dessous en cas de besoin. Des cabinets, toujours dans un état parfait de propreté, seront attenants aux salles. Chaque école sera aussi pourvue d'une petite cuisine où l'on fera réchauffer les aliments des enfants.

Les vestiaires seront placés dans les corridors (placards aérés) et non dans les salles.

Chaque école maternelle sera aussi pourvue de petits lits ou canapés, où les enfants fatigués pourront se reposer.

Une cour intérieure en plein soleil, ornée de plate-bandes, de petits jardins et d'arbres sera, en été, mis à la disposition des petits enfants.—(à suivre).

C.-J. MAGNAN

LA DISCIPLINE

PAR MONSIEUR F.-X. ROSS, V. G., PRINCIPAL DE L'ÉCOLE NORMALE
DE RIMOUSKI

Mes Enfants,

Nous avons dit que la première règle à observer dans la formation par la discipline, c'est de faire bien connaître aux élèves ce qu'on attend d'eux, leur donner un ordre clair et précis qui ne comporte aucune ambiguïté, ni ne laisse d'échappatoires, puis de faire comprendre que cet ordre est raisonnable. (1)

Une seconde règle est non moins importante: il faut prévenir autant que possible les occasions de manquement à la discipline. Pour cela il faut prévoir et il faut surveiller.

I. Il faut prévoir, c'est-à-dire se mettre au courant de ce qui doit ou peut arriver, pour empêcher le mal de se produire. "Il vaut mieux prévenir le mal que d'avoir à le guérir". Cet axiome admis en médecine s'applique à tout état de vie et doit être une règle de conduite pour ceux qui ont la responsabilité des autres. Savoir prévoir est la grande science des gouvernants.

L'enfant a sa grande faiblesse qu'il faut savoir ménager pour ne la pas soumettre à une trop forte épreuve. Il ne faut pas supprimer tous les obstacles, faire disparaître toutes les difficultés, enlever de l'éducation tout ce qui demande l'effort et développe l'énergie, l'esprit d'initiative et de sacrifice. C'est l'excès trop fréquent de ceux qui forment les enfants à

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de novembre 1915

caractère flasque et donnent à la société des fainéants, des nullités, des mollusques qui n'ont d'autre mouvement que le va-et-vient du flot.

Il faut laisser assez de difficultés pour que l'élève ait à développer son initiative et qu'il fasse l'essai de ses forces, s'entraîne à l'effort; il faut lui en enlever assez pour qu'il garde confiance en lui-même et ne se sente pas écrasé par un poids trop lourd pour sa capacité. La mère ne demande pas à son enfant de lui apporter de pesants fardeaux, mais elle lui confie de petites besognes dont il peut s'acquitter par un effort proportionné à son âge et à ses forces.

Ici s'impose l'obligation de connaître bien le tempérament, l'ardeur, la capacité de chaque élève pour doser ses exigences d'après les dispositions de chacun, et ne lui demander que ce qu'il peut faire dans l'état actuel, tout en sachant entretenir l'effort et graduer les difficultés, comme on le fait pour la culture intellectuelle dans l'enseignement. Certaines institutrices manquent vraiment de bon sens quand elles exigent de jeunes enfants une attention soutenue à laquelle la mobilité de leur âge ne peut se maintenir, quand elles imposent des devoirs dont la longueur les accable. Jadis on a vu des enfants mis en pénitence, gardés après la classe, frappés de la férule, parce qu'ils ne savaient pas réciter de longues leçons dont on ne leur avait donné nulle explication et que leur mémoire ingrate ne pouvait retenir malgré de pénibles efforts. Tenez compte de l'effort plus que du succès.

En vous parlant du tact, je vous ai donné des conseils qui reviennent ici tout naturellement. Une institutrice de tact étudie le caractère de son élève, calcule la portée de son commandement, choisit son heure et adapte ses procédés aux dispositions dans lesquelles il se trouve.

Quand vous prévoyez qu'un enfant est trop indiscipliné, trop entêté, trop mal disposé pour exécuter un ordre que vous trouverez nécessaire, faites-en le tour, disposez-le, différez cet ordre ou diminuez-en la portée, attendez votre moment. Vous perdriez votre autorité sans compensation et vous aggraverez son état.

Monseigneur Dupanloup raconte quelque part—je cite de mémoire—qu'étant supérieur du collège de Saint-Nicolas, un régent maladroit voulut un jour imposer son autorité à toute une division en effervescence, en mettant tout le monde en silence pendant une récréation. Il réussit, mais cela n'empêcha pas le Supérieur de le faire disparaître comme ayant trop peu de sens pratique. Je frémissais, remarque-t-il, en pensant quel tort incalculable ce régent eût fait à la discipline si les élèves en masse eussent résisté à cet ordre imprudent et dangereux dans la circonstance, et je ne voulais pas exposer davantage nos enfants à subir l'assaut d'une nouvelle tentation de cette sorte.

Un enfant est exaspéré; ses yeux qui étincellent, les muscles de son visage qui se contractent, ses petits poings qui se crispent nous disent suffisamment qu'il est fermé à toute raison; les yeux attentifs de toute la classe, tournés vers lui, guettent avec un intérêt de mauvais augure l'issue de la

lutte qui va s'engager. Allez-vous le heurter de front et vous engager dans un corps à corps où il faudra le briser ou briser vous-même votre autorité? Gardez-vous en bien, Mesdemoiselles; il vaut mieux laisser ses nerfs se détendre, attendre l'heure où son orgueil ne sera pas soutenu par les regards sympathiques de ses mutins compagnons. Avec grand calme faites comprendre que sans vous désister, vous attendez le moment où l'enfant pourra profiter de la correction. Le chemin est plus long, mais il est plus sûr.

Un élève intelligent et plein de cœur, mais vif et passionné, disait un jour à son maître qui le reprenait après lui avoir donné le temps de s'apaiser: "Je vous remercie de m'avoir retardé cette punition, parce que je sens qu'au moment où j'ai manqué, j'étais tellement exaspéré et mon orgueil tellement exalté, que je me serais laissé hacher là plutôt que de me soumettre". Combien d'enfants ressemblent à celui-là et ce ne sont pas les moins intéressants ni les moins susceptibles d'éducation entre les mains d'un éducateur de tact.

La prévoyance n'est pas toujours un art très compliqué pour la petite institutrice. Elle consiste le plus souvent à savoir "voir" ce qui se passe, et à conformer sa conduite aux circonstances du moment pour en tirer le meilleur fruit possible. Vous connaissez peut-être ce fait des héroïques soldats français dans les tranchées de l'Argonne. Une nouvelle équipe venait de se placer dans la tranchée du front en face des Boches. Le temps était couvert et sombre. A la rigueur de la saison d'automne s'ajoutait une brume épaisse et froide qui semblait pénétrer jusqu'à l'âme des soldats, devenus taciturnes et déprimés en face de la mort qui les guettait des tranchées allemandes situées en face. Les officiers ne craignent rien tant que l'humeur sombre des soldats. Et voilà que l'un d'eux chante tout à coup, de sa voix la plus alerte, une strophe de l'opéra de Manon: "Manon, voici le soleil; c'est le printemps, c'est le réveil. . . .". L'effet fut merveilleux. Un bon rire qui courut toute la tranchée et une grêle de balles lancées vers les retranchements ennemis, témoignèrent que la bonne humeur et l'entrain avaient gagné la troupe.

Combien de fois, Mesdemoiselles, vous sentirez passer sur votre classe quelque chose de cette lassitude morne qui menace le moral de votre petite troupe. Un bon mot, un petit fait raconté à propos, un délassement, quelque chose qui change les idées, et vous verrez les âmes reprendre leur sérénité pour se remettre avec plus de cœur à l'ouvrage: "Vous êtes fatigués, mes enfants, nous allons chanter notre plus beau cantique à la Sainte-Vierge, cela va vous reposer", disait tout à coup une petite institutrice au milieu de sa classe. Et voilà un concert improvisé qui éclate sous les plafonds de l'école. Une petite minute de repos après cela, et la besogne reprenait de plus belle.

C'est encore prévoir que de suivre les allures quelque peu étranges de certains enfants, les voir en particulier, causer avec eux après ou avant la

classe, leur manifester de l'intérêt: souvent vous arrêterez ainsi des esclandres, des suites de mécontentement, vous déjouerez de petites trames en train de se nouer.

C'est prévoir aussi que de procurer aux enfants certains amusements, organiser certains jeux, ménager certaines petites fêtes: tout cela intéresse, attache et dilate les âmes. Et il n'y a pas de bonne discipline si les âmes ne sont pas dilatées.

Je pourrais préciser quantité de choses à prévoir; je me contente de poser ces jalons. Plus tard, en vous parlant de la manière d'allier la douceur à la fermeté, je vous apporterai des exemples pratiques qui compléteront ce que je vous dis actuellement (*à suivre*).

Ce qui importe le plus chez l'institutrice pour réussir dans l'enseignement

IV.—LE DÉVOUEMENT (1)

Mesdemoiselles, vous parlez d'or.—J'accepte tout ce que vous avez dit; il n'y manque plus qu'une chose: "LE DÉVOUEMENT". On ne peut se le dissuader, l'accomplissement de l'œuvre de l'Éducation demande un grand courage. Il n'y a qu'un sentiment, qu'une vertu dans l'âme qui puisse l'inspirer et le soutenir dans une telle œuvre, c'est le dévouement; et ce dévouement, il n'y a qu'un maître qui l'enseigne, c'est l'amour. Plus nous étudierons l'œuvre de l'éducation; plus nous irons au fond des choses et dans tout le détail pratique, plus nous verrons que tout y est impossible sans le dévouement et l'amour.

Mais d'abord, qu'est-ce que le dévouement?—"Se dévouer, nous dit Mgr Dupanloup, c'est se livrer sans réserve, c'est s'oublier soi-même, se compter pour rien, se sacrifier tout entier, tout ce qu'on a, tout ce qu'on peut, tout ce qu'on est."

Et pour répondre à mes aimables compagnes, je crois pouvoir rester fidèle à cette définition et dire: Le Dévouement, c'est la source de toutes les vertus morales qui font la dignité, et la cause efficiente du savoir et de la méthode, c'est-à-dire que ces choses essentielles à l'Institutrice et que vous venez d'exalter, je prétends qu'elles sont les fruits naturels du dévouement.

J'ai dit premièrement: la source de toutes les vertus morales qui font la dignité. L'institutrice, dans l'exercice de ses fonctions, s'est placée entre deux centres d'attractions qui la sollicitent. D'une part, ce sont les divertissements mondains, les plaisirs bruyants et souvent dangereux où la vertu s'émeuse et trop souvent succombe. D'autre part, c'est la solitude de l'école ou de la chambre; c'est la modestie et la réserve dans les démarches

(1) Travail lu à la séance du 11 mars 1915 du Cercle pédagogique de l'École normale de Nicolet, par Mademoiselle M. Després.

et la manière de vivre; redoutable alternative entre la vie facile et la vie mortifiante et qui est si funeste à plusieurs. L'institutrice dévouée aura vite fait son choix. Le sacrifice ne l'effraie pas, mais plutôt la fascine. Elle va courageusement au devoir. Elle se fait l'esclave du devoir.

Ce n'est pas tout: elle trouvera en elle-même matière à sacrifice. Il lui faudra lutter contre l'impatience et la colère; il lui faudra réagir contre toute faiblesse ou partialité; il lui faudra rester toujours dans les bornes de la prudence et du jugement; il lui faudra ce calme, cette réserve qui est la marque d'une âme qui se possède; et encore ici, elle se fera l'esclave du devoir. Et qu'est-ce donc que cet ensemble de vertus morales qui ont leur source dans le dévouement, si ce n'est la dignité.

En second lieu, j'ai dit que le dévouement est la cause efficiente du savoir et de la méthode. Pour acquérir cette science qu'il faut communiquer aux enfants, afin de répondre à toutes les exigences du programme; pour donner cette science d'une manière accessible aux petites intelligences; pour faire bien la préparation de classe; pour voir à la correction des devoirs; pour s'initier à tous ces moyens et procédés si précieux et qui rendent l'enseignement agréable en même temps qu'efficace; pour faire tout cela il faut du travail, beaucoup de travail; or qui dit travail, dit dévouement. Si au contraire il n'y a pas le dévouement chez l'Institutrice, la maigre provision de science apportée du Pensionnat ou de l'École normale, sera vite évaporée, et les méthodes dédaignées; et dans cette école règnera la néfaste routine, la mort de tout progrès et de tout succès.

Laissez-moi vous citer ce portrait de l'Éducateur dévoué que nous donne l'abbé Poulet: "Comment vous tracer, Messieurs, le tableau de cette vie sans liberté, sans délassements, sans repos, sans dignité apparente; où il faut toujours se rapetisser, se contraindre, se multiplier, se renoncer soi-même? Non, il y a là trop à faire, trop à travailler, trop à souffrir pour qu'un dévouement commun et ordinaire y suffise. Il y faut un zèle et une sollicitude extraordinaire: une sollicitude qui s'étende à tout; aux progrès de l'enfant dans la piété et dans la vertu, dans les lettres et dans les sciences; à son esprit, à son cœur, à son caractère, à sa santé; à ses relations du dedans et du dehors, à ses défauts pour les supporter avec patience, et toutefois les corriger en les supportant; à ses bonnes qualités pour les développer; à ses peines, à ses ennuis même, à ses découragements pour les consoler, les adoucir; en un mot, une sollicitude qui embrasse tout, depuis les besoins les plus élevés de son âme, jusqu'aux soins les plus humbles de sa vie matérielle."

J'accepte donc avec enthousiasme, Mesdemoiselles, vos thèses magnifiques sur le savoir, la méthode et la dignité. Je les accepte en disant que c'est grâce au dévouement s'il y a du savoir, de la méthode et de la dignité. .

Mais ce dévouement qui a pour fin le bien des enfants, porte en soi sa récompense. Le dévouement réjouit la personne qui possède cette vertu; il lui fait éprouver des joies intimes qui sont comme un avant-goût du Ciel;

car elle travaille 1° pour le bien de Dieu à qui elle donne des âmes; 2° pour le bien de l'Église à qui elle prépare des enfants fidèles, des apôtres qui la défendront; 3° pour le bien de la famille dont elle fera des sauveurs.

Un auteur a dit du dévouement: "C'est l'action de Dieu vivant dans une âme et se manifestant par les actes extérieurs de cette âme". C'est pourquoi une personne dévouée n'aurait-elle pas les attraits qui charment, attirera toujours à elle par quelque chose de divin.

Le dévouement utilise la vie; une vie sans dévouement, à qui est-elle bonne, même sur la terre, bonne surtout pour le ciel? L'âme dévouée, l'Institutrice dévouée est une âme qui va par la vie semant partout la bonté de Dieu, la lumière de Dieu, la justice de Dieu et elle peut toujours dire: "Je sème le bien". Ce qu'il nous faut pour nous sentir utiles, à dit le Père Lacordaire, c'est la certitude de travailler à quelque chose d'éternel".

Or, n'est-ce pas là le but principal de la vie de l'éducatrice chrétienne? Un autre effet du dévouement est d'épanouir le cœur de l'institutrice, de l'ouvrir, de l'obliger à verser dans le cœur de l'enfant, tout ce qu'il y a de bon en elle, pour que celui-ci devienne meilleur. L'effet de l'égoïsme, au contraire, est de resserrer le cœur, d'attirer tout à lui; il tue le cœur. L'institutrice dévouée se donne avec désintéressement et sans retour, heureuse d'un remerciement qui l'encourage, mais qu'elle ne mendie pas; elle se donne avec pureté d'intention, voyant dans sa mission, dans sa position le bien réel des enfants; et cette pensée lui permet de jouir des consolations de l'âme que Dieu donne à ceux qui travaillent pour Lui et avec Lui.

Le dévouement, c'est donc la vertu qui a pour emblème un flambeau allumé.

Et la devise de l'institutrice qui accomplit longtemps cette tâche toute de dévouement, est celle-ci:

"Je me consume, mais j'éclaire."

Pedagogic Organization of Schools

REGULATIONS OF THE CATHOLIC COMMITTEE (1)

XII. QUESTIONS.—The success of a lesson depends upon the questions asked. Questioning, especially in the primary school, is a most difficult art. Success in this art depends upon the exact observance of a number of rules. The following list contains, under an abridged form, the most important of these rules.

1.—Principal questions, and even a certain number of secondary ones, should be carefully prepared in advance.

(1) See *L'Enseignement Primaire* of November 1915.

- 2.—All questions should be brief, clear, well defined, and adapted to the intelligence of those for whom they are intended; they should be asked in a brisk, spirited way, without hesitation, but at the same time without hurry.
- 3.—They should follow one another in logical and progressive order.
- 4.—It is preferable to leave the exact wording of questions to the inspiration of the moment or to the unexpected needs of the occasion.
- 5.—In questioning, the teacher's tone should be firm, but sympathetic.
- 6.—Though each pupil should be addressed in turn, the order of places or seats should be rarely followed.
- 7.—As a general rule, state the question before naming the scholar who is to answer.
- 8.—It is highly prejudicial to the progress of the class to allow prompting among the pupils.
- 9.—It is also harmful to the advancement of the scholars for the teacher to contract the habit of giving the first word or sentence of the answers.
- 10.—Incomplete or wrong answers should be completed or corrected by the teacher, then repeated by the pupil.
- 11.—In the same way, any answer defective in form should be immediately corrected, then repeated by the pupil.
- 12.—It is an excellent custom to require that the question be incorporated in the answers; this should always be done when the answer would otherwise be, yes, or no.
- 13.—It is only when no scholar has been found able to answer a question that the teacher is justified in answering it himself.
- 14.—Questioning the same pupils much more than others, or dialoguing with a single pupil should be avoided.
- 15.—Pupils should be encouraged to talk; they should be told to indicate their readiness to answer by holding up a hand; but several pupils should not be allowed to answer at the same time.
- 16.—Nevertheless, simultaneous answering, from time to time, is not without a certain utility.
- 17.—Hastiness should be avoided: it is a mistake to hurry pupils very much,—a very good habit to allow them time to reflect and find their words.
- 18.—However, once a question is asked it must not be left without an answer.
- 19.—The experienced teacher avoids questions requiring answers of greater length or difficulty than children should be expected to give, or questions full of confusing details.
- 20.—The experienced teacher clothes his interrogations in simple language, and once expressed he does not change their wording without good and sufficient cause.

21.—In questioning, he does not talk more than the pupil should, in answering.

22.—On the contrary, he effaces himself as much as possible; he acts in such a way as to be forgotten.

23.—While interrogating, he blames and praises with moderation.

24.—He knows that, at times, it is advantageous to address his questions, more particularly, to children who need encouragement, or to children whose laziness or lack of interest requires special attention.

25.—He is careful to make all his questions bear directly on the subject under consideration, and to see that they all tend in the same direction, the final aim and object of the lesson.

26.—He varies both the substances and the wording of his questions, in order to stimulate and develop all the faculties of the child.

27.—He shows no impatience. In his tone or manner neither annoyance nor bad humour can be noticed, especially when dealing with pupils who, though dull, are doing their best.

28.—On the contrary, he puts his questions in an engaging way, emphasizing the principal word, and showing, in tone and manner, both sympathy and good humour. The emphasizing of the principal word contributes greatly to the clearness and variety of the questions.

29.—Finally the teacher should take advantage of the children's answers to correct defective pronunciation and articulation as well as a too great precipitation of speech. This is one of his important duties.

L'éducation des filles (*Suite*) (1)

(*Lettre pastorale de Sa Grandeur Monseigneur Emard, Evêque de Valleyfield*)

En second lieu, à la femme de demain quelle que puisse être sa vocation, il faut assurer, et garantir d'avance contre toute déperdition possible le trésor religieux. Et par là nous entendons avant tout la connaissance solide et raisonnée de la religion. La jeune fille au couvent doit progresser régulièrement dans cette science fondamentale, qui lui sera plus tard d'autant plus nécessaire qu'elle aura pour mission obligée de la rappeler ou de la communiquer aux autres. La doctrine, les préceptes, la liturgie, l'histoire, la controverse religieuse elle-même, devraient être choses familières à toute femme élevée dans une de nos maisons religieuses. Elle devrait pouvoir rendre compte de sa croyance, répondre aux objections courantes, expliquer l'objet des solennités annuelles et savoir l'Évangile. Il n'y a rien en cela qui dépasse ce qui devrait se trouver chez tous les bons catholiques, si partout la religion obtenait la place qu'elle doit avoir. Mais au moins, que ce soit le privilège de nos instituts religieux de rendre leurs élèves capables de pratiquer leur religion avec intelligence, et de la défendre dans les âmes dont elles auront plus tard la garde.

A la science il faut joindre la pratique. Ici il nous semble en entendre plusieurs se récrier et dire que jamais il n'y eut dans nos couvents autant de piété et de dévotions. Certes nous le

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de novembre 1915.

savons et nous nous réjouissons dans le Seigneur. Nous ne demandons qu'une chose, c'est que cette piété elle-même, loin d'être simplement de surface, imprègne l'âme des élèves de telle façon qu'elles ne s'en dégagent point en rentrant dans le monde. La dévotion de la jeune fille au couvent ne doit pas être assimilée par elle aux vêtements qu'on lui assigne, qu'elle appelle son costume, qu'elle porte volontiers durant l'année, mais dont elle se débarrasse vite à la sortie. La formation religieuse doit donner aux pratiques substantielles de la piété un cachet de durabilité sérieuse, et pour cela, non commandée par la coutume, mais bien inculquée par des principes excluant toute routine, toute pression, toute gêne, et laissant à l'âme sa pleine et entière liberté.

La communion fréquente et même quotidienne est en grand honneur dans toutes vos maisons. Il ne restera rien à désirer à ce sujet, si les élèves communiant ainsi tous les jours le font par amour pour Notre-Seigneur, sans aucun motif humain, et si pour chaque communion on a le loisir voulu pour s'y préparer dignement, et faire ensuite une action de grâces convenable. Les faveurs et les facilités accordées naguère par l'Église, et qui ont eu pour conséquence de multiplier les communions, n'avaient certainement point pour but de faire disparaître les règles traditionnelles de la piété Eucharistique. Et quoi qu'il en puisse être du dérangement causé par ailleurs par ces communions elles-mêmes, il importe souverainement de leur garder tout le prestige, toute la dignité que mérite l'acte le plus important de la journée.

Il est d'autres exercices comme la méditation, le chapelet, le chemin de la croix qui s'imposent de même à notre attention, et qui, suivant la manière dont ils sont faits, contribuent plus ou moins bien à la formation religieuse des jeunes filles.

Mais nous devons appuyer sur l'observation intégrale des dimanches et des fêtes. Nous tenons beaucoup à ce que, à moins d'impossibilité matérielle, tout le personnel de chacune des maisons enseignantes de ce diocèse assiste à tous les offices paroissiaux. C'est un exemple à donner et c'est de plus un moyen puissant de conserver parmi nous les belles habitudes familiales. L'expérience est faite et amplement. On ne ramène guère à la grand'messe ou aux vêpres ceux qui, durant leur enfance ou leur jeunesse, en ont été éloignés. Et du reste, les cérémonies de l'Église ont été instituées pour tous les fidèles, et il n'y a point d'exception à faire pour ceux qui précisément devraient en ceci montrer plus de zèle et de fidélité.

Au dimanche nous adjoignons certains offices auxquels tout le peuple est convié, et pour lesquels militent les mêmes raisons d'y assister.

Aux Quarante-Heures, aux Rogations, n'avons-nous pas les mêmes motifs que les gens du monde de venir adorer Notre-Seigneur et de demander sa protection! Et surtout aux trois derniers jours de la semaine sainte, alors que toute l'Église est en prières, aux pieds d'un Dieu qui se sacrifie et qui meurt pour nous, y aurait-il lieu de priver nos maisons religieuses de ce qui précisément doit être mis au premier rang des bienfaits dont elles doivent jouir?

Ajoutons que l'assistance intelligente des enfants aux offices dont on leur a bien expliqué l'objet contribue largement à développer chez eux la science religieuse proprement dite.—(à suivre).



L'Enseignement ménager en Belgique

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

L'instruction professionnelle et ménagère fut inaugurée en Belgique sur la terre de Flandre, il y a plus d'un demi siècle. C'était en 1844. Maintenant ce pays occupe un rang honorable parmi les peuples qui ont compris la nécessité de développer l'enseignement professionnel et ménager des filles. Diverses causes particulières ont contribué à la propagation des écoles ménagères. D'abord, plus que dans nul autre pays, l'idée devait rencontrer un accueil de sympathie et la faveur publique. Le Belge en raison peut-être de l'inclémence du climat, aime le confort de l'habitation et la bonne chair. Il est incapable de se contenter, comme ses anciens maîtres espagnols, "d'un verre d'eau à la glace, coupé d'un peu de conserve de rose".

"Ces bons Flamands, il faut que cela mange", et, sous ce rapport surtout, "Flamands et Wallons ne sont que des prénoms. . . .".

D'autre part, il s'est rencontré en Belgique un groupe de personnes éclairées qui se sont efforcées d'user de leur influence pour instituer cet enseignement et le répandre le plus avantageusement.

La pratique des occupations ménagères n'est pas organisée en Belgique sur le type adopté dans quelques autres pays, comme branche obligatoire du programme de l'enseignement primaire. Sauf quelques rares exceptions, elle fait l'objet d'un enseignement spécial, distinct et séparé. Aujourd'hui la Belgique possède un nombre considérable d'écoles ménagères dont l'organisation ressortit de la direction de l'enseignement industriel et professionnel au Ministère de l'Industrie et du Travail; elle possède en outre un certain nombre d'écoles ménagères rurales que subsidie le Département de l'Agriculture. Enfin l'économie domestique et les travaux du ménage font partie intégrante de l'enseignement dans les écoles normales d'institutrices, dans les écoles d'adultes et dans les écoles moyennes de filles. L'enseignement professionnel et ménager, organisé par le Ministère de l'Industrie et du Travail, comprend quatre types d'écoles, dont le titre indique suffisamment le caractère.

1°—Les écoles professionnelles pour filles, où les études se font généralement en quatre années.

2°—Les écoles professionnelles et ménagères, ayant trois années d'études.

3°—Les écoles ménagères et professionnelles, dont les cours comprennent d'ordinaire deux ans d'études.

4°—Les écoles et classes ménagères dont le programme comprend une ou deux années de cours.

Les différentes écoles sont destinées à des jeunes filles de conditions, de classes, d'aptitudes différentes. L'importance et l'étendue des matières du programme, la durée des études varient selon les circonstances et les nécessités locales.

La Belgique est le seul pays qui ait organisé sur de telles bases son enseignement spécial pour filles. Elle a lieu, semble-t-il, de pouvoir grandement s'en féliciter.

D'après l'organisation actuelle, les établissements où se donne l'enseignement ménager subsidiés par le gouvernement comprennent ces deux catégories:

Les écoles ménagères;

Les classes ménagères.

Examinons maintenant le fonctionnement d'une école ou d'une classe ménagère belge. Les époques des cours, les jours et les heures de leçons sont choisis de manière à permettre d'offrir

le bénéfice de l'enseignement au plus grand nombre possible de jeunes filles. Il importe surtout de leur procurer des facilités pour la fréquentation d'une institution d'enseignement ménager.

Aussi serait-il à souhaiter que les mères de familles autoriseraient leurs jeunes filles à suivre des leçons ménagères deux fois par semaine, à une heure déterminée, où cette absence momentanée gêne le moins le travail. En général, les écoles ménagères de la Belgique sont ouvertes durant les mois d'hiver quatre jours par semaine. L'enseignement complet s'y donne en deux ans; la durée des cours est de six mois au minimum. Dans les écoles qui fonctionnent tous les jours de la semaine et qui ont leur maximum de 24 élèves on parvient à donner l'enseignement en une seule année à raison de six mois de leçons ininterrompues.

Dans les villes les classes ménagères sont ouvertes durant toute l'année scolaire soit pendant neuf ou dix mois. Le programme ménager y est enseigné en deux ans.

Dans les communes rurales les cours ménagers se donnent également en deux années et commencent en novembre pour se terminer à la fin du mois de mai. Ils comprennent une leçon théorique et trois séances pratiques par semaine. Quand l'organisation le permet, il peut être institué des leçons du soir.

Dans le Canada Français le problème de l'éducation domestique a déjà été officiellement soulevé. Il existe un programme (facultatif) d'enseignement ménager pour les écoles primaires aux trois degrés. La province de Québec compte deux institutions importantes d'enseignement ménager: les établissements de Roberval et de Saint-Pascal. Cette dernière a été élevée au rang d'école normale classico-ménagère. Plusieurs autres couvents ont introduit dans leur programme l'enseignement ménager: quelques-uns d'entre eux sont devenus virtuellement des écoles ménagères. Il est donc à espérer que prochainement l'instruction ménagère sera répandue d'une manière générale et très complète sur toute l'étendue de la partie française du Dominion. Qu'il serait désirable de voir toutes les écoles supérieures et les pensionnats de jeunes filles négliger quelque peu les jeux de passe-temps, et leur substituer une plus large part de ce travail pratique.

Ainsi, nos jeunes filles contribueraient à l'intérêt général de la famille et de la société, chose si importante aujourd'hui. Les jeunes filles qui pourront gagner honorablement leur vie seront toujours mieux que toute autre, en situation de se marier. Aux yeux de tout homme sensé elles présenteront une valeur personnelle bien supérieure; elles auront en outre le temps et la faculté d'attendre; elles pourront par elles-mêmes faire un choix plus réfléchi sans se voir réduite à accepter précipitamment l'offre souvent médiocre du premier prétendant venu, qu'on accueille, bien qu'il déplaît, de crainte de devenir un jour "vieille fille". Les jeunes filles qui ont su conquérir l'indépendance par le travail apporteront dans leur corbeille de noce plus de chances que toute autre d'être heureuses en ménage; et si d'aventure, la maladie contraignait l'homme au repos, ou si le deuil privait l'épouse de l'appui de son mari, la femme, ayant appris à travailler, serait plus capable d'affronter victorieusement les difficultés de la vie.

Une bonne ménagère contribue autant que le mari au succès des affaires. C'est ordinairement par le labeur de l'homme que les gains entrent au logis, mais ils se consomment le plus souvent par les soins de la femme. Par l'accord commun, les maisons réussissent; autrement, elles tombent en décadence.

L'archevêque de Cambrai a bien compris la haute importance sociale des devoirs domestiques de la femme, quand il a rédigé ces lignes: "Les femmes n'ont-elles pas des devoirs à remplir, qui sont les fondements de toute vie humaine? Ne sont-ce pas les femmes qui ruinent ou soutiennent

les maisons, qui règlent tous les détails des choses domestiques, et qui par conséquent, décident de tout ce qui touche de plus près à tout le genre humain?"

Fénélon ajoute:

"Les hommes mêmes qui ont toute l'autorité en public ne peuvent par leurs délibérations établir aucun bien effectif si les femmes ne leur aident à l'exécuter."

Done, à nous à contribuer autant que possible à la vulgarisation de l'économie domestique, qui doit forcément trouver de plus en plus une large place dans nos écoles.

MARIA MATTHYS (1)

Hygiène

Nous constatons, avec plaisir, que l'on a remarqué notre article se rapportant aux soins particuliers que l'on doit donner à certains enfants dont la vue et l'ouïe sont défectueuses.

Il est absolument pénible que des enfants bien doués au point de vue de l'intelligence et de l'esprit de travail, soient condamnés à perdre leur temps parce qu'un défaut d'ordre physique les met dans une condition d'infériorité vis-à-vis de leurs petits camarades.

A l'égard de ces malades, le maître devra user de douceur et de tact: il leur procurera l'avantage d'être placés, plus près de sa tribune, dans une bonne lumière.

Ces défauts de la vue et de l'ouïe proviennent de la présence de végétations croissant dans les fosses nasales postérieures.

Il n'y a qu'un traitement efficace à cette affection, c'est l'ablation totale de ces petites croissances par un bon chirurgien.

Nous sommes à la saison où l'on doit donner une attention toute particulière à la ventilation de la classe. Nous n'insisterons jamais trop sur l'importance capitale de cette opération. Donnez de l'air pur en grande abondance aux enfants, afin que leur jeune sang soit nourri et vivifié.

Sous l'influence de l'oxygène de l'atmosphère, l'enfant est de bonne humeur, actif, naturel; empoisonné par l'acide carbonique, il perd toutes ces aimables qualités pour devenir lourd, morose et inapte à tout effort physique et moral.

J.-G. PARADIS, M.D.

(1) NOTE DE LA DIRECTION—Mademoiselle Matthys est diplômée de l'École Ménagère de Wawre-Notre-Dame (province d'Anvers, Belgique) école dirigée par les Dames Ursulines belges; diplômée de l'École professionnelle des Filles de Marie, Willebroeck, Belgique; diplômée pour l'enseignement de l'École normale des Filles de Marie, Louvain. Mlle Matthys, empêchée par la guerre de retourner dans sa patrie, réside à Québec où elle donne des leçons d'enseignement ménager dans quelques couvents et dans quelques familles.

LORRAINE ET QUEBEC

LA CONQUÊTE DES VAINQUEURS À L'IDÉE FRANÇAISE

Avez-vous déjà lu *Colette Baudoche* ?

C'est un beau livre de M. Maurice Barrès; c'est l'histoire d'une jeune Lorraine de Metz qui gagne à l'idée française son pensionnaire allemand; c'est un modèle de ce que les Canadiennes françaises des millieux mixtes peuvent pour faire comprendre notre âme et nos aspirations aux Anglais honnêtes qui les entourent et qui nous méconnaissent.

Dans un humble intérieur de cette Lorraine conquise, où les cœurs restent ardemment français, arrive un professeur allemand, M. Asmus, tout heureux de pouvoir apprendre le français à la maison, entre ses cours. Il est bien fruste, le bon M. Asmus, bien ami de la charcuterie, de la bière et de la supériorité prussiennes; il est un peu gros dans ses manières, et il ne perd pas de chances de faire rire de lui par Colette et sa mère, perspicaces et bien malignes tant qu'on veut.

Petit à petit, cependant, le professeur s'affine, se polit, goûte le caractère et le génie français, défend carrément les écoles lorraines (le bilinguisme) contre ses confrères pangermanistes, et, après une visite aux villages lorrains, puis à Nancy, en terre de France, où il admire le bon goût supérieur qui a présidé à l'arrangement des parcs et des places publiques, après s'être pénétré de la valeur civilisatrice de ces Lorrains que la force des armes a donnés à la Prusse, il se dresse bien droit contre les assimilateurs et leur jette à la face les mêmes fiers arguments qu'on lance aujourd'hui aux aveugles destructeurs d'écoles de l'Ontario. "On dégrade les enfants si on les prive de leurs vénérationes propres (p. 166).

..... Il n'est pas permis de rien détruire sur ce territoire, sans avoir examiné, éprouvé toutes les valeurs qu'il renferme. Je crois qu'elles peuvent enrichir la vie allemande (et anglaise).... Notre sensibilité n'a jamais pu se développer. Nous n'avons fait qu'absorber. Où est notre nature? Nous devons être très contents que ce pays mette un peu de France à notre disposition. Goethe, Schiller et beaucoup de grands hommes ont déclaré qu'il fallait à la pâte allemande un peu de levain français. Et voilà pourquoi la résistance lorraine me paraît une chose bonne, utile, conforme à nos intérêts" (p. 174).

Peut-on désirer un meilleur plaidoyer que celui-ci, d'un ex-ennemi!

La conquête de la petite Française aurait pu s'arrêter ici. Mais non, et le détail a bien son importance.... pour les lectrices. M. Asmus, policé, francisé, conquis, retire sa parole à sa fiancée de Prusse et veut épouser Colette. Après un mois d'hésitation où "elle recherche s'il est plus honnête pour une Messine de conquérir un Prussien aux idées françaises ou de le rejeter aux Gretchen", la jeune fille craint de faire injure aux héros, de n'être plus considérée des Dames de Metz, qui symbolisent encore

la résistance et l'honneur, et elle refuse la main du professeur haut placé, tout comme dans les *Anciens Canadiens* Blanche d'Haberville n'accepte pas Archibald Cameron of Locheill, son ami d'enfance.

Dites-moi: cette petite Lorraine n'est-elle pas digne des héros de Belfort et de Reischoffen? Dites-moi encore: cette attrayante Messine n'est-elle pas un type à imiter partout où vit une population mixte, où des descendants de Français luttent pour sauver leur âme de France?

Si nous pouvions donc montrer à nos voisins, rivaux ou ennemis, des chefs-d'œuvre de goût français, des délicatesses qu'ils n'ont pas, ou du moins, des villages propres et idéalistes dont on puisse dire un peu ce que Barrès écrit de Metz: "Metz ne vise pas à plaire aux sens; elle séduit d'une manière plus profonde: c'est une ville pour l'âme, pour la vieille âme française, militaire et rurale. . . . Dans le réseau de ces rues étroites, où les vieux noms sur les boutiques me donnent du plaisir, je crois sentir la simplicité des anciennes mœurs polies et ces vertus d'humilité, de dignité qui, chez nos pères, s'accordaient. J'y goûte la froideur salubre des disciples de jadis, mêlées d'humour et si différentes de la contraainte prussienne. Un attendrissement nous gagne dans ces vieilles parties de Metz, où dominent aujourd'hui les femmes et les enfants. Elles avivent notre don de spiritualité. Elles nous ramènent vers la France, et la France, là-bas, c'est le synonyme le plus fréquent de l'idéal. Ceux qui lui demeurent fidèles mettent un sentiment au-dessus de leurs intérêts positifs. Si quelques-uns la renient, c'est qu'ils sont asservis par des raisons utilitaires et qu'ils sacrifient la part de la vie morale." (page 24.)

Certains écrivains de langue anglaise ont bien voulu reconnaître dans notre cher Québec ce "don de spiritualité française"; mais c'est toute une étude, où bien peu réussissent, que d'arriver à connaître l'âme d'une race, surtout d'une race idéaliste comme la nôtre l'est encore un peu, Dieu merci! Et il semble que nous fassions notre possible pour enfouir nos qualités. Certains Américains ouverts et instruits sont devenus de sincères admirateurs et partisans de notre survivance française après s'être entendu expliquer l'histoire de la Nouvelle-France et de nos luttes constitutionnelles: les Troubles de 37 eux-mêmes les faisaient applaudir. *That's right!*

Si nous avions cinq cents, cinq mille de ces bons apôtres à la Dr Free-land, dissiminés dans les villes et villages de l'Ontario. . . .

Quant à la leçon finale de Colette, son refus d'épouser l'Allemand, une Canadienne d'aujourd'hui pourrait donner au problème une autre solution. La situation n'est pas la même que là-bas: nous ne retournerons pas à la France, nous devons vivre en paix avec nos voisins: il semble que Colette choisirait ici de *conquérir* un Anglais, et qu'après cent cinquante ans écoulés depuis les Plaines d'Abraham, Blanche d'Haberville ferait de même. (1) Mais il s'agit de *conquérir* et non d'être assimilé soi-même. Combien en voit-on, même dans nos villes du Québec, d'enfants de noms français ou dont la mère est française et qui ne savent pas dix mots de notre langue!

(1) C'est douteux. . . . *Note du Directeur.*



SAINT-MALO

La jolie vignette ci-dessus représente les armes de la ville de Saint-Malo, la patrie de Jacques Cartier et d'où il s'embarqua pour découvrir le Canada. "De gueules à la herse d'or sommée d'une hermine passant d'argent, portant en collier une banderolle aux couleurs de Bretagne, timbré d'une couronne murale." Devise: "Semper fidelis."

Au bas, les écus geminés des Portes-Cartier, à Limoilou, que supportent deux anges. Au haut, sur une flamme, le nom de Jacques Cartier, dans une gloire, sommé d'une couronne navale.

Des Lachance, Laflamme, Roy, Rochon, Savoie, Pépin qui ne savent pas même prononcer leur nom!

La leçon de *Colette Baudouche* est-elle trop élevée pour être appliquée dans les classes primaires? Les élèves plus avancés ne pourraient-ils pas apprendre à continuer la lutte des ancêtres, opérer la revanche et gagner les vainqueurs?

Inspirons à tous, dans les leçons d'histoire, de géographie, etc., la culture de leur âme nationale, réchauffons ce germe de France qui dort en chacun d'eux, qu'il produise des fleurs et des fruits bien français, qui forcent la sympathie et le respect de nos voisins, de nos rivaux, de nos ex-enemis.

YVES NOËL

Une heure à l'exposition antialcoolique (1)

DEUXIÈME SECTION

TRAITÉ DES ALCOOLS

Expériences

Prendre deux mouches ou autres insectes. Verser sur l'une de ces bêtes un peu d'eau fraîche à l'aide d'une petite cuiller, sur l'autre, un peu d'alcool. Dans le premier cas l'animal se secoue, essuie ses ailes, et attend d'être séché pour s'envoler; dans le second, l'animal, très agité d'abord, reste ensuite immobile, comme paralysé, puis meurt. L'ALCOOL EST UN POISON.

Un lapin, un petit verre de whisky. Ouvrir la bouche de l'animal, y verser la boisson. Le lapin marche un moment, s'arrête, essaye à nouveau de se mouvoir, éprouve quelques convulsions, tombe sur le côté, s'agite et meurt. Très impressionnant. L'ALCOOL EST UN POISON.

Si, dans deux vases, on met des poissons d'égal poids à peu près, et que l'on verse, par litre d'eau, dans l'un 6 gouttes d'acide prussique et dans l'autre 6 gouttes d'essence d'absinthe, les poissons mourront en peu de temps, mais plus vite dans l'eau qui a reçu l'absinthe.

L'acide prussique est pourtant un des poisons les plus foudroyants que l'on connaisse.

CONSULTATION SCIENTIFIQUE DES MÉDECINS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Conclusions du rapport présenté aux commissaires royaux de la loi des licences par la Ligue Antialcoolique de Montréal, le 10 décembre, 1912.

1° La science contemporaine soutient, avec raisons et preuves à l'appui, que l'alcool, poison surtout du foie et du système nerveux, est, en vérité, une substance dangereuse dont les hommes doivent absolument s'abstenir.

2° Il n'y a pas de boissons hygiéniques parmi les boissons alcooliques.

3° L'usage extrêmement modéré d'une des boissons fermentées peut ne pas toujours nuire à certains individus, mais n'est jamais véritablement salubre.

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de novembre 1915.

4° Pour être en possession aussi complète que possible, à tous les instants de notre existence, de nos facultés et de nos moyens naturels, il faut être d'une rigoureuse abstinence.

Sur la demande de l'École Sociale Populaire, la Société Médicale de Montréal à l'unanimité, et 677 médecins de la province de Québec ont adhéré aux conclusions de ce rapport.

LES PRATICIENS DE FRANCE

A la suite d'un important rapport de M. le Dr Bertillon, le congrès des médecins praticiens de France, tenu à Paris, en 1913, a voté les conclusions suivantes:

1° Il n'y a pas de DANGER *plus grand pour l'avenir* de notre pays, que le *mal de l'alcoolisme*.

2° En matière d'hygiène sociale, le combat contre l'alcoolisme doit avoir, sans discussion possible, la priorité sur tout autre, même contre la tuberculose.

OPINION DES MÉDECINS ANGLAIS ET HOLLANDAIS

Antérieurement aux médecins de la province de Québec, dans un referendum, 593 médecins d'Angleterre, 603 médecins de Hollande ont prononcé le verdict suivant: *L'alcool est un poison*.

CONCLUSION DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

(Séance du 10 mars 1903)

1° L'Académie déclare que toutes les *essences*(1) *naturelles* ou *artificielles*, SANS EXCEPTION, ainsi que les *substances extraites*, incorporées à l'alcool ou au vin, constituent des *boissons dangereuses* ou *nuisibles*;

2° L'Académie déclare que, vu le danger de ces boissons, résultant tout à la fois des *essences* et de l'*alcool* qu'elles renferment, elles mériteraient, quelle que soit leur base, d'être *proscrites*, et que, tout au moins, il y a lieu de *les surtaxer* de telle manière que la surtaxe devienne en quelque sorte *PROHIBITIVE*;

3° L'Académie signale en particulier le danger des *APÉRITIFS*, c'est-à-dire des *boissons à essences* et à *alcool prises à jeun*. *Le fait que ces boissons sont prises avant les repas*, rend leur *absorption plus rapide* et leur *toxicité plus active*.

"VŒU ADMIS PAR L'ACADÉMIE AVEC ENTHOUSIASME"

"L'Académie émet le vœu qu'il soit pris des MESURES EFFICACES POUR DIMINUER LE NOMBRE DES DÉBITS DE BOISSON."

(1) Les essences sont des produits chimiques, ou des extraits de plantes, telles que la reine des prés, l'absinthe, l'hysope, la mélisse, l'angélique, la menthe, l'anis et des extraits de noyaux: prunes, cerises, merises, etc. Les essences sont des poisons qui servent à masquer le mauvais goût de l'alcool.



DOCUMENTS OFFICIELS

Ecoles normales catholiques de la province de Québec

LISTE DES DIPLÔMES ACCORDÉS EN JUIN 1915

ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER (MONTRÉAL)

ÉLÈVES-INSTITUTEURS

Diplômes académiques.—Avec distinction—Rodolphe Marcil, Eugène Deslauriers, Henri Purenne, Léo Tassé, Joseph Colpron.

Diplômes académiques.—Satisfaisant—Georges Sauvage, Euclide Deschatelets, Hermann Brazeau, Raymond Bachand, Rosario Paquin, Emmanuel Robert, Pierre Vézina—*en français*—Henri Guay, Arthur Lacombe, Arthur Girard, Joseph-Armand Couture, Pierre Bibaud, ancien élève, et Joseph-Domina Harbeck, Saint-Blaise, Bachelier ès-Arts.

Diplômes modèles.—Avec distinction—Bertrand Landry, Léo Laurier, Euclide Trudeau, Léo Bibeau, Arthur Sarrazin et Louis-Philippe Palin.

Diplômes : Gédéon Coupal, Wilfrid Lanoie et Lucien Giguère.

Diplômes élémentaires.—Avec distinction—Paul Hamelin, Alphonse Laurier, Ubald Charlebois et Cyrille Contant.

Diplômes : Alexandre Frédéric, Paul-Arthur Trudeau, Gustave Hunneault et René Robitaille.

ÉLÈVES-INSTITUTRICES

Diplômes académiques.—Avec grande distinction—Cécile Cormier, Aimée Samson, Anne-Marie Thibault.

Diplômes académiques.—Avec distinction—Cécile St-Germain, Berthe Séguin, Annette Guérin, Anna Sarrazin, Emilia Boivin, Marie-Anna Côté, Angela de Garmendia.

Diplômes modèles.—Avec grande distinction—Lucienne Desautels.

Diplômes modèles.—Avec distinction—Jeanne Moquin, Léda Martel, Aline Desautels, Rachel Desrochers, Jeanne Trudeau, Maud Lévesque, Marthe Lefebvre, Claire O'Reilly, Adrienne Montpetit, Jeanne Lavallée, Marguerite Lamarche, Laurina Retty, Valéda Lévesque.

Diplômes : —Francesca Séguin, Irène Giroux, Dolorès Bienvenue, Blanche Charron, Amélie Coderre, Louise-Marie Bourassa, M.-Joseph Pambrun, Irène Roy, Yvonne Dubois, Marie-Thérèse Brosseau, Maria Tremblay, Élise Dion, Laurentia Langlois.

Diplôme élémentaire.—Avec grande distinction—Clara Niding.

Diplômes élémentaires.—Avec distinction—Germaine Gauthier, Marie-Reine Guertin, Laura Normand, Alvina Hébert, Rose Dubreuil, Thérèse Grégoire, Gertrude Longtin, Marie-Louise Brissette, Thérèse Séguin, Irène Perrier, Marie-Louise Bisson, Gilberte LeGuerrier, Rose Lefebvre, Blanche Sauriol, Irène Gingras, Aimée Prud'homme, Antoinette Sauvage, Maria Bourdeau.

Diplômes : Adrienne Bouthillier, Pamela Chevrier, Robertine Miron, Marie-Ange Laperrière, Antoinette Ruel, Dora Laurin, Thérèse Lussier, Thérèse Valin, Irène Sénécal, Jeanne Hudon, Alice Guay.

Diplômes élémentaires anglais.—Avec distinction—Cécile St-Germain, Angela de Garmendia, Émilie Boivin, Blanche Sauriol, Laura Normand, Gilberte Leguerrier.

Diplômes modèles français.—Avec distinction—Lucienne Desautels, Aline Desautels.

Diplômes : M. Joseph Pambrun.

Diplôme élémentaire français.—Laurina Retty.

Élèves n'ayant pas l'âge requis pour être diplômées, mais qui ont mérité le diplôme élémentaire. *Avec distinction*—Constance Martin, Berthe Laberge, Eustelle Lortie.

Diplômes : Jeanne Maillé, Fleurette Prévost, Hélène Sauvage.

ÉCOLE NORMALE DE CHICOUTIMI

Modèle français et élémentaire anglais.—Avec grande distinction—Marguerite Lapointe, Blanche Lapointe, Blanche Pednault.

Modèle français.—Avec grande distinction—Marg.-Marie Potvin, Albertine Laberge, Marguerite-Marie Mathieu.

Modèle français.—Avec distinction—Victoria Boivin, Cécile Lemieux, Éliane Cossette.

Modèle français : Adrienne Hébert.

Elémentaire français.—Avec grande distinction—M.-Jeanne Bouliane.

Elémentaire français.—Avec distinction—Rosa Tremblay, Marie-Anna Piuze, Cécile Dufoir, Diane Fortin, Cédulie Tremblay, Rosanna Beaulieu, Juliette Lespérance, Marie Perron, Marie-Jeanne Côté.

Elémentaire français et anglais : Angéline Riverin.

Elémentaire français.—Yvonne Martin, Rose-Anna Duchesne, Anna-Marie Tremblay, Alida Lavoie, Gratia Barrette, Marie-Ange Gauthier, Bruna Pagé, Jeanne Riverin, Stella Tremblay, Léontine Villeneuve.

Fonds de pension

DE LA RETENUE SUR LES AVANTAGES, LES PRIMES ET GRATIFICATIONS

(Arts 3027, 3028, 3029 et 3030 du Code scolaire)

Le fonctionnaire de l'enseignement primaire qui désire, en sus du traitement fixe qu'il reçoit des commissaires ou syndics d'écoles, comprendre comme faisant partie de ce traitement, tous les avantages qu'il retire de sa position, tel que le logement, l'éclairage et le chauffage, les primes et gratifications qu'il reçoit, doit en informer l'inspecteur d'écoles lors de sa visite.

Les inspecteurs d'écoles me transmettent à la fin de chaque année scolaire un rapport spécial sur le traitement des fonctionnaires de leur district qui lui ont exprimé le désir de faire compter les avantages dont ils ont bénéficié et les primes et gratifications qu'ils ont reçues dans l'année.

Et la retenue sur ces avantages, primes et gratifications est faite par mon département à même la subvention payable aux municipalités, en même temps que la retenue sur le salaire régulier.

Les primes et gratifications comptent en sus des avantages de logements, d'éclairage et de chauffage dont l'inspecteur d'écoles doit faire l'évaluation conformément à l'article 3030 du Code scolaire, et n'entrent pas dans cette évaluation.

Les inspecteurs d'écoles doivent remettre au secrétaire-trésorier de chaque municipalité scolaire un extrait de leur rapport concernant le traitement des fonctionnaires de cette municipalité qui désirent faire compter leurs avantages et primes, afin que le secrétaire-trésorier puisse, en vertu de l'article 3019, faire la retenue non seulement sur le traitement payé par la municipalité mais aussi sur ces avantages et primes.

BOUCHER DE LABRÈRE,

Surintendant.

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

SESSION DE JUIN 1915.—(Suite)

DIPLOMES MODÈLES ET ACADÉMIQUES

MONTREAL

Modèle français.—Satisfaisant—Dubreuil, Antoinette; Gravel, Jeanne-d'Arc-M.-Eugénie; Béliele, Bernadette; Vaillancourt, Germaine; Bleau, Lucienne; Fussy, Ernestine; Filiatrault, Léontine; Germain, Méline; Robert, Maria; Janelle, Éva; Robin, Doria; Régimbald, Béatrice; Riendeau, Albert; Mongrain, Étienne; Grégoire, Alphonse; Duval, Charles; Bourget, Godfroi; Lemay, André; Baillargeon, Bernadette; Secours, Estelle-Thérèse; Ethier, Émélia; Jeannard, Germaine; Moffatt, Alexandre; Paradis, Annette; Bachand, Thérèse; Charbonneau, Marg.; Papin, Bertha; Guérin, Angéline; Deschênes, Juliette; Dagenais, M.-J.-Delphine; Lefebvre, Antoinette; Gravel, Alma; Renaud, M.-Reine; Bêlanger, Émile; Dyotte, Aline-Geneviève; Lefebvre, Jeanne; Dansereau, Georgette; Tétrault, Béatrix; Duhamel, Bernadette; Barbe, Lucille; Mireault, Eugénie; Lefebvre, Henriette; Fortin, Léon-Omer; Laurier, Marie-Germaine.

Modèle français.—Distinction—Bradley, M.-Marthe; Aumont, Bernadette; Lafrenière, Yvonne-Léontine; Lafleur, M.-Blanche-Anna; Brazeau, M.-Anne-Bertha; Lacroix, Malvina-Aurore; Hébert, M.-Irène; Sabourin, M.-Lucienne; Cartier, M.-Euphrasie-Joséphine; Sabourin, M.-Adèle; Richer, M.-Jeanne; Girard, Paula; Paquin, Mélinda; Hudon, Blanche; Mongeon, Aura; Moreau, M.-Rose; Geoffrion, M.-Louise; Morel, Mme Oscar, née M.-Anne Melançon; Barcelo, M.-Juliette-Alice; Nepveu, M.-Étiennette; St-Louis dit Filiatrault, M.-Marguerite-Albine; Brabant, Bernadette-M.; Deschamps, Cécile; Crevier, Léa; Robichaud, Berthe-Lauraine; Champagne, Marie; Des longchamps, Annonciade; Daigneault, M.-Louise; Paquin, Louis; Charlebois, Rose-Alma-Victorine; Pauzé, M.-L.-Blanche; Pauzé, Claire-Eugénie; Bourgeois, Marie-Anne; Bégnoche, Anna; Lacroix, Alfred; Lavigne, Antoinette; Tétrault, Urgel; LeCoq, Henri; Pesant, Brigitte; Charest, Blanche; Colombier, Claire; Hardy, Irène; Bergeron, Juliette; Gagné, Georgine; Savaria, Rose-Alma; Therrien, Maria; Favreau, M.-Berthe; St-Yves, Émilie; Désautels, M.-Marguerite-Annette; Gagnon, Alexina; Rhéault, M.-J.-Victoria; Baril, M.-Anne; Juneau, Armand; Rodrigue, Jos.-William; Veilleux, Jos.-Téléphore; Touchy, Arthur; Lafrance, Léda; Bibaud, Céline; Miller, Eugénie-Élisabeth; Vigeant, Jeanne; Ménard, Laurence; Robillard, Raoul; Paquin, Louis; Corbeil, Joseph; Courville, Élodie; Sauvé, Jeanne; Chaput, Hélène; Martel, Maximilienne; Villeneuve, Germaine; Morissette, Aline; Lafleur, M.-Jeanne; Gauthier, Iréna; Le Quellénoe, Albert; Lafeuille, M.-Jeanne; Perreault, Antoinette; Raymond, Berthe; Pascal, Rémi-Clovis; Cragher, M.-Gertrude; Brosseau, Rose; Barrette, Germaine; Pelletier, Catherine; Jodoin, Yvonne; Racicot, Antoinette; Robert, Berthe; Toupin, Bernadette; Martin, Victoria; Sorel, Albina; Rémillard, Jeannette; Marchand, Germaine; David, Adéline; Vezeau, M.-Anne; Lévesque, Wilfrid; Robitaille, M.-Louise-Alice; Laroche, M.-Georgiana; Beauchamp, Almédine; Leclerc, M.-Rose; Reid, Ernestine; Pelletier, M.-Phoebé; Bourassa, M.-Clarisse; Valiquette, Alberta; Lemire, M.-Emma; Simard, M.-Zéphirine; Dubé, M.-Arthémise; Chênevert, M.-Berthe; Chrétien, M.-Anna; Richard, M.-Léonie; Caron, M.-Louise-Flora; Lescault, Émilie.

Modèle anglais.—Satisfaisant—Lavoie, Narcisse.

Modèle anglais.—Distinction—Merrigan, Nora-Lucy; Neville, Kathleen-Mary; McDonald, M.-Margaret; McCulloch, Cath.-Flora; Collins, Margaret-Ann; Alliston, Lillian; Rochette, Gertrude; Gendron, Mabel; Pelley, Lily-Maud; Chabot, Aurore.

Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction—Ethier, Orise.

Modèle français et anglais.—Satisfaisant—Roy, Joseph-Philémon; Vuylsteke, Béatrice; Corbière, Germaine; Morin, Alfred; Nobeit, Alphonse; Hébert, Donald; Bourret, Joseph; Dusablon, Sylvestre; Rochette, Joseph; Filion, Rosario; St-Jean, Lorenzo; Crépeau, Ernest.

Modèle français et anglais.—Distinction—Deshalliers, Louis; Beaudoin, Joseph; Baril, Émile; Laurin, Joseph; Dupré, Clément; Delorme, Edouard; Prigent, Joseph; Dupuis, Fabien;

Sénécal, Oswald; Sauvageau, Charles; Champagne, Donat; Lacasse, Joseph; Carrier, Georges; Trudeau, Jean; Petit, Aurélien; Lépine, Ernest; Beaudoin, Anna-Marie; Lacombe, M.-Anna-Alma; Morency, Frédéric; Doré, Laure-Annette; Robert, Joseph-N.; Hébert, Lucienne; Fabre, Léon.

Modèle anglais et français.—*Distinction*—Tringue, M.-Laetitia; Labonté, Ida; Trotter, Yvonne.

Académie français.—*Satisfaisant*—Monette, Jos.-Raoul; Albert, Alice; Sévigny, Rose-Anna; Surprenant, Antonia; Martineau, Blanche; Troie, Albertine; Boucher, Henri; Lacharité, Vilmer; Forest, M.-Louise; Brassard, M.-Alice; Brien dit Desrochers, Joseph; James, Eugène; Morin, Jos.-Philippe; Guérin, Pierre-Marie; Bastien, Marguerite.

Académie français.—*Distinction*—Moisan, Jean-Baptiste; Gagnon, M.-Antoinette; Bérubé, M.-Déméris; Hotte, Marie-Louise; Piton, Jean-Marie; Laferrière, Lucien; Desjardins, Maria; Robillard, M.-Bl.-Yvonne; Bérubé, Marie-Anne; Lefebvre, M.-Alexandrine; Forgues, M.-Augusta; Beaudry, M.-Yvonne; Richard, M.-Julie-Cordélie; Bourque, Jos.-Noé; Lancot, Alice; St-Jacques, Bernadette; Léonard, Marie; Poitras, Gabrielle; Fusey, Marie-Anna; Bertrand, Elisabeth; Caplette, Delphis; Pellerin, Jos.-Émile; Bergeron, Isabelle; Cauchon, M.-B.-Bernadette; Lussier, Delphine; Briard, Marie-Antoinette; McAvoy, Annette; Denis, M.-Antoinette; Laurent, M.-Jeanne-Adrienne; Perreault, M.-Alma; Gendron, Léontine; Bosaf, Isidore; Courchêne, Stanislas; Dazé, Léontine; Labelle, Lucie; Ladouceur, Justine; Normandeau, Berthe; Michaud, Laurette; Arsenaux, J.-Charles-Ant.; Béchar, Dorilda.

Académie anglais.—*Satisfaisant*—Bradley, Ethel; Barré, Theresa-Bridget; White, Joseph-L.

Académie anglais.—*Distinction*—McMenamin, Marg.-Esther; Mullen, Ellen-Mildred; Cameron, Ella-Agnès.

Académie français et modèle anglais.—*Satisfaisant*—Ducap, Wilfrid; Langlois, Joseph.

Académie français et modèle anglais.—*Distinction*—Cyr, M.-Anne-Jeanne; Giroux, Joseph; Officialdéguy, Gratien.

Académie français et modèle anglais.—*Grande distinction*—Castonguay, M.-Antoinette.

Académie français et anglais.—*Satisfaisant*—Tousignant Enos; Eon, Joseph.

Académie français et anglais.—*Distinction*—Desbois, Albert; Trellu, François; Bouy, Joseph; Lafond, Léonidas; Blais, Georges; Perrault, J.-H.; Kerborion, Yves; Legault, Donat-Joseph; Fraleux, Pierre; Labarre, Hervé; Caron, Arthur; Reboul, Jos.-Frs-Régis; Baillargeon, A.-Lebbéus.

Académie anglais et français.—*Satisfaisant*—Gosselin, Henri; Hébert, Siméon; Morin, Julia.

Académie anglais et français.—*Distinction*—Gervais, Joseph; Tougas, Charlotte; Benoit, Virginie; Chauvin, M.-Lydia; Clermont, Béatrice-L.; Mondor, Éva-G.; Métras, M.-Antoinette.

QUÉBEC

Modèle français.—*Satisfaisant*—Bédard, Bernadette; Bégin, Béatrice; Morin, Angelina; Bernier, Anne-Marie; Naud, Cécile; Bélanger, Béatrice; Boisvert, Julia; Bernier, Angéline; Bélanger, Antoinette; Gauvreau, M.-Jeanne; Moisan, Fernand; Castonguay, Ernestine; Sirois, Gertrude; Morissette, Angéline; Dorval, Jeanne; Hamel, Éva; Boivin, Hélène; Marotte, Adrienne; Goudreau, Alice; Richard, Stella-Amanda; Perrault, Rachel; Bouillé, Élodie; Lessard, Alice; Petit, Joseph-Augustin; Turcotte, Yvonne; Cloutier, M.-Jeanne; Hébert, Léonie; Richard, M.-Ange; Cauchon, M.-Rose-Anna; Bacon, Jeanne; Mercier, Yvonne; Dutil, Éva; Blais, M.-Rose de Lima; Leclerc, M.-Louise-Yvonne; Lefebvre, Juliette; Doiron, M.-Antoinette; Picard, Annette; Bédard, Marie-Anne; Jobin, M. Emma; Massicotte, M.-Jeanne-Alice; Guy, Alice; Matte, Graziella; Bellenger, Blanche; Jobin, Bernadette.

Modèle français.—*Distinction*—Bouchard, Philomène; Lecomte, Marie-Anna; Langlois, Délia; Laliberté, Juliette; Vallée, M.-Marthe; Verret, M.-Jeanne; Gagné, M.-Anne-Philomène; Savard, M.-Anne-Bernadette; Vincent, M.-Béatrix; Chouinard, M.-Rose; Ruel, Yvonne; Barras, M.-Imelda; Fortin, M.-Alvine; Beaulieu, M.-Nora; Guimond, M.-Angéline; Thomassin, Joséphine;

Charland, M.-Alice; Spénard, M.-Alice; Dolbec, Marie; Pérusse, M.-Justine; Guay, M.-Alice; Veilleux, Julia; Castonguay, M.-Ange; Bélanger, Praxède; Grenier, M.-Anne; Coulombe, Marie-Ange; Blanchet, M.-Louise-Anna; Robert, Régis-André-Marius; Méthot, Marg.-M.-Antoinette; Desrochers, Élise; Durand, Éva; Dubé, M.-Louise; Pelletier, Germaine; Saucier, Marg.-Marie; Anctil, Alida; Paré, Noëla; Nadeau, Yvonne; Picard, Émilie; Butin, Pétrus; Dionne, Jeanne; Dechêne, Cécile; Bélanger, M.-Anna; Robitaille, M.-Anna; Cloutier, Anysie; Croteau, M.-Jeanne-Lorette; Croteau, Florestine; Mailly, M.-Amanda; Gosselin, M.-Anne-Léda; Frenette, Valérie; Latulippe, Adéline; Maranda, M.-Anna; Brochu, Albertine; Couet, Antonia; Roy, Valérie; Michaud, Mathilde; Bilodeau, M.-Eugénie; Morisset, M.-Julie-Anna; Leclerc, M.-Jeanne; Blanchet, M.-Régina; Ouellet, M.-Jeanne; Blanchet, M.-Angèle; Giroux, Emma; Godbout, M.-Anne-Magdeleine-Rachel; Coulombe, Marguerite; Simon, Henriette; Chaloult, Anita; DeVarenes, Antoinette; Dorion, Adrienne; Dubé, Charlette; Henry, Germaine; Laplante, Régina; Pelletier, Joséphine; Poliquin, M.-Jeanne; Mayrand, Bridgitte; Dolbec, M.-Aurée; Marceau, Marie-Anne-Geneviève; Toutant, M.-Aurélio-Laura; Boulanger, M.-Joseph-Yvonne; Bédard, Bernadette; Bédard, Lucie-Anna; Pageau, Jeanne; Marchand, M.-Hélène-Annette; Morneau, Louise; Bouillé, Isabelle; Raymond, Irma; Lachance, Gratia; Gignac, M.-Jeanne; Levaek, M.-Marguerite; Gignac, M.-Réxima; Cauchon, M.-Delvina; Bouchard, Rachel; Beaudet, Florida; Lantagne, Imelda; Charland, Bertha.

*Modèle anglais.—Distinction—*Kelly, M.-Agnes.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction—*Savard, M.-Octavie-Gérardine; Boulet, Annonciata; Giroux, Eugénie.

*Modèle anglais et élémentaire français.—Distinction—*Powers, Margaret-Muriel.

*Modèle français et anglais.—Satisfaisant—*Côté, Jeanne; Gillander, Yvonne.

*Modèle français et anglais.—Distinction—*Noël, Blanche; Turgeon, Rose; Charest, M.-Noémie.

*Modèle anglais et français.—Distinction—*Noonan, Ellen-Alice.

*Académique français.—Satisfaisant—*Richard, Alexina; Laroche, M.-Clotilde; Mailly, Lucienne; Boulet, M.-Anna; Chabot, M.-Anne; Bilodeau, Laurianna.

*Académie française.—Distinction—*Pontvianne, François; Normand, Lucia; Mathieu, Gilberte; Dumas, Bernadette; Beaudoin, M.-Léona-Floria; Dupont, Rose-Anna; Blanchet, M.-J.-Victorine-Laure; Richard, M.-Rose-Anna; Simard, M.-Fernande-Anita; Cloutier, Marie; Dupont, Berthe; Verreault, Pauline.

*Académie française et élémentaire anglais.—Distinction—*Hébert dit Gosselin, M.-Alphonse.

*Académie française et anglais.—Satisfaisant—*Loiselle, M.-Anne; Genest, Bernadette.

*Académie française et anglais.—Distinction—*Massé, Eugénie; Durocher, Philias; Choquette, Cyprien; Doyon, Philippe-Auguste; Chalandar, Jean-Joseph.

TROIS-RIVIÈRES

*Modèle français.—Satisfaisant—*Germain, Régina; Méthot, Annette; Lefebvre, Blanche; Buist, M.-Anne-Yvonne; Lefebvre, M.-Yvonne-Indiana; Caron, Germaine; Johnson, M.-Antoinette-Agnès.

*Modèle français.—Distinction—*St-Armand, Thérèse; Gendron, Lucie; Lamy, Yvonne; Pratte Lés; Lafontaine, Berthe; Lafontaine, M.-Anne-Jos.-Antoinette; Trudel, M.-Genova-Élisabeth; Grammont, M.-Élisabeth; L'Heureux, M.-Louise-Bella; Dupont, M.-Égile-Alma; Trudel, M.-Florida; Levasseur, Cécile; Levasseur, Corinne; Paquin, M.-Isella-Alméria; Daneau, M.-Eugénie; Villemure, M.-Blanche; Viviers, Dorina; Rocheleau, Bertha; Chénevert, Laura; Brousseau, Juliette; Bourassa, Marie-Eugénie; Dussault, Laurette.

*Académie française.—Satisfaisant—*Bourlier, Pierre-Émile.

*Académie française.—Distinction—*Caron, M.-Emma-Blandine.

NICOLET

Modèle français.—Satisfaisant—Boisvert, Anna; Joyal, M.-Reine; Lemire, Édith; Bourgeois, Albertine; Proulx, Hélène; Lemire, Cécile; Paquin, Hélène.

Modèle français.—Distinction—Dampousse, Irène; Proulx, M.-Albina; Veilleux, Gertrude; Gélina, M.-Ida-Bella; Deschênes, Angéline; Brulé, Anna; Trottier, Florida; Beaumier, Antoinette; Duval, Anne-Marie-Hélène; Simard, Jeanne; Rajotte, Bertha; Garon, Armanda; Leclair, Ida; Mineau, Florina; Héroux, Albertine.

Modèle français et anglais.—Distinction—Painchaud, Yvette; Drouin, Alma; Proulx, Florette; de Tonnacourt, Valentine; Cormier, Clara.

SAINT-HYACINTHE

Modèle français.—Satisfaisant—Aucoin, M.-Louise; Cordeau, M.-Anna

Modèle français.—Distinction—Michon, Léopoldine; Cournoyer, Yvonne; Lafrance, Éva; Tanguay, Marie; Gauthier, Élisabeth; Éthier, Marie-Anne; Chapdelaine, Alice; Larivière, Fabiana; Lusignan, Germaine; Gaudette, Rosa; Boisselle, M.-Rose; Gendron, Noëlia; Tanguay, Juliette; Leclerc, Yvonne; Antaya, M.-Céline; St-Martin, M.-Bernadette-Arzélie; Cormier, Alice; Gaudette, Marie; Guertin, M.-Thérèse; Beaulieu, M.-Ange; Beaudry, M.-Anne; Provost, M.-Alice-Éva; Létourneau, M.-Madeleine-Bern.; Bibeau, M.-Alberta-Hélène; Langevin, M.-Clémentine; Tétrault, Augustine; Robida, Blanche-Alice; Lachapelle, Anna-Louisa; Sauvageau, M.-Antoinette; Morel, M.-Rosa; Vigneau, Corinne; Lapolice, Aldéa; Deslauriers, Berthe; Laurence, M.-Blanche; Corbeil, M.-Euphrasia; Larue, M.-Lorette-Albina; Chaput, M.-Joseph-Anne-Noëlia; Gauthier dit Landreville, M.-Léona; Raymond, M.-Blanche-Louisiane; Marotte, Maria-Éva; Bourgeois, M.-Corinne; Vary, Agathe; Darce, Yvonne; Fontaine, Nathalie; Bourbeau, M.-Eugénie; Tétrault, Geneva; Savignac, Irène-Ida; Roireau, Irène; Robert, Aldéa; Alix, Berthe; Lafrenière, M.-Yvette; Valcourt, M.-Rose-Robertine; Sylvestre, M.-Blanche; Loisselle, Jeanne; Phaneuf, Jeanne; Losange, M.-Anne; Jacob, Éva; Lavallée, Valéda; LaRoche, Maria; Cournoyer, Catherine; Sauvageau, Auréa; Trudel, Claire; Goulet, Claire; Vanasse, Yvonne; Chassé, Juliette; Viens, Emma; Rouleau, Antoinette; Fleurant, Antoinette; Morin, Exilda; Lafontaine, M.-Thérèse-Hermine; Lemire, M.-Florence-Yvonne; Hirbour, Cécile; Lafrance, Béatrix; Lafleur, Alice-Régina; Lafrance, Amanda; Gingras, Germaine-Lydia; Delage, M.-Rose-Béatrice; Laporte, Marie; Coriveau, Albertine; Desrosiers, M.-Aldéa.

Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction—Paradis, M.-Mathilda.

Modèle français et anglais.—Distinction—Parent, M.-Hélène-Geneviève; St-Pierre, M.-O.-Irma; Fleury, M.-Louise-Ella; Pratte, Noémie-Hermine; Vallières, M.-Ernestine-Yvonne; Brouillard, M.-Corona; Peloquin, M.-Clara-Delia; Dorval, Clara; Campbell, Gertrude; Plamondon, M.-Cécile; Goyette, R.-L.-Dorilla; Cossette, Émile; Blanchet, Jos.-Théodore; Fortier, Jos.-Alguéric; Toussignant, Jos.-Arthur; Godreau, Ls.-Joseph; Rouleau, Jos.-Louis; Côté, Armand; Ménard, Josphat; Perreault, Jos.; Courcy, Jos.-Henri; Bécotte, Arthur; Lajeunesse, Patrie; Lacoursière, Wilbrod; Hallé, Edmond; Bernatchez, Jos.-Magloire; Vézina, Alfred.

Modèle anglais et français.—Distinction—Lincourt, M.-Alma-Alberta; Bergeron, Germaine.

Académique français.—Distinction—Fournier, M.-Lucie; Fournier, M.-Alice; Beaugard, Angélique; Héon, Hortense.

Académique anglais.—Distinction—Béland, Yvonne.

Académique français et modèle anglais.—Satisfaisant—Guertin, Cécile.

Académique français et modèle anglais.—Distinction—Arès, Lucienne; Dufresne, Imelda; Bisebois, Éva; Phaneuf, Marguerite; Nadeau, M.-Antoinette-Angéline; Poirier, M.-Lse-Alma.

Académique français et anglais.—Satisfaisant—Grenier, Joseph-Léonard.

Académique français et anglais.—Distinction—Vézina, Jos.-Bruno; Faubert, Siméon; Gaudreault, Ernest; Desrochers, Arthur; LeBrun, Rosario; Cloutier, Alexis; Lambert, Osear; Grégoire, Meroédès; Gagnon, Stanislas; Coursodon, Émile; Lavoie, Joseph; Bouchard, Victorien; Cassau, Cyprien.

Académique anglais et français.—Distinction—Dubois, Parmélie.

RIMOUSKI

Modèle français.—*Satisfaisant*—Dugal, M.-Bl.-Martine; Chouinard, Bl.-Cécile.

Modèle français.—*Distinction*—St-Laurent, M.-Laure; Deschênes, Yvonne; Vézina, M.-Anne-Sylvia; Dion, M.-Eugénie; Pelletier, Amélie; Côté, Céline; Tremblay, Marie-Antoinette; Beau-lieu, M.-Louise-Laura; Côté, Estelle; Audet, M.-L.-Marguerite; Proulx, Marie; Desrosiers, Henriette.

Académique français.—*Distinction*—Langlais, M.-Henriette-Arthémise.

JOLIETTE

Modèle français.—*Satisfaisant*—Morin, M.-Laure; Tourigny, M.-Ange; Guilbault dit Grand-pré, Berthe-Laura; Caumartin, Edmée; Landry, Agnès; Riquier, M.-Rose; Archambault, A.-Béatrix.

Modèle français.—*Distinction*—Gagné, Aurore; Sicard, Rose-Maria; Pothier, M.-Jeanne-Oliva; Buist, M.-Yvonne-Annette; Allaire, M.-Jeanne; Joly, Bertha; Ducharme, Anna; Marion, Juliette; Farley, Bernardine; Plante, M.-Louise; Leblanc, M.-Rose-Alba; Archambault, M.-Jeanne; Beauséjour, Léona; Faust, Aurore; Laferrière, M.-Albertine; Lippé, M.-Éliane; Desrosiers, M.-Bernadette-H.; Rivest, Maria-Emma; Mendor, Gabrielle; Lasalle, Emmélie; Rondeau, Imelda; Comtois, Irène; Forget, M.-A.-Marguerite; Latour, Yvonne; Joly, Opalma; Fafard, Edouardina; Clément, Clémentine; Mercure, Élisabeth; Venne, Albina; Dupuis, Bernadette; Morin, Adéline; Courchène, Marie; Plante, Lodia; Robillard, M.-Louisa; Forest, Gertrude; Cédras, M.-Julie; Forest, Marguerite; Poitras, Yvonne; Cormier, Alma; Séguin, Aline; Gauthier, dit Landreville, Antoinette; Bonaventure, M.-Fabiola; Goulet, M.-Eva; Lachapelle dit Jeannotte, M.-Anne; Boisvert, Alpebia; LaRue, Alice; Riopel, Aline; Contant, Lucienne; Meunier, M.-L.-Délina.

Modèle français et élémentaire anglais.—*Distinction*—Mérineau, M.-Anne.

Modèle français et anglais.—*Distinction*—Chénier, Joséphine; Breault, Emma; Ricard, Alida.

Académique français.—*Satisfaisant*—Desrochers, Fose; Lévesque, Céline.

Académique français.—*Distinction*—Desrochers, Sarah; Leblanc, Marguerite; Forest, Anna; Pelletier, M.-Blanche; Poitras, Germaine; Larrivée, M.-Anne, alias Marg.

SAINTE-MARIE

Modèle français.—*Satisfaisant*—Blais, Yvonne; Létourneau, M.-Anne-Mélanie; Gagnon, M.-Alexina; Paquet, Maria; Pomerleau, Blanche; Cloutier, M.-Louise; Vachon, Bernadette; Tanguay, Édith-Lucienne; Trahan, Anna; Bilodeau, M.-Nella; Dodier, M.-Anne-Bertha; Pomerleau, Valéda.

Modèle français.—*Distinction*—Godbout, M.-Antoinette; Fontaine, M.-Estelle-Imelda; Hallé, M.-Yvonne; Fortin, Marie-Anne; Lacourrière, M.-Hélène-Béatrice; Jolicœur, M.-Cécile-Imelda; Lapointe, Darilda; Lavallée, M.-Alice-Éva; Audet, Alice-Anastasie; Morissette, M.-Blanche; Laliberté, M.-Antoinette; Tanguay, M.-Alfréda; Bisson, Marguerite; Lessard, Hedwidge; Pomerleau, M.-Desneiges; Côté, Albertine; Morneau, Eugénie; Lessard, M.-Éva; Fortier, Lucienne; Audet, dit Lapointe, M.-Jeanne; Ferland, Alma; Grégoire, Bernadette; Paradis, Bl.-Corinne; Cliche, M.-Ange; Simard, Julie; Beaulieu, Bernadette; Goulet, Albertine; Gilbert, Noémie; Poulin, Angéline; Gagnon, Eugénie; Dodier, Maria; Couture, M.-Rose-Aimée; Lambert, Olida; Bourret, Blandine.

Modèle français et élémentaire anglais.—*Satisfaisant*—Murphy, M.-Élisabeth-Bernadette.

Modèle français et élémentaire anglais.—*Distinction*—Turgeon, Jos.-Arsène; DeBlois, Alexandrine.

Modèle français et anglais.—*Distinction*—Vaillancourt, M.-Alma.

Académique français.—*Satisfaisant*—Racine, Jos.-Philippe.

Académie français.—*Distinction*—Kirouac, Bernadette; Ferland, Louis-Joseph; Veilleux, Vital; Asselin, Annette; Faucher, Jean-Joseph; Fortin, Jos.-Stanislas.

Académie français et élémentaire anglais.—*Distinction*—Doyon, Marie-Ange.

SHERBROOKE

Modèle français.—*Satisfaisant*—Lussier, Rose-de-Lima; St-Jean, Ida; Ponton, Léontine; Lemieux, Angéline; Mondor, M.-Anne.

Modèle français.—*Distinction*—Roy, Marie-Anne; Legendre, Ida; Courtemanche, Blanche-Irène; Serosati, Marie; Benjamin, Bertha; Lambert, Berthe; Allaire, Mathilda; Grégoire, Maximilienne; Bérubé, Exorcé; Landry, Angéline; Godbout, Laura; Emond, Yvonne; Boldue, M.-Louise-Désanges; Goupil, M.-Antoinette; Bégin, M.-Anne; Coartemanche, Régina; Quintal, Joséphine; Racine, Bertha-Ella; Chouinard, Anna; Plamondon, Rose-Alma.

Modèle anglais.—*Distinction*—Dohan, Agnès; McCabe, Mary-Kleis.

Modèle français et élémentaire anglais.—*Distinction*—Reid, Yvonne; Simoneau, M.-Berthe; Blouin, Mamie-Lucie-M.-Delmerise; Chamberland, J.-Alma; Gervais, Yvonne.

Modèle français et anglais.—*Distinction*—Vézina, Léonie; Millar, Muriel; Primeau, Dina; Bernier, Béatrice; Cousineau, Christiane; DeBlois, M.-B.-Alphonsine; Royer dit Roy, Adèle; Girard, Fabienne.

Académie français.—*Satisfaisant*—Verreault, Gabrielle.

Académie français.—*Distinction*—Morin, M.-Lse-Bernadette; Pagé, Pauline.

Académie français et modèle anglais.—*Distinction*—Marcotte, M.-L.-Marguerite, Rheault, Rachel.

Académie français et anglais.—*Distinction*—Guay, Charlotte; Richard, Flore.

FRASERVILLE

Modèle français.—*Satisfaisant*—Picard, Alma; Guimont, M.-Eugénie-Diana; Bélanger, M.-J.-Antoinette; St-Pierre, M.-Anna; Gagnon, M.-Louise.

Modèle français.—*Distinction*—Marchand, M.-Louise; Pelletier, Élisabeth; Bélanger, M.-Yvonne-Georgette; Lavoie, Stella; Simoneau dit Pipe, M.-Antoinette-Angéline; Michaud, Lucie; Dubé, Marie-Louise; Rioux, Delvina; Ouellet, Élise alias Corinne; Belzil, Marie; Michaud, Léa; Dionne, Joséphine; D'Amours, M.-Anne-Hélène; Grand'Maison, Alexina; Hudon, Alice-Julia-M.; Malenfant, M.-L'Euphémie; Gagnon, Bl-Médora; Thibault, Yvonne; Pelletier, Yvonne; Blouin, Irène; Roy dit Lauzier, Juliette; Lévesque, Aurora-Elmina; Lapointe, Élisabeth.

Modèle français et élémentaire anglais.—*Distinction*—Richard, Élisabeth.

Modèle français et anglais.—*Distinction*—Deschênee, Frs.-Régis.

Académie français.—*Distinction*—Landry, Angèle; Dionne, Juliette.

VICTORIAVILLE

Modèle français.—*Satisfaisant*—Thibault, Christine; Lehouillier, Armanza.

Modèle français.—*Distinction*—Champoux, Alma; Perrault, Alice; Camden, Aldéa; Lajennesse, Nelly; Pinard, M.-Jeanne; Houle, Lucienne; Héon, Anita.

SAINT-GEORGES

Modèle français.—*Satisfaisant*—Tanguay, Aurore.

Modèle français.—*Distinction*—Champagne, Délia; Poulin, M.-Agnès; Giroux, Charles; Nolin, M.-Antoinette; Fortier, Imelda; Lafontaine, Aurore; Lacoursière, A.-M.-Victoire; Poulin, M.-Rose; Toulouse, Corinne; Jolicœur, Laurence; Roy, M.-Rachel-Bella; Ménard, Léonie-M.; Beaudoin, Marie; Beaudoin, Denise; Métivier, M.-Bérénice; Dionne, M.-Jeanne.

Modèle français et anglais.—*Distinction*—Roy, Jos.-Ludger.

Académie français.—*Distinction*—Morissette, M.-Élianne-Désylda.

VALLEYFIELD

Modèle français.—Satisfaisant—Montpetit, M.-B.-Yvonne; Gendron, M.-Félixine; Laberge, Lucienne; St-Michel, Delphina; Poirier, M.-Antoinette; Lalonde, Clara; Théoret, M.-Odila; Lebauf, Bella.

Modèle français.—Distinction—Pethel, Corona; Myre, Madeleine; Laberge, Laura.

Modèle anglais.—Distinction—Coffey, Harriet.

Modèle français et anglais.—Satisfaisant—Huot, Marie-Des-Neiges.

Académie français et anglais.—Distinction—Bonneville, Alfred.

SAINT-FERDINAND

Modèle français.—Satisfaisant—Boulangier, Albini.

Modèle français.—Distinction—Boulangier, Germaine; Savoie, M.-Simonne; Picard, M.-Blanche; Chabot, Angéline; Derooy, Marguerite; Boissonneault, Irène; Lafontaine, M.-Anne; Grenier, Germaine; Guilmette, Georgiana; Martineau, Rose-Alba; Vachon, Antoinette; Brousseau, Marie; Couture, Éliane; Godbout, Marie; Jacques, Aurore; Couture, Anita; Martineau, Yvonne; Bérubé, M.-Joséphine; Roy, Régina; LaRochelle, M.-Thérèse; Grenier, Lydia; Spénard, Lucienne; Boulé, Alice; Provencher, Laure-Alice; Dupré, Blainde.

Modèle français et anglais.—Distinction—Bérubé, M.-Blanche; Bérubé, Émilia.

Modèle anglais et français.—Distinction—Laliberté, Florida.

Académie français.—Distinction—Tureotte, Bernadette; Charest, M.-Éva alias Yvonne.

Académie français et modèle anglais.—Distinction—Dumais, Blanche.

MONTEBELLO

Modèle français.—Satisfaisant—Daigneault, Marguerite; Desabrais, Valentine.

Modèle français.—Distinction—Côté, Éléonore; Charlebois, Jeanne; Brunet, Valéda.

Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction—Lacombe, Marg.-Lorenza; Boursier, Marie.

Modèle français et anglais.—Distinction—Brioot, Laure; McEvoy, Pansy-May; Lalande, M.-Jeanne-Rose.

FARNHAM

Modèle français.—Satisfaisant—Véronneau, Catherine; Laporte, M.-Lse-Albina; D'Avignon, Lillian.

Modèle français.—Distinction—Houle, Donald; Monast, Gertrude; Jeanneau, Berthe; Simard, M.-Louise; Jeanneau, Yvonne-Alice-Maria; Bessette, M.-Ida; Davignon, M.-Alexandrine; Giroux, M.-Ange-Alice; Boucher, M.-Rose; Beaudry, Albine.

Modèle anglais.—Satisfaisant—Goyette, Anna; Weston, Jane.

Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction—Desroches, Elphigina.

Modèle français et anglais.—Satisfaisant—Hébert, Hélène; Hébert, M.-Blanche; Blanchette, Marie-Ella.

Modèle français et anglais.—Distinction—Pollender, Yvonne; Delège, Maria.

ROBERVAL

Modèle français.—Distinction—Plourde, Anna-Marie; Villeneuve, M.-Hélène; Guay, M.-Alice; Plourde, Simonne; Gilbert, Anna-Marie; Bergeron, M.-Albertine; Potvin, Antoinette; Beaulieu, Alice; Lessard, M.-Albertine.

CHICOUTIMI

Modèle français.—Satisfaisant—Lamontagne, Marguerite; Labrie, Gérardine.

Modèle français.—Distinction—Tremblay, Cécile; Gagné, Jeanne; Dufour, Germaine; Gagnon,

Yvonne.

Modèle français et anglais.—Distinction—Topping, M.-Stella.

Académique français.—Satisfaisant—Doyon, Lucienne.

HULL

Modèle français.—Distinction—Quesnel, M.-Thérèse-Lucienne; Blais, M.-Alice-Irène; Lamarque, Léonie; Villeneuve, Éliane; Ménard, M.-Jeanne; L'Écuyer, M.-Ange; Meloche, Marthe; Potvin, M.-Louise; Mercier, Antoinette; Mongeon, Augustine; Pilon, Florida.

Modèle anglais.—Distinction—Maloney, Irène; Landiault, M.-Louise; McFarland, Mary-E.-G.; Lawn, Clara; Grace, Mona; Stanton, Irène-V.; Cleary, Kathleen-Mary; O'Brien, Rhoda; Morris, Angela; Bush, Ada; Gorman Mabel; Dolighan, Agnès; Carswell, Irene; Flannery, M.-Sophia; Collins, Agnes; Kavanagh, Pearl.

Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction—Potvin, M.-Jeanne.

Modèle français et anglais.—Distinction—Gratton, Corinne; Landry, Reine; Berthel, Aurore; Blais dit Gladu, Laurence; Campeau, Fabienna.

Modèle anglais et français.—Distinction—Ackert, Ruth.

Académique anglais.—Satisfaisant—McLaughlin, Catherine-Mary.

Académique français.—Distinction—Stanton, Hilda-Agnes.

Académique français et modèle anglais.—Cousineau, Alice; Héon, Annette; Emond, Marie.

Académique anglais et modèle français.—Satisfaisant—Hewston, Verbie-Helena.

Académique anglais et modèle français.—Distinction—Campbell, Eileen; Burke, Mary-Jane.

HAVRE-AUX-MAISONS

Modèle français et anglais.—Distinction—Delaney, M.-Rose-Fabiola.

CARLETON

Modèle français.—Distinction—Dufour, M.-Julie; Galland, M.-Joséphine; Savoie, Mélanie; Débigaré, Élise; Goulet, Lucie; Cyr, Emma.

Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction—Landry, Gertrude; Landry, Léocadie.

Modèle anglais et élémentaire français.—Distinction—Gédéon, Rita.

GRANDE-RIVIÈRE

Modèle français.—Satisfaisant—Grenier, M.-Marcelline; Leblanc, M.-Marguerite.

Modèle français.—Distinction—Couture, M.-Anne-Stella;

Modèle français et anglais.—Distinction—Jessopt, M.-Elisabeth; McInnis, M.-Modeste-Eugénie.

SAINTE-ANNE-DES-MONTS

Modèle français.—Distinction—Chenel, M.-Yvonne-Eugénie; Miville, Yvonne; Chenel, Adéline; Lèvesque, Yvonne.

FORT-COULONGE

Modèle anglais.—Satisfaisant—Tierney, Gertrude.

Modèle anglais.—Distinction—Duffy, Mary-Mabel.

NEW-CARLISLE

Modèle français.—Satisfaisant—Bernard, Blanche.

Modèle français.—Distinction—Arseneault, Yvonne; Bélisle, Béatrice; Gauthier, Nella; Arseneault, Éléonore.

SAINT-JOVITE

Modèle français.—Distinction—Sénécal, Gratia; Gagnon, Blanche; Lemay, Juliette; Bélec, M.-Elva; Latour, Marg.-Marie; Morand, Florentine; Charbonneau, Lorette; Héту, Bernadette; Godard, Marguerite-Marie.

BAIE SAINT-PAUL

Modèle français.—Satisfaisant—Harvey, Éva; Harvey, M.-Lée.

Modèle français.—Distinction—Tremblay, Céline; Simard, Édith; Bouchard, Maria; Giroux, Albertine; Larouche, Lauretta; Tremblay, Angeline; Lajoie, Lucie; Langis, Attala; Rochette, M.-J.-Emma.

Modèle français et anglais.—Distinction—Bhéer, M.-Lée-Alma.

VILLE-MARIE

Modèle français.—Satisfaisant—Bérubé, M.-Alphonsine; Farley, Rosia.

Modèle français.—Distinction—Cartier, Jeannette; Robert, Edmondine; Côté, M.-Anne; Labelle, Bernadette.

Modèle français et anglais.—Distinction—Bernier, Alice.

Académique français et modèle anglais.—Distinction—Bérubé, Émélie.

RIVIÈRE-AU-RENARD

Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction—Beaudoin, M.-Alexandrine.

MANIWAKI

Modèle français.—Distinction—Dionne, Marie; Dionne, Louise; Roy, Lorette.

Modèle anglais.—Satisfaisant—Forest, Margaret; White, M.-Catherine.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DIRECTION DU DESSIN

Conseils généraux sur la manière de faire la classe de dessin

Le nouveau programme du dessin se préoccupe surtout de développer l'initiative et la personnalité de l'enfant. Par une conséquence naturelle, il exige à plus forte raison, des maîtres, cette même initiative et cette personnalité.

Un maître vraiment digne de ce nom formera lui-même son plan d'études, adapté aux circonstances, au nombre et à l'intelligence des enfants,

aux ressources de son école. Il est évident que les applications du programme doivent être différentes suivant les régions et suivant les milieux où les écoles se trouvent.

Mais, quel que soit le plan adopté pour les modèles et la gradation des exercices, la méthode à appliquer ne varie jamais: partir de l'objet réel ou naturel pour expliquer les règles du dessin. *Sous aucun prétexte, pas de copies de gravures.*

Le temps n'est plus où il suffisait de faire prendre à l'élève un cahier de modèles graphiques pour qu'il reproduise sur la page placée en regard les carrés, les rectangles, les losanges, etc., qu'il voyait tracés: besogne mécanique et stérile que l'enfant faisait sans plaisir et qui ne lui donnait aucune compréhension des formes extérieures. Sans doute, le procédé était très commode pour le maître qui n'avait à s'occuper de rien et ne s'inquiétait pas de préparer sa classe de dessin. **MAIS UN ENSEIGNEMENT EST CONDAMNÉ QUAND NI L'ÉLÈVE, NI LE PROFESSEUR N'ONT RIEN À Y METTRE D'EUX-MÊMES.**

Pour bien pratiquer la méthode nouvelle, le maître devra réfléchir d'avance à sa classe de dessin et la préparer comme il prépare les autres classes. Il se préoccupera de choisir ou de suggérer des objets modèles et de les graduer suivant l'âge et les capacités des élèves.

Une bonne gradation de modèles, (facultative toutefois), serait la suivante:

1—Objets usuels dont la forme se rapproche de la SPHÈRE.

2—Objets usuels dont la forme se rapproche de la DEMI-SPHÈRE.

3—Objets usuels dont la forme se rapproche du CYLINDRE.

4—Objets usuels dont la forme se rapproche du CÔNE TRONQUÉ.

5—Portes et fenêtres fermées d'abord, PUIS ENTR'OUVERTES.

6—Objets usuels dont la forme se rapproche du CUBE, puis du PARALLÉLÉPIPÈDE, puis de la PYRAMIDE.

7—Objets usuels à FORMES IRRÉGULIÈRES.

Ces objets seraient utilisés séparément d'abord, puis groupés. Ils pourraient aussi être entremêlés d'OBJETS à ÉPAISSEUR NÉGLIGEABLE.

Autant que possible, les sujets tirés du règne végétal suivraient les saisons, ou seraient artificiels.

Une fois cette partie préliminaire établie, il faut entrer dans la pratique et déterminer dans quelles conditions les plus favorables la classe doit être faite.

Un bon procédé serait de diviser l'ensemble de la classe en un certain nombre de groupes formés suivant la force des élèves. A chacun de ces groupes, on donne un objet modèle à représenter dont on explique préalablement la nature, et on insiste sur les caractères principaux nécessaires à faire ressortir dans le dessin.

Lorsqu'il s'agit de petits objets, faciles à se procurer en grand nombre, tels qu'une feuille d'arbre, une fleur, un épi de blé, une boîte vide de conser-

ves, etc., etc., il est préférable que chaque élève ait le modèle placé sur son pupitre: *les enfants se font une fête de se procurer eux-mêmes des modèles de ce genre.*

S'il s'agit au contraire, d'un objet de grandes dimensions tel que le matériel scolaire ou le mobilier du maître peuvent en fournir, un groupe nombreux peut s'exercer d'après ce modèle unique.

En plaçant un objet sous les yeux des élèves, il faut leur dire à quoi il sert, quelle place il occupe dans la nature ou dans l'industrie humaine, comment ses formes s'adaptent à son emploi, etc. Les leçons de choses, qui sont la base de l'enseignement primaire et sont si bien pratiquées dans les écoles, trouvent là leur application naturelle.

Pendant l'exécution des dessins, le maître se promènera souvent derrière les enfants; il leur donnera des indications, signalera leurs *grosses* erreurs et les guidera par de *courtes* explications. S'il constate une véritable incapacité à comprendre ou à exécuter, il peut se mettre auprès de l'enfant, indiquer sur sa feuille en quelques traits comment la difficulté doit être vaincue; il peut aussi donner des indications générales au tableau. Mais *il s'abstiendra soigneusement* de corriger ou de refaire lui-même le dessin sur la copie de l'élève. Les dessins retouchés par le maître n'ont aucune valeur pédagogique; ils empêchent toute notion des progrès accomplis et donnent aux enfants l'habitude *paresseuse* d'attendre que le professeur fasse pour eux ce qui leur semble trop difficile. L'élève doit s'habituer à rechercher lui-même ses erreurs et à les corriger.

A ces conseils, extraits pour la plupart d'auteurs français, nous joindrons le suivant: *relire les articles sur l'enseignement du dessin, publiés depuis trois ans dans "L'Enseignement Primaire".*

CHS-A. LEFÈVRE,
 Directeur de l'Enseignement du Dessin.

N. B.—Ce n'est pas à nous ni au département de l'instruction publique, qu'il faut écrire pour se procurer les manuels, cahiers ou autres articles de dessin signalés dans "*L'Enseignement primaire.*" Envoyer commande, *accompagnée d'un mandat-poste, couvrant prix et transport*, aux adresses mentionnées: soit directement, soit par l'entremise d'un marchand ou du Secrétaire de la localité.



MÉTHODOLOGIE

La rédaction à la petite école

(Voir, présente livraison, la gravure: *La Messe de Minuit à la campagne*)

L'instituteur mettra sous les yeux des élèves la jolie gravure si franchement canadienne, de M. J.-A. Ferland, artiste de mérite mort trop jeune. Devant cette image frappante de vérité, la conversation sera engagée par le maître avec les élèves, de manière à provoquer chez eux l'observation, qui leur fera comprendre le sujet, par la lecture de l'image. Ce sera la préparation du devoir.

Maître.—Voyez donc, mes enfants, la jolie image dessinée par un de nos artistes canadiens, mort depuis peu d'années. Regardez bien avec attention, en pensant à ce que voient vos yeux. Nous allons causer ensuite de ce que vous aura dit l'image. (*Laisser quelques instants aux élèves pour observer en silence*).

Voyons, Louis, dites nous un peu où se passe la scène; est-ce une scène intérieure ou une scène extérieure ?

Louis.—Monsieur, la scène se passe dehors à la campagne.

Maître.—Comment voyez-vous que c'est à la campagne ?

Louis.—Je le vois par les clôtures de chaque côté des chemins, par les grands espaces entre les maisons, par la grande croix de bois à la rencontre de deux chemins.

M.—Très bien; pourriez-vous dire maintenant si c'est le jour ou la nuit ?

Louis.—Ce doit être la nuit, car on voit, en haut, à gauche, la lune qui paraît à travers les branches d'un grand arbre.

M.—Vous avez raison. Mais, vous Jules, pourriez-vous dire comment est le ciel ?

Jules.—Monsieur, il est couvert de nuages dont les bords sont éclairés par les reflets de la lune.

Maître.—La lune éclaire-t-elle seulement les nuages ?

Jules.—Non, Monsieur, elle éclaire encore les toits des maisons, le chemin, et les côtés des objets qui reçoivent sa lumière.

M.—Voit-on d'autre lumière que celle de la lune ?

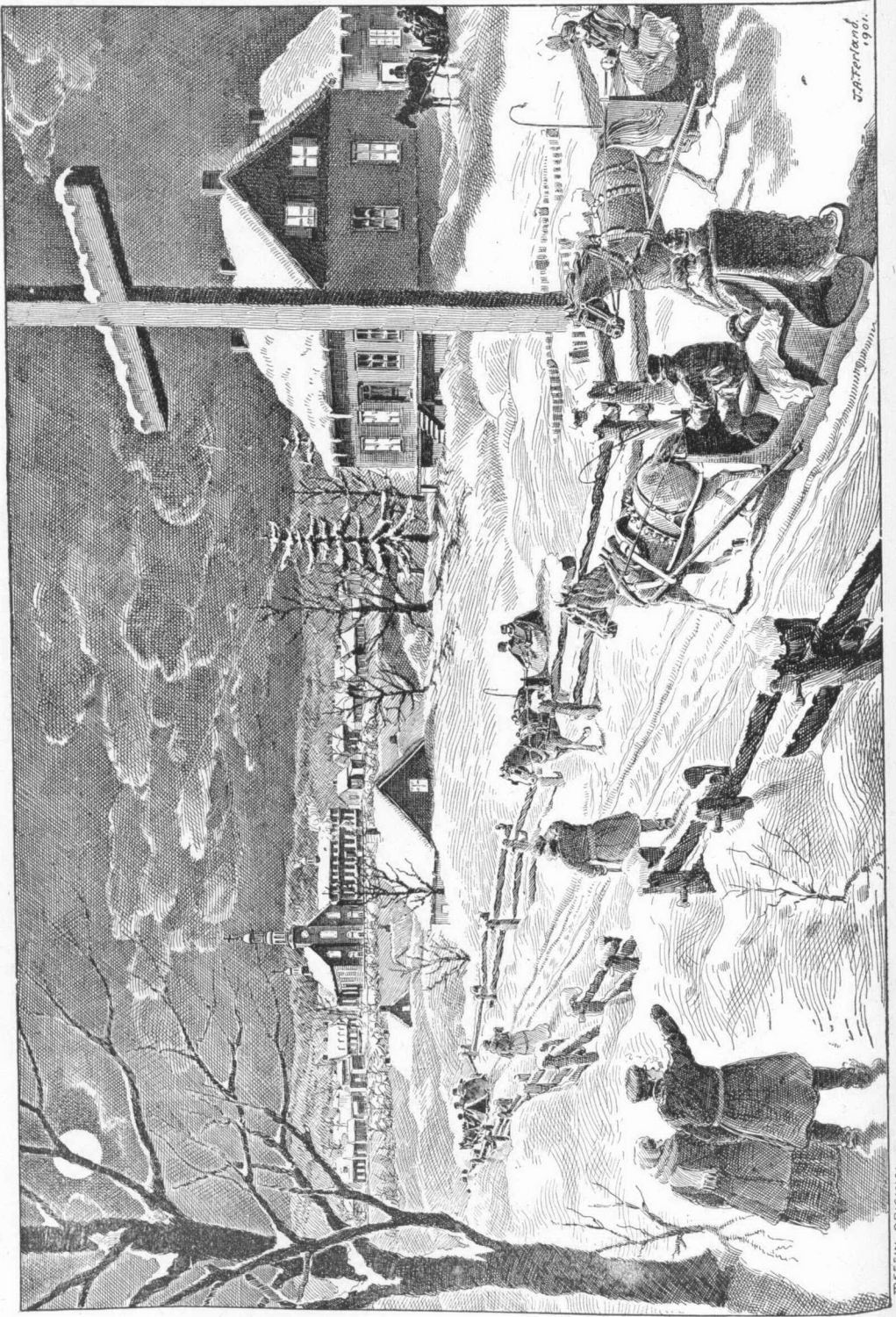
Jules.—Oui, monsieur, à toutes les fenêtres de l'église et des maisons, on voit qu'il y a de la lumière partout.

M.—C'est vrai. Paul, à votre tour, dites-nous donc en quelle saison se passe la scène.

Paul.—Monsieur, c'est pendant l'hiver.

M.—Expliquez ce qui vous le fait voir.

Paul.—On voit de la neige partout, les traîneaux sont sortis, les personnages sont habillés chaudement.



J. P. F. R. L. A. N. D. 1901.

DESSIN ORIGINAL

LA MESE DE MINUIT À LA CAMPAGNE
(Voir: "La rédaction à la petite école," au chapitre de la Méthodologie)

M.—Très bien! continuez; voyez-vous des arbres?

Paul.—Oui, M., mais ils n'ont plus de feuilles.

M.—Sont-ils bien tous dégarnis de feuillage?

Paul.—Il n'y a qu'un grand sapin qui a conservé ses feuilles; mais il est chargé de neige.

M.—Bon! maintenant, voyons, Henri, est-ce que c'est l'habitude de voir la nuit tant de lumière à l'église et aux maisons; tant de monde dehors?

Henri.—Non monsieur, je ne pense pas....

M.—Vous n'êtes pas certain, on voit que vous n'avez pas l'habitude de voyager la nuit, vous n'avez pas vu. Mais vous avez bien pensé. Alors est-ce que toutes ces lumières et tout ce monde ne vous disent rien?

Henri.—Monsieur, c'est la nuit de Noël et l'on voit que les voitures et tout le monde à pied se dirigent vers l'église, dont les cloches doivent sonner pour la messe de minuit.

M.—Très bien pensé! Vous regardez si bien que vous croyez même entendre les cloches; c'est parfait! Quel air ont tous les gens que vous voyez?

Henri.—Ils ont l'air joyeux; on dirait qu'ils se parlent au passage.

M.—Et que peuvent-ils se dire?

Henri.—Beau temps, eh! Pierre?.... Allongez le pas, Toinon, c'est le dernier coup qui sonne.... Pas besoin de fanal! le bon Dieu a allumé le sien pour tout le monde.... On va avoir une belle nuit de Noël....

M.—Oui, c'est bien cela; tout le monde est content. Noël réjouit les cœurs de tous ces braves gens, comme il a réjoui ceux des bergers de Bethléem, il y a près de vingt siècles.

Qui va me dire si l'on va voir, à l'église, quelque chose qu'on n'y voit pas d'ordinaire?

(Plusieurs demandent à répondre)

M.—Voyons, Louis?

Louis.—Monsieur, on va voir la crèche.

M.—Oui, mais voyons si Jules va nous donner plus de détails.

Jules.—On va voir la pauvre étable, dans laquelle le petit Jésus est couché sur la paille.

M.—C'est mieux. Ajoutez quelque chose, Paul.

Paul.—La sainte Vierge le présente à l'adoration des bergers qui sont accourus après l'avertissement des anges, et saint Joseph considère toute cette scène avec bonheur.

M.—Henri, pourrait-il dire encore quelque chose?

Henri.—On pourrait aussi parler du bœuf et de l'âne qui réchauffent le pauvre petit Jésus de leur chaude haleine.

M.—Et les oreilles, qu'entendront-elles?

Henri.—Je pense qu'on entendra chanter le cantique:

Ça! bergers, rassemblons-nous;
Allons voir le Messie!....

LA MESSIE DE MINUIT À LA CAMPAGNE

M.—Oui, très bien, et tous les braves gens, comme les bergers se diront en eux-mêmes: N'est-ce pas merveilleux de voir notre Dieu, qui s'est fait petit comme l'un de nous, pour nous sauver tout? Venez, adorons-le. . . . *Venite, adoremus*. . . .

Puis au retour de la messe, tous heureux prendront part au joyeux réveillon.

Eh bien! mes enfants dans votre devoir de rédaction, vous aurez à raconter, tout ce que vient de nous *dire* cette jolie gravure. Écrivez le canevas qui vous aidera dans votre travail.

CANEVAS.—Dites que vous avez vu une jolie gravure—expliquez-la—le lieu. . . . le temps. . . . les chemins. . . . les voitures. . . . les personnes. . . . la fête que l'on célèbre. . . . la crèche. . . . les cantiques. . . . terminer par une réflexion inspirée par la fête que l'on célèbre—ce que l'on fera au retour.

—Voici à peu près ce que l'on peut attendre des élèves après cette préparation:

Je viens de voir une très jolie gravure qui représente la campagne canadienne dessinée par un artiste canadien.

C'est par une belle nuit d'hiver: la lune, dans son plein, éclaire le ciel et la terre; elle jette un reflet d'argent au bord des nuages, et fait resplendir sur les toits, sur les clôtures et sur les bras de la grande croix du chemin, la neige qui les recouvre. Les érables, les trembles, tous les arbres sont dépouillés de leur feuillage; le sapin seul conserve le sien et ses branches fatiguent sous le poids des amas de neige qui y sont retenus. Toutes les maisons sont illuminées à l'intérieur, aussi bien que l'église du village et, par les fenêtres, leur lumière se mêle aux clartés de la lune. Cet éclat inaccoutumé au milieu de la nuit, annonce une grande fête. Les traîneaux sont dehors, ils glissent rapidement sur la neige, au son des gentilles clochettes qui résonnent secouées par les chevaux. De tous côtés les gens se pressent, les uns à pied, les autres en voiture, tous revêtus chaudement du grand capot d'étoffe et coiffés du casque de fourrure. On se rend à l'église, car les cloches carillonnent joyeusement et, comme autrefois les anges aux bergers, elles annoncent que le Sauveur nous est né: c'est Noël! Tous sont heureux et les joyeux propos se croisent dans l'air: "Beau temps, mon Pierre! Allonge le pas, Toinon, c'est le dernier coup qui sonne! . . . Pas besoin de fanal cette nuit, Baptiste, le bon Dieu a allumé le sien pour tout le monde! . . . Chacun se presse pour aller voir la pauvre étable, où le Sauveur-Enfant est couché sur la paille de la crèche, adoré par Joseph et Marie, réchauffé par l'haleine du gros bœuf et de l'âne gris. La messe commence dans la petite église dont la voûte résonne et renvoie aux oreilles charmées, l'écho des vieux cantiques:

"Çà, bergers, rassemblons-nous;
Allons voir le Messie! . . ."

Et en effet, comme les bergers de Bethléem, tous ces braves gens sont rassemblés et disent en eux-mêmes: "N'est-ce pas merveilleux de voir notre Dieu qui s'est fait petit comme l'un de nous pour nous sauver tous? . . . Venez, adorons-le. . . . *Venite, adoremus.*" Et il semble que l'on entend l'écho du chœur des anges: "Gloire à Dieu au plus haut des cieux; et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!" Puis, la messe finie, tous reprennent, réconfortés, le chemin de leur demeure où les attend le joyeux réveil-traditionnel.

Comme toujours, soyons indulgents dans la correction des devoirs; sachons y trouver *d'abord ce qui est bien* pour féliciter, puis *ensuite seulement* ce qui est défectueux pour aider à le corriger, tenant compte dans notre appréciation des aptitudes et de la capacité des élèves.

H. NANSOT,
Inspecteur d'écoles.

LEÇON D'ANGLAIS

D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE

There are how many persons in the picture? There is one person in the picture.

There are, in the picture, how many animals? There is, in the picture, one animal.

What is it? It is a dog.

Which is it a big or a little dog? It is neither; it is between the two.

What is a dog which is neither big nor little? I don't know what it is.

As you don't know, I will tell you: it is a medium-sized dog.

Is the boy big or little? He is like the dog, he is neither; he is a medium-sized boy.

Is he fat or thin? He is fat.

Is he healthy or sickly? I think he is healthy.

What makes you think him healthy? His fat red cheeks make me think him healthy.

Why are his cheeks red? I suppose it is because he is well fed, and he takes lots of exercise.

How does he take exercise, do you think? I can't say, there are many ways of taking exercise are there not, sir?

Yes, as you say, there are many ways of taking exercise, but you might name a few? Well, sir, perhaps he saws and chops wood, carries coal into the house, runs a lawn-mower, spades and weeds the garden, runs errands, works in the fields, does scouting with the boy-scouts, fight or boxes with other boys, wrestles, skates, runs races, plays base-ball, foot-ball,

lacrosse, hockey, lawn-tennis, croquet, or some other game [requiring] strength and skill.

That is a very good answer; evidently you are well up on all kinds of exercise.

Now, why do you think that plenty of food and exercise will make a boy cheeks red? This is the way of it, sir; he eats the food, it goes down into his stomach; the exercise he takes causes the food to digest and change into rich red blood, his heart pumps the blood into his arteries, from the arteries it passes into the veins, and as he is rich in blood and his blood is red it shows in the veins through his skin.

That is a very good answer, where did you get all this knowledge about eating, the stomach, digestion, the heart, the arteries, the veins and the transparency of the skin? I learned all about these things in the lessons on hygiene.

Hygiene, what is hygiene? It is the science of health.

Is the dog healthy? I suppose it is.

What makes the dog healthy? I suppose the same causes that make the boy healthy make the dog healthy.

Yes, I see, the boy has a good appetite, eats well, takes plenty of exercise, digests his food, has an abundance of blood and consequently the dog is healthy, that is what you mean is it not? No, sir, that is not what I mean. What the boy puts into his stomach has no effect on the dog's blood; it is what the dog eats that provides the dog with blood.

I see what you mean, but what you led me to believe was that the nourishment eaten by the boy made the dog healthy, which would be true only in case the dog ate the boy.

I don't understand at all, sir? Well you said the same causes, you should have said, similar causes or like causes made the dog healthy. I don't think I yet understand very well?

You have a reader, the Third Reader, your neighbor Tommy Brown, who is in the same class as you, has a Third Reader also; it would not be correct to say that he has the same Reader as you have, unless you have only one Reader between you, but it would be quite right to say that he has a similar Reader to yours, or that his Reader is like yours.

I understand, sir, the causes that make the boy and the dog healthy are like or similar but they are not the same. What the boy eats does not affect the dog and what the dog eats does not affect the boy. Am I right? Yes you are perfectly right.

Is the boy's hair smooth? No, sir, it is not smooth.

What is it? I don't know, perhaps it is frizzy.

No, it is not frizzy; frizzy hair curls in small curls; the boy's hair is wavy; wavy hair curls in large curls.

The boy's hair is what color? It is red.

Is it because the boy eats an abundance of food, because he takes plenty of exercise and digest his food, changing it into rich blood that he

has a red head? No sir what the boy eats or does not eat has nothing to do with the color of the boy's hair. His hair is red because it is red; and whatever he eats, be it rich or poor, fat or lean, sweet or sour, fish or flesh, vegetable or animal, liquid or solid, fresh or stale, well or ill-cooked, well seasoned or badly seasoned, boiled, fried or roasted, palatable or unpalatable, will make not the slightest difference in the color of his hair.

What is the boy doing? He is scrubbing the dog.

Washing you mean, don't you? No, sir, I don't mean washing, I mean scrubbing.

What difference is there between washing and scrubbing? Washing is cleaning with soap and water or with soap, water, and a cloth, while scrubbing is cleaning with soap, water and brush, called a scrubbing brush.

When is cleaning done by scrubbing? It is done by scrubbing if the thing to be cleaned is very dirty; thus, if very dirty, a person, a dog, or a floor is scrubbed, if only slightly soiled they are washed: a clean boy washes his hands several time a day; if he has not washed them for a month, they need to be well scrubbed. A floor is scrubbed, windows and painted wood are washed, and as you see, dogs are sometimes scrubbed.

Why is the boy scrubbing the dog? To clean it I suppose, or perhaps, sir, he is taking exercise; again, sir, perhaps he is a member of a scrubbing club and he is practising for a match?

Nonsense, what would the prize for such a match be? It would be I am quite sure a new scrubbing brush and cake of Ivory soap.

I am afraid, my boy, that your imagination is running away with you; don't you know that scrubbing is one of the useful arts, and that there are no clubs for the useful arts; there are no scrubbing clubs, washing clubs, shoemaking clubs, housebuilding clubs, brick-laying clubs, stone-cutting clubs, dish-washing clubs and therefore, there cannot be any matches for these things? Yes, sir, I know there are no clubs for these things, they are not sport, they are nothing but work, and in any case, sir, it would be foolish to have a dish-washing club.

Why would it be any more foolish to have a dish-washing club than a baseball club? Well, you see it yourself, sir, if one tried to wash dishes with a club one would break them.

Now, my young friend, you are making a play upon words, a very disgraceful thing in the opinion of many highly respectable people, who would not do such a thing of they could, and could not do it if they would. What is the meaning of the word club in the words, base-ball club, lacrosse club, hockey club, etc.? It means a collection of persons who are in the habit of meeting for the promotion of some common object, as baseball, lacrosse, hockey, etc.

What is the meaning of the word club in your sentence: *if one tried to wash dishes with a CLUB one would break them?* In this case, the word club means a stick or piece of wood.

Does it mean any stick, any piece of wood? No sir it means a stick or piece of wood used to attack another or to defend oneself.

Very good, now do you know of any calling the followers of which always carry clubs? Please, sir, I don't understand calling and follower.

The word calling means trade, profession, avocation, business, thus, shoemaking, law, medicine, teaching, shop-keeping are all callings; the follower of a calling is one who follows, practices, works at the calling. Now please answer the question: Do you know of any calling the followers of which always carry clubs? Yes sir, the calling of policeman.

You say the boy is scrubbing the dog because it is dirty; may it not be suffering from something else besides dirt? Yes, sir, perhaps it has fleas.

What are fleas? They are insects.

Are they sleepy insects? No sir they are lively insects, most lively insects, they are the champions for liveliness, jumping and springing among insects.

You appear to have a lot of knowledge about the athletic feats of fleas? Yes, sir, I have a dog too.

What color are fleas? They are a very dark brown.

Are all fleas a very dark brown? I think so, sir.

Then they are not healthy? No, sir, they are not healthy for the person or dog that they live on.

I am not speaking of the health of the flea's victim, I am speaking of the flea's own health; they are not healthy, what do you think? I don't know, sir, I am not a flea-doctor.

A flea-doctor, that is a new department of medicine; did you not say that you had a dog also and that you were well up in the matter of fleas.

Yes, sir what you say is true, but I don't want to be too well acquainted with fleas; I am not bothering about how to make fleas healthy, wealthy and wise, and more lively, I am troubled about the means of making them unhealthy, about the way to exterminate them.

When you say you are not bothering, about how to make fleas healthy, wealthy, and wise are you not using some of the words of a proverb. May be I am, sir, but please tell me what is a proverb.

A proverb is a short striking sentence expressing a truth discovered by experience or observation. Do you understand? Yes sir, I think I do but I would understand better if you would give me a few proverbs.

Very well, how will this one do? "The early bird catches the early worm". I understand, sir, that is a good proverb for the bird, but it is not a good proverb for the worm, don't you think so sir? I think you are a little too lively, like the fleas.

What do you think of this one: Early to bed and early to rise makes a man healthy, wealthy, and wise. Please, sir, my father is a night-watchman and that is not a good proverb for him.

Well what do you think of this one: "He who lies down with dogs will get up with fleas". Oh, that is a fine proverb, I like it.

Yes, friend, but it is not a good proverb for the fleas. That is all right sir, I don't mind, let the fleas take care of themselves.

"Speech is silver, silence is gold" is a proverb that is often used, what is your opinion of it? I suppose it is a good proverb for those who have nothing to say, and for those who are inclined to say foolish things, or things which would be better unsaid, but it is useless to you, to a lawyer or to me.

How is it useless to me? It is useless to you, sir, because if you followed it, you would not be able to teach English by the Natural Method.

Why is it useless to a lawyer? It is worse than useless to a lawyer, because speech is gold to a lawyer, he sells his speech.

Why is it useless to you? It is useless to me for several reasons, one of which is that if I followed it, I would have to keep my mouth shut, which would tire me very much sometimes; another reason is that in learning English by the Natural Method, one learns it by speaking, now I ask you sir, how could I learn to speak by speaking if I kept silence.

From all the objections you have made to the proverbs that I have mentioned you don't appear to have much respect for proverbs. No, sir, I have not.

Why have you so little respect for them? In the first place, sir, you will admit that there is nearly always something untrue about proverbs; in the second place they are generally used, by some one, as a means of inducing you to do or not to do something that you very much desire not to do or to do, as the case may be.

Let us return to the fleas. Has the dog in the picture fleas? Please, sir, let us drop the fleas, if we talk any more of them, I will think a flea has stung me.

In English, bees, wasps and flies sting but fleas bite; mosquitoes both bite and sting. You say let us drop the fleas, we can't, we have not any; you should say let us drop the subject of fleas; again you say that you'll think a flea has bitten you; that will only be an imaginary flea-bite. Now please answer my question about the dog. Yes, sir, the dog most certainly has fleas.

How can you be so certain that he has them? That is quite easy to see, sir; the dog is very quiet and apparently resigned to his fate while the boy is scrubbing him as hard as he can; the poor brute is quiet, not because he is resigned, but because he is happy, he is enjoying the scrubbing, and hoping that it will last for a long time.

Why is he enjoying the operation? He is enjoying it because the soap and water, or better still the lather, is cooling, refreshing, soothing, comforting, healing, to his flea-bitten skin.

What does the boy's face express? It expresses a serious resolution to make a good job of the work on hand.

What does the dog's face express? It expresses quiet contentment. Are its eyes closed or open? They are closed.

What clothes has the boy on? He has on long-stockings, short trousers, two shirts, a pair of suspenders, and a mop of red hair.

How can you tell that he has on two shirts? I can tell it by looking at his left arm; the left sleeve of his outside shirt is rolled up to his elbow, while the left sleeve of his inside shirt almost reaches his wrist.

What has the dog on? It has on a collar.

Is it a linen-collar? No, sir, dogs do not wear linen-collars, they wear dog-collars.

Why has the dog a collar on? It has on a collar because some one put it on.

How is the boy holding the dog? He is holding it by the collar.

With which hand is he holding the collar? He is holding it with the righthand.

What part of the dog is he scrubbing? He is scrubbing the lower part of its back.

On the floor behind the boy what is there? On the floor behind the boy there is a bath-tub.

What is the bath-tub for? When the boy has finished scrubbing his four-footed friend, he will put it into the bath tub and wash the soap out of its hair before drying it.

Describe the picture. It shows a red-headed, red-cheeked, healthy-looking, fat boy, in his shirt-sleeves, very seriously and energetically scrubbing a hairy dog, which is placidly enjoying the ministrations of his friend and valet. The boy is doing the scrubbing with his left-hand while his right is engaged in holding the dog in position by its collar, which has been pulled almost over its ears. On the floor behind the boy there is a bath-tub in which the soap will be washed out of the canine's fur before he is turned out to dry.

J. AHERN

DOCUMENTS SCOLAIRES

"A travers nos classes"

PAR M. L'ABBÉ J.-N. DUPUIS, (*Suite et fin*) (1)

QUE L'ÉDUCATION SOIT NATIONALE ET PATRIOTIQUE

Je voudrais que l'éducation soit encore plus nationale et plus patriotique.

Et ici, sans sortir du milieu scolaire—on n'a qu'à suivre le programme d'études—qui met à notre disposition quatre excellents moyens.

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de novembre 1915.

1. L'Histoire du Canada. Faisons connaître davantage nos origines, nos luttes, nos victoires. Passons en revue nos gloires religieuses, nos gloires militaires, nos gloires politiques, nos gloires littéraires.

2. L'Instruction Civique. C'est encore une matière obligatoire. Si nous voulons servir notre pays avec loyauté et fidélité, il faut en savoir la Constitution et les Institutions. Le Droit Public dont nous jouissons a été inscrit, article par article, dans la Constitution Canadienne, après des efforts héroïques et des luttes parlementaires gigantesques. Ne craignons pas de le dire à nos enfants.

3. La Géographie de notre propre pays. Nous le connaissons à peine. Plaçons-nous surtout au point de vue économique. L'Agriculture sous toutes ses formes. L'Industrie extractive et manufacturière: métaux, tissus, aliments, cuirs, bois. Le Commerce: importation et exportation.—Nos ressources sont immenses, il n'y a qu'à les exploiter.

4. Notre langue: Gardienne de notre nationalité. S'il est un point sur lequel, je suis, sans cesse, revenu, au cours de mes visites, c'est bien celui-là. Sans doute, nous croyons à l'efficacité de tous les congrès tenus en ces dernières années. Mais ce qui vaut encore mieux, c'est d'aller trouver l'enfant chez lui—dans sa petite classe—non pas en une Distribution de Prix, quand tous les esprits sont aux récompenses—mais, un jour ordinaire, c'est de faire irruption dans une classe, de faire parler les enfants, de les corriger, de leur dire: "Mes petits amis, je vous en supplie, parlez mieux votre langue et plus tard vous saurez l'écrire passablement." La conversation et la rédaction sont intimement liées. Je demande aux professeurs de faire parler davantage les enfants. Pour l'enfant, apprendre à s'exprimer, c'est aussi, du même coup, apprendre à penser. Les mots sont inséparables des idées. Étendre son vocabulaire, c'est agrandir, en même temps, son horizon intellectuel. Il ne faut jamais indiquer à un enfant une page à lire, à écrire, surtout à apprendre par cœur, sans en expliquer littéralement tous les mots.

Le grand moyen d'aimer sa langue c'est de la mieux parler et de la mieux écrire.

CETTE ÉDUCATION EST-ELLE PRATIQUE ?

Mais cette éducation est-elle vraiment pratique ?

Qu'entendez-vous par le mot pratique ? Une éducation qui facilite à l'enfant de "faire son chemin dans le monde", plus tard—une éducation qui lui permette d'être un bon ouvrier, un comptable sérieux, un contremaître intelligent, un industriel, un commerçant. Mais oui, notre programme est une excellente préparation. L'éducation donnée est pratique.

1° Mais, parents qui m'écoutez—elle le serait bien davantage si vous ne reteniez à la maison vos enfants, sous les plus futiles prétextes.

2° Elle le serait encore beaucoup plus, si vous surveilliez vos enfants, si vous les obligiez à apprendre leurs leçons et à faire leurs devoirs, sous vos yeux; si vous les aidiez, quelque peu, dans ce travail.

Quelques Commissions Scolaires n'ont pas craint de faire des sacrifices pécuniaires considérables, afin de procurer aux enfants une couple d'heures d'étude, par jour, à l'école même.

3° Cette éducation serait pratique et vraiment fructueuse, si vous ne retiriez pas vos enfants de l'école, après une troisième ou une quatrième année. Il m'est arrivé de faire, au mois de juin dernier, le tour de plusieurs classes de garçons. J'ai supplié les élèves de 3ème de revenir, l'année suivante, en 4ème; ceux de 4ème de revenir en 5ème et ainsi de suite. Il faut se mettre aux genoux des enfants et bien souvent des parents pour obtenir ce résultat, comme si l'instruction n'était pas le plus riche capital et le plus précieux héritage.

Regardez ce qui se passe dans le monde entier: partout se déploie une prodigieuse activité d'intelligence qui est l'honneur et la gloire de notre temps. L'instruction crée les individualités supérieures. Dans la lutte pour la vie, dans ce combat acharné pour satisfaire aux besoins pressants de l'existence, à l'heure actuelle—la victoire appartient aux plus instruits.

VERS LE PROGRÈS

Dieu merci, l'on comprend, de plus en plus, la nécessité de l'instruction, en certains quartiers de notre ville. Les élèves du Cours Modèle sont beaucoup plus nombreux. Ceux du Cours Académique comptent maintenant. Je citerai un exemple, entre plusieurs. La Commission de St-Edouard compte, cette année, 95 élèves dans le Cours Académique, dont 61 garçons et 34 filles.

Par "éducation pratique" vous entendez, j'imagine, les chiffres, la tenue des livres, l'anglais, la correspondance commerciale, la sténographie, la dactylographie, la télégraphie, les éléments de la physique et pour les filles, l'enseignement ménager. Nous avons tout cela. Il y a une classe dite commerciale dans chaque académie. La tenue des livres et la comptabilité y sont en honneur.

L'anglais est enseigné partout: Plusieurs communautés, cette année, ont fait venir des États-Unis ou d'Ontario des maîtresses spéciales qui ne s'occupent que de l'anglais. L'on emploie les méthodes les plus récentes. L'an dernier, j'ai distrait cent piastres de mon modeste budget, et j'ai donné, dans chaque école, un prix à l'élève qui avait le mieux réussi dans l'étude simultanée du français et de l'anglais.

La sténographie française et anglaise est aussi à l'ordre du jour. La dactylographie est également enseignée aux garçons et aux filles. A l'académie St-Joseph d'Hochelega j'ai compté 72 petits garçons déjà habiles dactylographes.

Et la télégraphie. Allez à cette même académie, vous trouverez une station télégraphique, et vous verrez à l'œuvre 24 télégraphistes.(1)

Avant Noël dernier, je visitais l'école de Notre-Dame des Victoires, dirigée par les Frères du Sacré-Cœur. Quelle ne fut pas ma surprise de trouver au fond d'une classe un appareil de télégraphie sans fil. L'on pouvait communiquer ainsi avec l'École Meilleur, ce qui prouve que nous entretenons avec la Commission centrale les relations les plus intimes (rires) et les meilleures.

Et les éléments de la physique. Donnez-vous la peine d'aller visiter l'Académie St-François-Xavier ou le collège de Ste-Elisabeth,(2) vous trouverez un cabinet de physique parfaitement équipé.

Et l'enseignement ménager: travaux manuels, couture, art culinaire, tenue de maison. Tout cela est maintenant au programme avec une installation de tout premier ordre.

Et les leçons d'hygiène. Je sais une commission scolaire qui a nommé deux professeurs d'hygiène, excellents médecins, dans une de ses écoles, celle-là où nous aurons, tout à l'heure, nos agapes fraternelles.(3)

L'hygiène prône avec raison la gymnastique, le service militaire, les jeux. C'est peut-être ce dernier item qui manque à un plus grand nombre d'écoles. Messieurs les commissaires, profitez de la baisse de l'immeuble pour procurer à vos enfants des terrains de jeux (rires). Une école modèle, sous ce rapport, c'est l'Académie de St-Léon-de-Westmount.

Que ceux qui répètent à tout venant que nos écoles ne donnent pas une éducation pratique, se donnent donc la peine de constater par eux-mêmes. Je les invite à m'accompagner dans mes visites durant une quinzaine de jours, et leur verdict ne manquera pas de nous être favorable.

GARDONS À L'ÉCOLE SON CARACTÈRE ESSENTIELLEMENT RELIGIEUX

Depuis le commencement de l'horrible guerre qui sévit actuellement en Europe, il est un petit pays qui a excité l'admiration du monde entier, et dont la bravoure et l'héroïsme souleveront les applaudissements des siècles futurs. C'est la Belgique. Connaissez-vous sa devise: "L'union

(1) Cette installation a coûté cinq cents piastres à la commission scolaire d'Hochelega.

(2) Ces deux importantes institutions sont dirigées par les Frères de l'Instruction chrétienne.

(3) Commission scolaire du T. S. Enfant-Jésus.

fait la force". Que ce soit aussi notre devise! Soyons unis. Groupons-nous autour de l'école. Gardons-lui son caractère essentiellement religieux.

Lorsque chaque matin, je commence une course nouvelle à travers les classes, j'accomplis ce pieux pèlerinage avec le plus grand respect. Je me dis: L'enfant est un dépôt, une faiblesse, une chose sacrée; il est surtout un germe. Il est l'espoir de la famille, de la société, de la Patrie.

Un grand peintre du siècle passé, Ingres, disait à ses élèves au milieu de ses toiles inspirées par la Religion: "On m'a reproché d'avoir fait de mon atelier une église. Eh bien! qu'il soit une église! un sanctuaire consacré au culte du Bien et du Beau!"

Messieurs les Commissaires, que chacune de vos écoles, que chacune de vos classes, soit aussi un temple, un sanctuaire, le sanctuaire de la Science et de la Vertu, et que tous ceux qui en sortent soient les propagateurs de l'Honneur et de la Vérité.

ABBÉ JOSEPH-N. DUPUIS,

Visiteur de l'Association des Commissions Scolaires de Montréal.

Le Congrès des Commissaires d'écoles de Montmagny

TENU LE 11 NOVEMBRE 1915

Voici, d'après les journaux de Québec, le compte-rendu du 23e congrès de commissaires d'écoles tenu à Montmagny, jeudi, le 11 novembre dernier:

"On remarquait, entre autres, Sa Grandeur Monseigneur Roy, archevêque de Séleucie, les honorables Jérémie Décarie, secrétaire de la Province, Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction publique, P.-A. Choquette, sénateur, MM. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles, D.-O. L'Espérance, représentant du comté de Montmagny au parlement fédéral, J.-O. Lavallée, représentant du comté de Bellechasse, J.-H. Bender, maire de la ville, M. le curé V.-O. Marois, MM. C. Bouchard, ancien inspecteur d'écoles, J.-G. Paradis, M.D. de Québec, lesquels avaient les places d'honneur.

Plusieurs membres du clergé, tant de Montmagny que des environs, ont aussi pris part au congrès. Citons: MM. les abbés Pelletier, de Saint-François, Richard, de Saint-Eugène, Lévesque, de Berthier, Mercier, de Saint-Cyrille, Proulx, de Sainte-Euphémie, Roger, de Saint-Vallier, Lefebvre, Grenier, Boucher et Boivin, de Montmagny.

Parmi les notables de Montmagny, on remarquait les membres de la commission scolaire, MM. G.-W. Pion, notaire, Alexandre Fournier, Thomas Lacombe, R. L'Espérance, M. le notaire Hébert, MM. Téles. Coulombe, Eug. Létourneau, Nap. Proulx, Jos. Proulx, D. Laberge, P. Vallée, Georges Fournier, etc.

Les Révérends Frères du Sacré-Cœur, les Révérendes Sœurs de la Congrégation et de la Charité, de même que MM. les professeurs Doyer, de Montmagny, Gingras, de Saint-Michel, et la plupart des demoiselles institutrices des diverses paroisses convoquées, étaient présents aux discours et au banquet qui suivit.

Au début de la séance, M. l'abbé V.-O. Marois, curé de Montmagny, dans une magnifique adresse de bienvenue présenta à Sa Grandeur, et aux représentants du département de l'Instruction publique les hommages des congressistes, puis il fit allusion au zèle infatigable que déploie M. l'inspecteur Goulet, en faveur de l'œuvre de l'éducation.

Parlant en termes élogieux des congrès scolaires, M. le curé démontra l'importance de la bonne formation de l'enfant. "Il y a dans l'enfant, dit-il, une grande dignité à connaître et à respecter. L'enfant, c'est l'espoir, la gloire, le bonheur. C'est la mission divine des parents, des commissaires qui les remplacent, de veiller à ce que ces petites âmes soient formées à la science et à la vertu. Une société se fait à l'image de ses écoles et tous les avantages physiques ne pourront jamais remplacer les bienfaits d'une bonne instruction religieuse."

Son Honneur le maire Bender souhaita ensuite la bienvenue aux membres du congrès, les remercia de l'honneur qu'ils avaient fait à notre ville en la choisissant pour le lieu de leur rendez-

vous et adressa à tous ceux qui travaillent avec tant d'ardeur à la diffusion de l'instruction parmi les nôtres de chaleureuses félicitations.

Puis un discours de M. l'inspecteur Goulet permit à ses auditeurs d'apprécier en lui le talent de l'orateur, tout comme le personnel enseignant a été maintes fois à même de juger du dévouement que le fonctionnaire porte à la noble et sainte cause de l'éducation. Rappelant en termes émus les bienfaits accomplis par notre clergé en faveur de cette cause si grande, M. Goulet dit: "Nous sommes habitués à voir l'Église au premier rang des œuvres destinées à promouvoir l'éducation. Je lui offre donc mon tribut d'admiration".

"Mon plus grand désir, dit-il en terminant, est de voir ces assises pédagogiques couronnées de succès, et que, comprenant bien leurs devoirs, les commissaires d'écoles veillent à inspirer à la jeunesse étudiante: l'amour de Dieu, l'amour du sol natal et l'amour de l'étude."

M. Goulet, de même que ces prédécesseurs, fut vivement applaudi.

L'hon. Boucher de LaBruère prit ensuite la parole. Au début de son discours, le Surintendant rappela le nom du grand patriote, enfant de Montmagny, Sir E.-Pascal Taché, premier président du Conseil de l'Instruction publique, puis il invita les commissaires d'écoles à marcher sur les traces de ces hommes éminents qui, en dépit de leurs nombreuses occupations, trouvaient le temps de se dévouer aux œuvres d'éducation. Pour mieux convaincre les membres des Commissions Scolaires, l'honorable Surintendant se constitua, pour un moment, commissaire d'écoles et donna à ces derniers des conseils judicieux, sur leurs devoirs, vis-à-vis des enfants, des instituteurs et des parents. En ce qui concerne les instituteurs, le distingué conférencier s'étendit longuement sur le choix du personnel enseignant. Les commissaires sont, dit-il, les mandataires des familles, ils peuvent donc exercer la plus heureuse influence sur la jeunesse d'un pays. C'est surtout en mettant à la tête des écoles des personnes compétentes qu'ils contribueront à donner une génération d'hommes de principes religieux et patriotiques. Il dit ensuite quelques mots de la bibliothèque scolaire. Pour être un ouvrier compétent il faut de bons outils: le livre est l'outil dont la maîtresse doit se servir.

Il causa du choix des livres et rappela que la loi exige l'uniformité des manuels pour chaque municipalité. M. le Surintendant dit quelques mots des jardins scolaires, si bien faits pour inspirer aux jeunes l'amour de l'agriculture, démontrant les suites funestes qui résultent de cette désertion de nos bonnes campagnes pour la ville où nos jeunes villageois, villageoises surtout, trouvent souvent le tombeau de leurs principes d'honneur et de religion. Il parla aussi quelque peu des écoles de Saint-Pierre et Saint-François qui avaient pris l'initiative de l'enseignement ménager dans nos comtés. Rappelant ensuite la pieuse coutume d'élever des croix sur les chemins publics, M. le Surintendant engagea ses auditeurs à continuer cette louable tradition de nos pères: "La croix, c'est à ses pieds que les enfants viennent s'agenouiller pour demander le secours de Dieu."

"Dieu, famille, patrie", doit être la devise de l'école. Que ce soit la vôtre, ajoute-t-il, en terminant sa magnifique conférence qui fut religieusement écoutée et applaudie.

Appelé à prendre la parole, M. C.-J. Magnan donna d'abord à l'assemblée lecture d'une dépêche télégraphique envoyée par M. Armand Lavergne dans laquelle ce dernier exprimait ses regrets de n'avoir pu prendre part au Congrès; puis M. l'Inspecteur général, dans un intéressant tableau, démontre tout d'abord les progrès de l'instruction dans les comtés de Montmagny, Bellechasse et partie de l'Islet, depuis une dizaine d'années; progrès dans la fréquentation scolaire; progrès dans l'augmentation des traitements des institutrices; progrès dans l'amélioration des bâtiments scolaires et du mobilier; progrès dans le choix du personnel enseignant et dans la tenue des écoles. Ces tableaux comparatifs firent une salutaire impression sur les membres des commissions scolaires qui redoubleront d'émulation pour mériter le plus grand nombre de primes possible dans leurs municipalités respectives. M. Magnan signala les points faibles et les lacunes et indiqua aux commissaires, d'une façon pratique, comment y remédier. Il fit aussi quelques remarques sur les moyens à prendre pour favoriser le travail et le dévouement des membres du corps enseignant. Les visites fréquentes aux écoles, les bulletins mensuels, lesquels établissent entre l'école et la famille une utile relation. M. l'Inspecteur général termine son discours par un trait charmant qui démontre tout le bien que peut opérer ce petit livret, qu'on nomme le bulletin hebdomadaire ou mensuel, chez les élèves mêmes les plus indisciplinés.

La petite école, ajoute-t-il, exerce son influence sur toute la vie. Que de grands hommes ont orienté leur vie vers un idéal sublime parce qu'ils ont rencontré, dès la petite école, un bon maître, un ami du devoir.

M. Magnan évoque ici la mémoire du grand homme d'état A.-N. Morin, né à St-Michel-de-Bellechasse, et celle de cet ami de l'éducation que fut le Dr LaBrie, né à St-Charles, également de Bellechasse.

L'honorable Secrétaire provincial succède à M. Magnan. Il est bref, mais sa parole enflammée soulève les applaudissements réitérés de l'auditoire. Il s'applique surtout à démontrer quelle est la haute responsabilité des commissaires d'écoles au point de vue religieux, comme au point de vue national.

"Vous avez à administrer, dit-il à Messieurs les commissaires, la chose la plus précieuse, la plus importante, celle de l'âme et de l'intelligence des enfants confiés à vos soins." Il engagea les commissaires à faire, comme tels, tous leurs devoirs. "Ne sont-ils pas bien coupables, dit-il, ceux qui, pour économiser quelques sous gardent leur enfant à la maison, pour s'en faire des auxiliaires dans les travaux de la ferme? Pouvez-vous comparer la valeur même de toute une terre au développement d'un cerveau? Avez-vous le droit de priver l'enfant de sa part des avantages d'un pays et n'est-ce pas le plus grand avantage que l'instruction?"

"C'est pour en faire des patriotes que ces enfants vont en classe. Debout en face de la vie, forts de leur savoir religieux et scientifique, ils seront libres de choisir la carrière que Dieu leur a destinée. S'il est vrai que dans la province de Québec, nous devons être débordés par le flot de l'immigration, nous pouvons du moins alors, comme les soldats français sur le champ de bataille, compter par la qualité plutôt que par le nombre, et l'on pourra dire encore:

"Ils valent dix contre un."

Pour me punir d'être en retard et pour vous dédommager, j'avais décidé de ne pas parler, dit Sa Grandeur Monseigneur Roy, cependant, je veux vous exprimer la joie que j'éprouve à me trouver dans cette salle, devant un auditoire choisi, en présence de personnes qui comprennent ce que vaut l'éducation.

Monseigneur eut ensuite des paroles élogieuses à l'égard des personnages distingués qui ont bien voulu prendre la direction de ce congrès destiné à produire les plus heureux résultats. Il fit délicatement allusion aux institutions religieuses établies à Montmagny; au premier couvent (celui de Saint-François) d'où sont sorties tant de femmes qui ont fait et font encore l'ornement des foyers des paroisses de la rive sud du Saint-Laurent.

"Marchez, dit-il, du bel élan avec lequel vous êtes partis. Souvenez-vous que l'heure est grave, les années que vos enfants traversent sont des années décisives. Il faut se préparer pour faire face à l'ennemi. N'oubliez pas que l'homme vraiment chrétien doit avoir, en quelque sorte, son âme soudée à Dieu et l'école est le plus puissant lien de formation religieuse intégrale, complète. L'école est cet anneau indispensable qui rattache la famille à l'Eglise.

"Sachez donc, Messieurs les commissaires, entrer dans votre rôle, rôle ingrat, mais qui vous fera bien mériter de l'Eglise et de la Patrie.

"Demandez à Dieu la lumière, la force pour bien remplir vos devoirs de bons chrétiens et de bons citoyens. Et ainsi au prochain congrès, M. l'Inspecteur général n'aura plus que des félicitations à vous adresser."

LE BANQUET

Au dessert, plusieurs charmants discours furent prononcés par M. D.-O. L'Espérance, M.P., l'honorable sénateur Choquette, M. J.-O. Lavallée, M.P. et M. le président de la Commission scolaire (qui est aussi le maire de Montmagny) M. l'avocat Bender. Le congrès s'est terminé par le chant national "O Canada". Tous les convives remportèrent de la fête le plus agréable souvenir de l'hospitalière ville de Montmagny.

DISCOURS D'OUVERTURE DU PRÉSIDENT DU CONGRÈS, M. L'INSPECTEUR L.-P. GOULET

Monseigneur,
Monsieur le Ministre,
Monsieur le Surintendant,
Mesdames et Messieurs,

Prié par l'honorable Surintendant de l'Instruction publique de présider ce Congrès, j'ai accepté avec plaisir cet honneur. C'est sans doute un peu téméraire de ma part, mais la coutume veut que l'inspecteur du district préside ces réunions.

Messieurs les Commissaires,

Inutile de vous dire que je fais miennes les paroles de bienvenue qui viennent de vous être adressées par M. le Curé et M. le maire de Montmagny. Votre présence en aussi grand nombre à cette assemblée, vous fait grand honneur, c'est une nouvelle preuve de l'intérêt que vous portez à la cause de l'éducation et pour laquelle vous méritez de sincères félicitations.

Je salue avec bonheur et reconnaissance Sa Grandeur Monseigneur Roy, qui a bien voulu suspendre ses nombreuses occupations pour venir honorer le congrès de sa présence.

Je salue également, avec joie, la présence ici de nombreux membres du clergé et je n'en suis pas surpris non plus, car nous sommes habitués de les voir toujours au premier rang de tout mouvement, soit moral, soit social, destiné à promouvoir les intérêts des fidèles confiés à leur garde pastorale. J'aime à reconnaître ici le bien immense que notre clergé, si dévoué et si patriotique, a su faire pour la grande et noble cause de l'éducation et je veux lui donner devant cette assemblée mon tribut d'une admiration vive et sincère pour les œuvres qu'il a accomplies.

A tous, ici présents, je dis donc un cordial merci pour avoir répondu si généreusement à notre appel.

Qu'est-ce qu'un congrès de commissaires d'écoles ?

A mon sens, c'est un moment d'arrêt pour se souvenir du passé, contempler la route parcourue, reposer les œuvres accomplies, se demander si chacun a fait son devoir, si l'on s'est efforcé de mettre à exécution les lois et les règlements scolaires, si l'on peut se rendre ce témoignage que les écoles de sa municipalité donnent aux enfants une instruction appropriée.

Après cet examen de conscience, ayant une vision claire et nette des fautes commises et des omissions dont il se sera rendu coupable par apathie ou négligence, regrettant d'avoir mal agi ou laissé passer outre des occasions de faire mieux, le bon commissaire plein d'un ferme propos salutaire s'en vient ici entendre la parole autorisée d'apôtre zélé comme Sa Grandeur Monseigneur Roy, d'éducateurs éclairés comme l'honorable Surintendant et M. C.-J. Magnan, et d'amis dévoués comme l'honorable Secrétaire de la Province et MM. les Députés.

Tous, dans des sphères différentes, mais ayant entre elles une corrélation intime, sauront vous intéresser et vous faire profiter de leur expérience.

Connaissant tout le respect que vous avez pour les autorités qui sont chargées de surveiller et promouvoir les intérêts de l'éducation dans cette province, j'ai la conviction intime que vous allez bien noter dans votre esprit les suggestions et les conseils que vous entendrez au cours de ce congrès, afin d'en faire bénéficier les écoles de votre municipalité.

Les orateurs qui vont vous adresser la parole feront surtout appel à la froide raison, en vous rappelant vos devoirs, vos responsabilités et la coopération active que l'on attend de vous, afin de contribuer à diriger le progrès éducationnel dans la voie droite et conformément aux traditions ancestrales.

Mon plus grand désir serait de voir ces assises pédagogiques couronnées de succès pour que chacun en apportât chez lui un agréable souvenir en même temps qu'une résolution ferme de travailler de toutes ses forces à mettre à profit ces enseignements, afin d'assurer à la génération montante une formation intégrale, et de jeter dans son âme la semence de cette trinité : l'amour de Dieu, l'amour du sol natal et l'amour de l'étude.

REMERCIEMENTS DE M. L'INSPECTEUR GOULET

Mesdames et Messieurs,

Il me reste un devoir bien agréable à accomplir, celui de remercier Messieurs les orateurs de leur intéressante et instructive conférence.

Permettez-moi, MM. les Commissaires, de vous réitérer mes remerciements pour vous être rendu en aussi grand nombre à mon invitation.

Confiant dans votre zèle et votre patriotisme, j'ai la conviction intime que nous allons d'ici à quelques années assister à un nouvel essor dans le domaine de l'instruction primaire de mon district d'inspection et que ces assises vont contribuer largement à développer chez vos enfants un attachement plus grand à l'école et à l'étude, parce que vous aurez su leur donner une orientation plus conforme à nos traditions et à nos aspirations.

Avant de clore ce congrès, je remercie sincèrement MM. les commissaires de la ville de Montmagny pour avoir bien voulu mettre à la disposition des congressistes cette magnifique salle.

Je remercie M. le curé de Montmagny, MM. les vicaires, les Révérends Frères, et tous ceux qui de près ou de loin ont contribué au succès de ce congrès.

CONGRÈS DE COMMISSAIRES(1)

Québec, 15 novembre 1915.

Le congrès des commissaires d'écoles du district de Montmagny, qui s'est tenu, le 11 courant, à Montmagny, a été, de tous points, remarquable.

L'Église, la Famille et l'État y étaient dignement représentés. Sa Grandeur Monseigneur Roy avait bien voulu rehausser de sa présence et appuyer de sa parole autorisée cette manifestation religieuse et patriotique. Les pères de familles, dont les droits sur l'éducation des enfants découlent en ligne directe de la nature, c'est-à-dire de Dieu, y avaient de nombreux mandataires dans la personne des commissaires d'écoles. Le Conseil de l'Instruction publique et le gouvernement y étaient représentés par l'honorable M. Boucher de LaBruère et l'honorable M. Jérémie Décarie, tandis que M. C.-J. Magnan, Inspecteur général des écoles et l'un des organisateurs les plus actifs de ces beaux congrès, avait tenu à se rendre à Montmagny pour témoigner, comme il l'a fait déjà tant de fois, de la condition satisfaisante de l'instruction publique dans notre Province.

Un grand nombre d'instituteurs et d'institutrices, tant religieux que laïques, on peut même dire à peu près tous les instituteurs et institutrices du district de Montmagny, avaient tenu à honneur d'assister à ce Congrès instructif, prouvant ainsi qu'ils comprennent parfaitement l'importance et la noblesse de leur rôle, lequel consiste à former la plus grande partie de la génération de demain.

Il s'est prononcé, à Montmagny, des paroles qui méritent d'être soulignées, à cause du haut enseignement qu'elles comportent pour tous les catholiques de la Province.

M. l'abbé Marois, curé de Saint-Thomas, en ouvrant le congrès, a dit qu'"une société se forme à l'image de ses écoles". Et comment cela ne serait-il pas, en effet, quand on sait que l'âme de l'enfant est une cire molle, qui reçoit avec une égale facilité les bonnes et les mauvaises empreintes.

Jules Ferry ne déclarait-il pas à ses collègues francs-maçons, en 1884, qu'il se faisait fort de préparer une génération d'athées, en France, dans huit années d'écoles publiques neutres ?

Sa Grandeur Monseigneur Roy, après avoir montré que "l'homme vraiment chrétien doit avoir, en quelque sorte, l'âme soudée à Dieu" et que "l'école est le plus puissant instrument de

(1) Reproduit de *L'Action Catholique*, de Québec.

formation religieuse intégrale", a livré à la méditation de son auditoire cette autre forte pensée: "L'école est cet anneau indispensable qui rattache la famille à l'Église", voulant nous faire comprendre aussi par là, que l'école sans Dieu est un abîme qui sépare la famille de l'Église.

M. le Surintendant de l'Instruction publique a rappelé la grandeur de la mission des commissaires d'écoles, lesquels sont "les mandataires des familles" et doivent faire courageusement leur part dans l'œuvre fondamentale de la formation religieuse et scolaire de la génération de demain.

L'honorable M. Jérémie Décarie a voulu appuyer, lui aussi, sur les graves responsabilités de la charge de commissaire d'écoles, "au point de vue religieux comme au point de vue national". M. Magnan a fait voir l'importance et l'influence de "la petite école" sur toute la vie d'un homme, pendant que l'inspecteur de district, M. Goulet, le promoteur de ce beau Congrès, a rendu hommage, en termes excellents, au rôle éminemment bienfaisant de l'Église dans l'éducation. "Nous sommes habitués, a dit M. Goulet, à voir l'Église au premier rang dans les œuvres destinées à promouvoir l'éducation".

Le congrès des commissaires d'écoles du district de Montmagny, par l'œuvre qu'il a faite et par les enseignements et l'exemple qu'il a donnés, a été et restera l'une des meilleures leçons données au peuple de cette Province sur la véritable manière de promouvoir, chez nous, les intérêts de la cause sacrée de l'éducation.

Association des Institutrices catholiques

SECTION DE QUÉBEC

Séance du 2 novembre 1915, au Presbytère de St-Sauveur

Présents: Le Révérend Père A.-N. Valiquette, O.M.I., chapelain de l'Association.

Institutrices: Mlles A. Dionne, de Lorette, présidente; M. Turcot, trésorière; P. Turcot, Assistante-trésorière, Lévis; M.-L. Béland, Assistante-secrétaire, Québec; M. Dussault, C. Pagé, Les Écureuils; A. Vézina, Cap-St-Ignace; L. Parent, Beauport; M. Martineau, St-David; A. Pelletier, E. Pelletier, Lévis; M.-Lse Pepin, Secrétaire, Québec.

A cette séance, il fut décidé à l'unanimité, que la Trésorière remette au Trésorier du Comité du Monument de la Foi, la somme de cinq piastres, comme contribution modeste, mais sincère de l'A. I. C., qui veut, par ce geste, affirmer sa foi et son patriotisme.

Il fut aussi adopté à l'unanimité qu'il y aura encore une retraite fermée à Sillery, comme celle de juillet dernier, qui a obtenu un réel succès.

Quarante retraitantes avaient répondu à l'invitation de l'organisatrice.

Merci au prédicateur de la retraite et au R. P. Benoît, O.F.M., qui vint prêter son zélé concours à son vénéré supérieur pour les confessions.

Merci aussi au R. P. Valiquette, O.M.I., chapelain de l'A. I. C., de Québec, qui nous a fait l'honneur de venir nous donner la bénédiction du S. Sacrement, jeudi soir, pour remplacer le R. P. Prédicateur, obligé de s'absenter; merci à M. l'Aumônier, qui eut la bonté de nous donner une si touchante allocution sur la sainte Vierge, jeudi soir, avant l'acte de consécration.

Merci, enfin, le plus sincère à vous, chères et dévouées religieuses de Jésus-Marie, pour votre amabilité, votre dévouement à notre égard, pour le chant céleste que vous nous avez fait entendre durant ces jours bénis.

Les Consiellères ont été heureuses de se rencontrer de nouveau pour s'occuper des intérêts des institutrices. Elles comptent sur leur bonne volonté et leurs concours pour entrer dans l'Association dont le but est de promouvoir les intérêts des institutrices. La contribution annuelle est de vingt-cinq sous.

M.-Lse PEPIN,

Secrétaire de l'Association.

N° 3 rue St-Augustin,
Québec.



*(Voir: "Leçon d'anglais d'après la méthode naturelle," au chapitre
de la Méthodologie)*

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

VI.—JÉSUS-CHRIST (SUITE)

SA VIE PUBLIQUE

LE CHRÉTIEN CROIT QUE JÉSUS-CRIST EST DIEU ET QU'IL A PRÊCHÉ LA SEULE VRAIE RELIGION.

Que fit Jésus-Christ à l'âge de trente ans?

Il prêcha l'Évangile avec ses apôtres.

Pourquoi avait-il des apôtres avec lui?

Pour leur apprendre la religion, et les faire prêcher à sa place, quand il serait parti.

Que disait Jésus-Christ en prêchant l'Évangile?

Il disait qu'il faut aimer Dieu et le prochain et obéir à l'Église.

Jésus-Christ a-t-il dit qu'il était Dieu?

Oui, il l'a dit bien des fois.

Comment a-t-il montré qu'il était Dieu?

Il l'a montré en faisant des miracles.

Quels miracles faisait-il?

Il guérissait les malades et ressuscitait les morts.

Quel est son plus grand miracle?

Il s'est ressuscité lui-même.

Que devons-nous à Jésus-Christ?

Nous devons l'adorer, l'aimer, lui obéir, et l'imiter.

LANGUE FRANÇAISE

Cours élémentaire

DICTÉES ET RÉDACTIONS

(Lettres du Jour de l'An)

UNE PETITE FILLE À SES PARENTS

Mes chers parents,

Je vous souhaite de tout mon cœur une bonne année, et je prie le bon Dieu de vous combler de biens comme vous me comblez de soins.

Pour vous rendre contents et vous prouver ma tendresse, je veux toujours bien apprendre mes leçons et devenir chaque jour plus sage. Mon écriture n'est pas encore parfaite, mais je vous aime à la perfection, c'est-à-dire, on ne peut plus fort, et je vous embrasse comme je vous aime.

Votre affectionné (ou affectionnée)

MARIE

LETTRE À UNE GRAND'MÈRE

Chère Grand'Maman,

Quel gros sacrifice de ne pouvoir vous dire de vive voix ma respectueuse tendresse et vous offrir mes vœux en ce premier jour de l'an!... Mais je sais bien que la meilleure manière de vous prouver mon affection, c'est de vous obéir. Aussi je vous promets de travailler avec une grande application. Ma bonne volonté, mes progrès, ce sont là les meilleures étrennes que je veux vous présenter.

Ma chère bonne-maman, par la pensée, je me blottis entre vos bras pour recevoir une grosse caresse en vous souhaitant de vivre longtemps, longtemps, pour le bonheur de

Votre petite-fille,

LOUISE

RÉCITATIONS

PETIT ENFANT À SA MÈRE

Maman, c'est le jour des présents.

Pour payer tes soins bienfaisants

Que n'ai-je d'or mes deux mains pleines!

Du moins je t'offre en ce beau jour
Mes vœux, mes baisers, mon amour,
Et tout mon cœur pour tes étrennes . . .

UNE FILLETTE À SA GRAND'MÈRE

Par ma sagesse et mon amour,
Tant je veux chercher à vous plaire,
Que vous serez à votre tour
Bien la plus heureuse grand'mère.

Au beau matin du nouvel an,
Comme mon cœur joyeux me presse
De vous offrir, bonne-maman,
Tous les baisers de ma tendresse!

Vous êtes, chère Grand'Maman,
Pour moi si bonne et si gentille
Qu'il n'est pas sur la terre, vraiment,
Plus heureuse petite-fille.

Cours moyen

DICTÉES

I

L'HIVER

Le sombre hiver est arrivé! Tout est mort autour de nous. Les haies ont perdu leur verdure. Semblables à de véritables squelettes, les grands chênes étendent au loin leurs branches dégarnies de feuilles. Ils gémissent sous l'effort du vent qui achève de les dépouiller. On dirait qu'ils regrettent leur beauté perdue et qu'ils pleurent sur la désolation qui les environne. Plus de chants dans les bosquets. Les oiseaux qui les animaient de leur gaité abandonnent ces retraites où ils ne trouvent plus une protection suffisante contre la rigueur de la température.

Entendez le pinson qui s'avance jusque dans la cour et à qui la faim fait oublier le danger; il a perdu ses vifs accents. Sa courte plainte, qu'il recommence mille fois comme pour nous attendrir sur son sort, annonce sa détresse. Pauvre petit pinson, approche sans crainte, il ne sera pas dit que je profiterai de ta misère pour chercher à te nuire!

JEAN VALLÉE

QUESTIONS—1° Mots à expliquer: *sombre*, *hiver*, *haie*, *squelette*, *désolation*, *bosquet*.—2° Justifier l'orthographe du participe *perdu*, celle des verbes *achève*, *regrettent*.—3° Règle relative à l'emploi de *ces*, *ses*; trouver des exemples dans la dictée.—4° Analyser les verbes de la dictée.

II

LA CONSCIENCE

Jamais je ne me trouve plus content que quand j'ai rempli mes devoirs. Alors, je m'assieds à table avec plus de plaisir. Je cours, je saute, je chante. Mais si j'ai été paresseux, gourmand, méchant, je n'ai plus aucun repos et je ne sens aucun plaisir à manger ni à jouer. Ma conscience est là qui me tourmente, qui me dit que j'ai manqué à mes devoirs et qu'en vieillissant ainsi je ne deviendrai jamais un homme de bien.

EXERCICES—1° Donner la signification et justifier l'orthographe des adjectifs.

2° *Conscience*, sentiment de la moralité des actes que l'on accomplit.—*Tourmente*, inquiète vivement, importune.—*Homme de bien*, homme qui agit d'une manière convenable et utile.

3° *Homonymes*.—*Cours*, mouvement, direction, suite; *court*, qui a peu de longueur; *cour*, terrain clos de murs ou de bâtiments.—*Nid*, adverbe; *nid*, r. m., petit logement où l'oiseau élève ses petits.

4° Conjuguer au présent, à l'imparfait, au passé indéfini du mode indicatif les verbes irréguliers: *s'asseoir* sur un banc, *courir* dans le pré.

5° Mettre la dictée à la première personne du pluriel: *Jamais nous ne nous trouvons plus contents*

RÉCITATION

LE DERNIER QUITTE

Je te reviens, ô patrie natale,
Patrie intime où mon cœur est resté;
Avant d'entrer dans la nuit glaciale,
Je viens frapper à ton seuil enchanté.

Pays d'amour, en vain j'ai fait la route
Pour saluer encore ton ciel bleu,
Mon ciel se mouille, et ma chair tremble toute,
Je viens te dire un éternel adieu.

Oh! couchez-moi dans la tombe bénite,
 Dans un recoin discret du vieil enclos,
 Ici, je viens chercher mon dernier gîte,
 Je viens chercher calme et repos.

O terre sainte! ouvre-moi ton asile,
 Près des miens, jusqu'au jour du grand réveil,
 Je dormirai, comme en un lit tranquille,
 Mon dernier rêve et mon dernier sommeil.

N. BEAUCHEMIN

Cours supérieur

DICTÉES

I

ORIGINE DES CANADIENS

Les premiers colons qui passèrent au Canada avec l'intention de s'y établir *venaient* principalement de la *Normandie* et du *Perche*. La compagnie de Rouen et celle qui la précéda, la compagnie de Montmorency, étaient sous la direction de marchands et d'armateurs dont la *plupart résidaient* en Normandie; aussi, il n'est pas surprenant que leurs employés aient été pris à Rouen, à Dieppe, à Cherbourg, à Fécamp, à Honfleur. Ceux-ci *s'accoutumèrent* au pays, et lorsque la France, après avoir *recouré* le Canada, parut vouloir le garder, ils attirèrent à leur suite leurs parents et leurs amis, qui souvent partaient pour l'Amérique avec des familles entières. Champlain ayant réussi, en 1614, à organiser une société pour faire le commerce dans la Nouvelle-France, Rouen et St-Malo se partagèrent pour obtenir les parts qui leur avaient d'abord été *réservées*, et leur *déconvenue* profita surtout à Rouen, qui se trouva ainsi avoir la principale direction des affaires. Les équipements ainsi que les embarquements se firent dans les *ports* de la Normandie. Parmi les commis et les ouvriers se trouvèrent des Normands en assez grand nombre. La compagnie de Montmorency en employa un plus grand nombre encore; de Caen, qui en était le chef, demeurant à Dieppe et expédiant ses vaisseaux du port de cette ville, dut naturellement choisir en Normandie ceux qu'il *engageait* pour le service de sa compagnie.

L'abbé J.-B.-A. FERLAND,
 (Hist. du Canada)

EXPLICATIONS ET EXERCICES—*Venaient*: faire donner oralement quelques temps de ce verbe: *viens, venais, vins, viendrai*, etc. Quelques dérivés? revenir, survenir, prévenir, convenir, intervenir, etc.—*Normandie* et *Perche*: montrez sur la carte de France.—*La plupart résidaient*: Pourquoi le verbe au pluriel? *la plupart* est un collectif partitif, le verbe s'accorde avec le complément du collectif *dont* (desquels marchands et armateurs).—*s'accoutumèrent*: donnez un équivalent: *s'habituerent*.—*recouré*: Comparez dans quelques temps les verbes *recouvrir* et *recourer*. Ind. prés. semblable; imparfait, semblable; passé déterminé *recouvris, recourrai*; passé indéf. j'ai *recouvert*, j'ai *recouré*; futur, je *recouvrirai*, je *recourrerai*; etc.—*actions*: les parts, sommes fixes visées par chacun dans une entreprise.—*réservées*: justifiez le féminin pluriel; on a l'auxiliaire *être* (*avaient été*) accord avec le sujet qui dont l'antécédent est *parts*.—*déconvenue*: mettez un autre terme équivalent: désappointement—*ports*: les homonymes? pores, porc.—*en*: nature de ce mot? pronom personnel mis pour *de Normands*, il est complément déterminatif de *plus grand nombre*.—*de Caen*: (prononcez *de can*) la particule de mise en avant avec une petite lettre indique un titre de noblesse. Guillaume de Caen et son neveu Emery de Caen furent les chefs de la Compagnie de Montmorency établie en 1621.—*engageait*: remarque sur les verbes terminés par *ger, cer*. Les lettres *g* et *c* ont deux manières de s'articuler selon la voyelle qui les suit.

Faire trouver toutes les *prépositions* de la dictée et le rôle qu'elles jouent, c'est-à-dire le complément qu'elles rattachent au mot complété.

ANALYSE

Parmi les commis et les ouvriers se trouvèrent des Normands en assez grand nombre.

Une seule proposition; elle est principale.

SUJET: des *Normands*.

VERBE: (se) *trouvèrent* (verbe réfléchi).

COMPLÉMENTS: 1° *se* compl. direct;

2° *parmi les commis et les ouvriers*, compl. circonstanciel.

3° *en assez grand nombre*, autre compl. circonstanciel.

REMARQUES: *Des* n'est pas article contracté, il n'est pas mis pour *de les*; il signifie, *plusieurs*,

quelques, un certain nombre: c'est un article indéfini.

parmi est une préposition qui rattache le complément *commis* et *ouvriers* au verbe *trouvèrent*.

en est une autre préposition qui rattache le complément *assez grand nombre* au verbe *trouvèrent*.

II

L'AMOUR DE LA PATRIE CHEZ LES FEMMES

Toutes les fois que l'amour de la patrie monte jusqu'à l'enthousiasme dans un pays, les femmes l'éprouvent au même degré et même à un degré supérieur aux hommes. La patrie ne leur appartient pas plus qu'à nous, mais comme elles sont, par la nature, plus impressionnables, plus sensibles et plus aimantes, elles s'incorporent plus personnellement par tous leurs sens et par tout leur cœur à ce qui les entoure. Cette chère et délicieuse image de la patrie se compose, pour elles, de leurs mères, de leurs sœurs, de leurs frères, de leurs époux, de leurs enfants, de leurs foyers, de leurs tombeaux et elles s'y attachent comme les choses faibles aux choses fortes, avec d'autant plus de frénésie que, quand les appuis s'écroulent, elles périssent avec eux.

LAMARTINE

QUESTIONS—1° Définir les mots: *impressionnable*, *incorporer*, *foyer*, *frénésie*.—2° Conjuguer le verbe *appartenir* au passé défini, au futur et au présent du subjonctif.—3° Analyser tous les verbes de la dictée.—4° Analyse logique de la première phrase.

COMPOSITION

VISITE À UNE FAMILLE PAUVRE

CANEVAS—1° Vous avez visité en compagnie de votre mère, personne charitable et toujours prête à secourir les malheureux, un intérieur d'ouvriers pauvres.—2° Vous avez trouvé le père sans travail, la mère malade, les enfants dans un état voisin de l'abandon.—3° Vous ferez connaître les réflexions et les résolutions que cette visite vous a inspirées.

DÉVELOPPEMENT

1. Ma bonne mère, si compatissante aux misères d'autrui, voulut bien jeudi faire de moi son petit compagnon, et m'emmener visiter "ses pauvres". Je pris le panier aux provisions et nous commençâmes notre tournée charitable.

2. Nous voici aux dernières maisons du village. Nous entrons dans un pauvre ménage d'ouvriers. Quelle tristesse! Quelle désolation! Le père, malgré son courage et sa bonne volonté, n'a point trouvé de travail; la mère, malade par suite de privations et de fatigues, est étendue sur un grabat; les enfants, trop jeunes pour se rendre compte de la détresse de leurs parents, sont blottis dans un coin et dévorent avec avidité quelques maigres restes du dernier repas. On voit sur leurs visages pâles et amaigris tout ce que les pauvres petits endurent.

Devant ce spectacle, nous sentions nos yeux se gonfler de larmes. Ma mère tira aussitôt du panier un gros pain frais, un morceau de viande, des œufs, du fromage; elle glissa dans la main de l'ouvrier quelques pièces de monnaie. Pendant ce temps, je distribuai aux enfants ébahis du chocolat, des figues et des pommes.

Cette brave famille ne savait plus comment exprimer sa reconnaissance. La malade avait saisi les mains de ma mère et les serrait avec effusion; l'ouvrier essayait du revers de sa manche ses yeux rougis et murmurait des paroles qu'on ne comprenait pas; les enfants nous regardaient étonnés, osant à peine sourire. Il fallut nous échapper pour nous dérober à leurs remerciements.

3. J'étais ému, le cœur me battait bien fort; il me semblait que j'allais pleurer, et cependant j'éprouvais intérieurement une joie singulière. Je croyais entendre une voix qui me répétait le merci du pauvre ouvrier. J'en fis part à ma mère. "Mon enfant, me dit-elle, c'est ta conscience qui t'approuve d'avoir fait la charité. Être charitable, vois-tu, mon petit Émile, c'est se donner à soi-même les plus douces joies qu'on puisse éprouver. Faire l'aumône, c'est soulager Jésus-Christ dans la personne du pauvre; "Ce que vous ferez au moindre des miens, dit Notre-Seigneur, je le considère comme fait à moi-même".

ENSEIGNEMENT SPÉCIAL

ENSEIGNEMENT ANTI-ALCOOLIQUE

DICTÉE

TEMPÉRANCE ET SOBRIÉTÉ

La tempérance consiste à user modérément des plaisirs des sens. La sobriété n'est que la tempérance dans la nourriture et la boisson. La pratique de ces deux vertus n'exige que de faibles efforts, car elles se transforment vite en habitudes. Elles sont fécondes en heureux résultats: elles conservent le corps sain et robuste; elles limitent ses besoins, de sorte qu'il supporte sans souffrance tous les changements qui peuvent survenir dans le bien-être accoutumé. Elles lui permettent de résister à de grandes fatigues, même à de rudes priva-

tions. L'homme tempérant et sobre ne craint ni fatigue ni changement d'habitudes, ni pauvreté; il s'épargne une quantité de maux. Il est donc excellent de s'appliquer dès l'enfance à la pratique de ces deux vertus.

EXERCICES.—Qu'est-ce que la *tempérance*? la *sobriété*? La pratique de ces deux vertus est-elle difficile? Quels en sont les résultats?

Que veut dire *limiter*? Qu'entend-on par *rudes privations*? Quels sont les maux que s'épargne l'homme tempérant?

Indiquer la fonction des adverbes et celle des adjectifs qualificatifs.

ENSEIGNEMENT MENAGER

COMPOSITION

ÉCONOMIE, PRODIGALITÉ

Dites ce qu'il faut entendre, par *économie* et par *prodigalité*. Comment une jeune fille peut-elle, soit à l'école, soit à la maison, pratiquer l'économie et éviter la prodigalité?

CANEVAS.—1. Définition de l'économie et de la prodigalité.—2. Ordre, soins, pour éviter la dépense.—3. Rejeter tout ce qui porte au gaspillage.

DÉVELOPPEMENT

1. L'économie n'est pas l'avarice, elle ne supprime pas le nécessaire, mais elle bannit le superflu et rejette toute dépense inutile. Son ennemie, c'est la prodigalité; c'est cette disposition fâcheuse à se créer des besoins de toutes sortes et à les satisfaire; c'est cette facilité à rejeter un ornement, un meuble, des habits qui ne plaisent plus, pour les remplacer par d'autres qui auront bientôt le même sort; c'est

cette insouciance coupable qui ne se donne pas la peine de mesurer les dépenses sur les recettes.

2. La jeune fille économe montrera cette précieuse qualité à l'école et à la maison; elle rangera soigneusement ses affaires pour qu'aucune ne se perde, ce qui l'obligera à les remplacer. Elle aura grand soin de ses livres, de ses cahiers, de ses plumes; elle prendra des précautions pour ne point salir et user ses vêtements; par ce moyen elle réduira sa dépense personnelle au strict nécessaire. Elle n'aura pas de fantaisies vaniteuses: un bout de ruban, un bijou modeste, ne coûtent pas cher, mais la dépense renouvelée fait une grosse somme et le goût des choses frivoles s'enracinerait et amènerait à la prodigalité.

3. A l'école combien ne voit-on pas d'élèves qui gaspillent le papier et les plumes? La jeune fille économe n'agira point ainsi et, avant de faire une dépense, réfléchira sérieusement si elle est indispensable. C'est ainsi que, dès sa plus tendre jeunesse, elle acquerra cette qualité si précieuse pour devenir une bonne ménagère.

AGRICULTURE

(Bienfait du Jardin Scolaire)

DICTÉE

LE JARDIN DE LAURE

Laure n'aimait pas à se lever matin, elle avait un autre défaut. Elle avait pris l'habitude de se faire servir par tout le monde et de ne jamais se déranger pour personne. Le jour où elle entra dans sa septième année, son père lui dit: "Je vais satisfaire un de tes grands désirs; je te donne un petit jardin et ta mère te fait cadeau de tous les outils du jardinage". Laure se mit à danser de joie et embrassa ses parents. Ce jardin, grand comme un drap de lit, fut un paradis aux yeux de

l'enfant qui l'avait si ardemment désiré. Elle bêcha la terre, traça des allées, planta des fleurs et des légumes, les arrosa et cela avec une exactitude et une persévérance étonnantes. Au bout de quelques mois, qu'en résulta-t-il? Ce travail au grand air transforma peu à peu l'enfant douillette en une petite fille robuste et très active; ses habitudes d'esprit changèrent en même temps. Elle qui n'avait jamais fait attention à personne, la voilà qui pense aux autres et ne craint pas de se donner de la peine pour faire plaisir à autrui.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.

MATHÉMATIQUES

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES QUATRE OPÉRATIONS

1. Un libraire a vendu 78 volumes à \$3.50, 169 volumes à \$1.75 et 26 volumes à \$4.75. Quelle somme a-t-il reçue?

$$\text{Solution: } \$3.50 \times 78 = \$273.00$$

$$1.75 \times 169 = 295.75$$

$$4.75 \times 26 = 123.50$$

\$ 692.25 *Rép.*

2. On veut doubler un tapis de 3.6 verges de long et 2.7 verges de large. Il faut 3 largeurs de doublure pour couvrir la longueur du tapis et cette doublure coûte \$0.28 la verge courante. La façon revient à \$0.65. Quelle est la dépense totale?

Solution: D'après la donnée, les largeurs de doublure seront posées perpendiculairement à la longueur du tapis; donc chaque largeur de doublure aura 2.7 verges de longueur.

$$2.7 \times 3 = 8.1 \text{ verges de doublure qu'il faut acheter.}$$

$$\$0.28 \times 8.1 = \$2.268, \text{ coût de la doublure.}$$

$$\$2.268 + \$0.65 = \$2.918, \text{ coût total. } \textit{Rép.}$$

3. Une pièce de toile écrue perd 0.17 de sa longueur par le blanchissage. Y a-t-il avantage à acheter de la toile écrue à \$0.35 la verge ou de la toile blanchie à \$0.45 la verge? Quelle est la différence sur 8 verges de toile écrue?

Solution: $\$0.35 \times 8 = \2.80 , coût de 8 verges de toile écrue.

La toile écrue perd 0.17 de sa longueur, il reste donc $1 - 0.17 = 0.83$ de sa longueur après le blanchissage.

$8 \times 0.83 = 6.64$ verges de toile, ce qui reste après le blanchissage de 8 verges de toile écrue.

Les 8 verges de toile écrue qui donnent 6.64 verges de toile blanchie ont coûté $\$2.80$. Donc 6.64 verges de toile blanchie ont coûté $\$2.80$.

Lorsqu'on achète de la toile blanchie elle coûte $\$0.45$ la verge.

$\$0.45 \times 6.64 = \2.988 , ce qu'on aurait payé si on avait acheté 6.64 verges de toile blanchie.

$\$2.988 - \$2.80 = \$0.188$, ce qu'on gagne à acheter 8 verges de toile écrue plutôt que 6.64 verges de toile blanchie. *Rép.*

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. Cinq enfants feraient un travail en 9 jours; 6 hommes le feraient en 3 jours. Combien de temps mettrait une troupe de 7 enfants et de 5 hommes? La journée de travail est de $6\frac{1}{2}$ heures.

Solution: Un enfant mettrait $9 \times 5 = 45$ jours.

Un homme mettrait $3 \times 6 = 18$ jours.

Dans 1 jour un enfant fait $\frac{1}{45}$ de l'ouvrage.

Dans 1 jour un homme fait $\frac{1}{18}$ de l'ouvrage.

Dans 1 jour 7 enfants font $\frac{1}{45} \times 7 = \frac{7}{45}$ de l'ouvrage.

Dans 1 jour 5 hommes font $\frac{1}{18} \times 5 = \frac{5}{18}$ de l'ouvrage.

7 enfants et 5 hommes font dans 1 jour $\frac{7}{45} + \frac{5}{18} = \frac{14}{90} + \frac{25}{90} = \frac{39}{90} = \frac{13}{30}$ de l'ouvrage.

$\frac{13}{30}$ de l'ouvrage = 6 heures $\frac{1}{2} = \frac{13}{30}$ heures.

$\frac{30}{30}$ de l'ouvrage = $\frac{13}{30} \times \frac{30}{13} = \frac{30}{13} = 15$ heures. *Rép.*

ou $\frac{13}{30}$ de l'ouvrage = 1 jour.

$\frac{30}{30}$ de l'ouvrage = $1 \div \frac{13}{30} = \frac{30}{13} = 2\frac{4}{13}$ jours. *Rép.*

2. Un homme en mourant laisse $\$4000$. De cette somme $\$217$ sont données aux pauvres et le reste est partagé entre A, B et C. A reçoit $\frac{1}{20}$ de plus que B et B reçoit $\frac{1}{20}$ de plus que C. Quelles sont les parts?

Solution: $\$4000 - \$217 = \$3783$, la somme à diviser entre A, B et C.

Soit $\$1$ la part de C, alors $\$1\frac{1}{20}$ ou $\$1.05$, la part de B et $\$1.05 + (\frac{1}{20} \text{ de } 1.05) = \$1.05 + \$0.0525 = \1.1025 la part d'A.

$\$1 + \$1.05 + \$1.1025 = \3.1525 , la somme des parts supposées.

$\$3783 \div \$3.1525 = \$1200$, la part de C. *Rép.*

$\$1200 \times 1.05 = \1260 , la part de B. *Rép.*

$\$1200 \times 1.1025 = \1323 , la part d'A. *Rép.*

3. Une famille consacre les $\frac{2}{9}$ de son revenu à la nourriture, le $\frac{1}{8}$ au logement, le $\frac{1}{5}$ à l'habillement, et le $\frac{1}{4}$ aux frais divers. Sachant qu'après

ces dépenses il lui reste un excédent de \$154.86, on demande le revenu total;—les dépenses de chaque espèce.

Solution: $\frac{2}{9} + \frac{1}{6} + \frac{1}{5} + \frac{1}{4} = \frac{40}{180} + \frac{30}{180} + \frac{36}{180} + \frac{45}{180} = \frac{151}{180}$, la partie du revenu dépensée.

$\frac{180}{180} - \frac{151}{180} = \frac{29}{180}$, la partie du revenu représentée par l'excédent.

$\frac{29}{180}$ du revenu = \$154.86.

$\frac{1}{180}$ du revenu = $\frac{154.86}{29}$

$\frac{180}{180}$ du revenu = $\frac{154.86 \times 180}{29} = \$5.34 \times 180 = \$961.20$, le revenu.

$\frac{2}{9}$ de \$961.20 = \$106.80 $\times 2 = 213.60$, le coût de la nourriture. *Rép.*

$\frac{1}{6}$ de \$961.20 = 160.20, le coût du logement. *Rép.*

$\frac{1}{5}$ de \$961.20 = 192.24, le coût de l'habillement. *Rép.*

$\frac{1}{4}$ de \$961.20 = 240.30, le coût des frais divers. *Rép.*

806.34, la dépense totale. *Rép.*

154.86, l'excédent.

\$961.20, le revenu. *Rép.*

RÈGLES DE L'UNITÉ, POURCENTAGE, Etc.

1. On a deux paiements à faire: l'un de \$6300 payables dans 4 ans, 6 mois, l'autre de \$13700 payables dans 5 ans 8 mois. On veut s'acquitter en une fois. A quelle époque doit s'effectuer le paiement?

Solution: 4 ans 6 mois = 54 mois.

5 ans 8 mois = 68 mois.

$6300 \times 54 = 340200$

$13700 \times 68 = 931600$

20000 1271800

$1271800 \div 20000 = 63.59$ mois = 63 mois 18 jours. *Rép.*

2. On a 40 livres d'eau salée contenant 6 livres de sel; on veut obtenir un mélange ne contenant que 0.8 de livre de sel par 16 livres. Combien faut-il ajouter de livres d'eau douce pour avoir ce mélange.

Solution: 0.8 de livre de sel sur 16 livres d'eau salée = 8 livres de sel sur 160 livres d'eau salée = $\frac{8}{160} = \frac{1}{20}$.

Ainsi dans l'eau salée, le sel = $\frac{1}{20}$ du tout.

$\frac{1}{20}$ du tout = 6 livres.

$\frac{20}{20}$ du tout = $6 \times 20 = 120$ livres.

120 livres - 40 livres = 80 livres, quantité d'eau qu'il faut ajouter.

Rép.

3. Un marchand vendit le tiers d'une quantité de marchandises au prix coûtant et le reste à 25% de perte. S'il eut reçu \$25 de plus qu'il ne reçut il aurait gagné 25% sur toute l'opération. On demande le coût.

Solution: Sur le tiers il n'y eut ni gain ni perte.

$\frac{2}{3} - \frac{1}{3} = \frac{1}{3}$; vingt-cinq pour cent de perte sur $\frac{2}{3} = \frac{1}{3}$ de 25% de perte sur le tout. $\frac{1}{3}$ de 25% = 16 $\frac{2}{3}$ % de perte sur le tout.

$$16\frac{2}{3}\% + 25\% = \$25.$$

$$41\frac{2}{3}\% = \$25.$$

$$25 \div 0.41\frac{2}{3} = \$60, \text{ le coût. } \textit{Rép.}$$

ALGÈBRE

1. Il y a deux nombres tels que la somme de cinq fois le premier et quatre fois le second égale 110, et la différence entre deux fois le premier, et le second égale 5. Quels sont les nombres ?

Solution: Soient x le premier nombre et y le second.

$$5x + 4y = 110 \dots\dots\dots (1)$$

$$2x - y = 5 \dots\dots\dots (2)$$

$$\text{Multipliant (2) par 4 on a: } 8x - 4y = 20 \dots\dots\dots (3)$$

$$\text{Ajoutant (3) à (1) on a: } 13x = 130 \dots\dots\dots (4)$$

$$\text{D'où } x = \frac{130}{13} = 10. \textit{ Rép.}$$

Substituant 50 la valeur de $5x$ à $5x$ dans (1) on a :

$$50 + 4y = 110 \dots\dots\dots (5)$$

$$\text{Transposant on a: } 4y = 110 - 50 = 60 \dots\dots\dots (6)$$

$$\text{D'où } y = \frac{60}{4} = 15. \textit{ Rép.}$$

2. Dans un nombre de deux chiffres le chiffre des dizaines est supérieur au chiffre des unités de 4. Si on change les chiffres de place le nouveau nombre ne sera que les $\frac{1}{4}$ du nombre primitif. Quel est le nombre ?

Solution: Soient x le chiffre des dizaines et y celui des unités.

$$x - y = 4 \dots\dots\dots (1)$$

$$10y + x = \frac{4(10x + y)}{4} = \frac{40x + 4y}{4} \dots\dots\dots (2)$$

$$\text{Multipliant (2) par 7} \dots\dots\dots 70y + 7x = 40x + 4y \dots\dots (3)$$

$$\text{Transposant (3): } 70y - 4y + 7x - 40x = 0 \dots\dots\dots (4)$$

$$\text{Réduisant (4): } 66y - 33x = 0 \dots\dots\dots (5)$$

$$\text{Divisant (5) par 33: } 2y - x = 0 \dots\dots\dots (6)$$

$$\text{Changeant l'ordre de (6): } -x + 2y = 0 \dots\dots\dots (7)$$

Ajoutant (7) à (1): $y = 4$, chiffre des unités.

Substituant 4 la valeur d' y à y dans (1) on a :

$$x - 4 = 4 \dots\dots\dots (1)$$

$$\text{D'où } x = 4 + 4 = 8, \text{ chiffre des dizaines. Le nombre est } 84. \textit{ Rép.}$$

3. Si on ajoute 4 au numérateur d'une fraction elle sera égale à 1; si au contraire on augmente le dénominateur de 1, la fraction sera égale à $\frac{3}{4}$. Quelle est la fraction ?

Solution: Soit $\frac{x}{y}$ la fraction.

$$\frac{x+4}{y} = 1 \dots\dots\dots (1)$$

$$\frac{x}{y+1} = \frac{3}{4} \dots\dots\dots (2)$$

Multipliant (1) par y et (2) par $4y + 4$, on a :

$$x + 4 = y \dots\dots\dots (3)$$

$$4x = 3y + 3 \dots\dots\dots (4)$$

Transposant (3) et (4) on a : $x - y = -4 \dots\dots\dots (5)$

$$4x - 3y = 3 \dots\dots\dots (6)$$

Multipliant (5) par 4 on a : $4x - 4y = -16 \dots\dots\dots (7)$

Soustrayant (7) de (6) on a : $y = 19 \dots\dots\dots (8)$

Substituant -19 la valeur de $-y$ à $-y$ dans (5) on a :

$$x - 19 = -4 \dots\dots\dots (5)$$

$$x = -4 + 19 = 15.$$

$$\frac{x}{y} = \frac{15}{19}, \text{ la fraction. } \textit{Rép.}$$

PREMIERS ELEMENTS DE GEOMETRIE PRATIQUE

1. Évaluez la surface de la tôle nécessaire pour établir un réservoir cylindrique à ciel ouvert qui aura 1.25 verge de rayon de base et 3.66 verges de hauteur. (Ajoutez $\frac{1}{30}$ pour les jointages.) Combien ce réservoir contiendra-t-il de verges cubes et de gallons? ($6\frac{1}{4}$ gallons dans 1 pied cube.)

Solution: $1.25 \times 2 = 2.5$ verges le diamètre de la base.

$2.5^2 \times 0.7854 = 6.25 \times 0.7854 = 4.90875$ verges carrées, surface de la base du réservoir.

$$2.5 \times 3.1416 = 7.854 \text{ verges, circonférence de la base.}$$

$$7.854 \times 3.66 = 28.74564, \text{ la surface latérale du cylindre.}$$

$$4.90875 + 28.74564 = 33.65439, \text{ la surface totale du cylindre.}$$

$33.65439 + \frac{1}{30}$ de $33.65439 = 33.65439 + 1.121813 = 34.776203$ verges carrées; surface de la tôle nécessaire. *Rép.*

$$4.90875 \times 3.66 = 17.966025 \text{ verges cubes, volume du réservoir. } \textit{Rep.}$$

$$17.966025 \times 27 = 485.082675 \text{ pieds cubes.}$$

$$485.082675 \times 6.25 = 3031.77 \text{ gallons. } \textit{Rép.}$$

2. La surface totale d'un cube est de 433.5 verges carrées. Dites le côté d'une de ses faces?

Solution: $433.5 \div 6 = 72.25$ la surface d'une des faces du cube.

La racine carrée de $72.25 = 8.5$ verges linéaires, le côté d'une des faces. *Rép.*

3. Dans un terrain circulaire de 90 pieds de circonférence, on établit un bassin hexagonal dont chaque côté vaut 12 pieds et dont l'apothème égale 10.49 pieds. Dites en verges carrées la surface restante.

Solution: $90^2 \times 0.07958 = 8100 \times 0.07958 = 664.598$ pieds carrés, la surface du terrain circulaire.

$$12 \times 10.49 \times 6 = 755.28.$$

$$755.28 \div 2 = 377.64 \text{ pieds carrés, surface du bassin hexagonal.}$$

$$664.598 - 377.64 = 286.958 \text{ pieds carrés, surface restante.}$$

$$286.958 \div 9 = 31.8842, \text{ surface restante en verges carrées. } \textit{Rép.}$$

4. Un tronc d'arbre de 27 pieds de long a pour diamètres extrêmes 28 et 20 pouces. Trouvez son volume exact en pieds en appliquant la formule des troncs de cône.

Solution: $28^2 \times 0.7854 = 724 \times 0.7854 = 615.7536$, surface de la grande base.

$20^2 \times 0.7854 = 400 \times 0.7854 = 314.16$, surface de la petite base.

$615.7536 \times 314.16 = 193445.151$.

La racine carrée de $193445.1510 = 439.82$, moyenne géométrique des surface des deux bases.

$615.7536 + 314.16 + 439.82 = 1369.7336$, somme des bases et de la moyenne géométrique des bases.

Dans 27 pieds il y a $27 \times 12 = 324$ pouces.

$(1369.7336 \times 324) \div 3 = 1369.7336 \times 108$, volume du tronc en pouces.

$(1369.7336 \times 108) \div 1728 = 1369.7336 \div 16 = 85.60835$ pieds cubes. *Rép.*

La somme des bases et de la moyenne géométrique des bases se trouve facilement en multipliant les carrés de leurs diamètres plus leur produit par 0.7854.

Exemple: $[28^2 + 20^2 + (28 \times 20)] \times 0.7854 = 1744 \times 0.7854 = 1369.7376$.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Le chant à l'Ecole

Pendant que nos braves soldats luttent héroïquement, avec leurs cousins de France et d'Angleterre, pour le triomphe de la justice et du droit contre la brutalité, il convient de prier pour le rétablissement de la paix par l'expulsion des hordes teutoniques qui ont envahi la Belgique et le nord de la France.

Les strophes que nous donnons aujourd'hui ont été composées durant les guerres civiles du XVII^e siècle; elles sont bien encore de circonstance aujourd'hui, et Dieu en accordant "la paix au doux pays de France", la donnera au monde entier qui est intéressé dans cette terrible guerre.

Il faudra commencer par faire lire et comprendre le sens de chaque strophe qui finit par le désir de la paix répété à chacune comme un refrain, croyons-nous: "*la paix y mette*", (y mette la paix); "*vieillard souriant*", (S. Joseph); "*esprits délicieux*", (les anges); "*joyau délectable*", (présent qui cause des délices); "*Colombe qui portez cette branche d'olivier*" (La sainte Vierge nous apportant Jésus, est comparée à la colombe de l'arche qui revint apportant à Noé le rameau d'olivier emblème de la paix).

La musique devait avoir un caractère ancien. L'air est simple et facile, et les enfants chanteront aisément très bien s'ils pensent à ce qu'ils disent en chantant, et le mouvement devra être modéré sans traîner; il faudra ralentir un peu les deux dernières mesures en disant "Donnez la paix!"

Que les chanteurs prient réellement en chantant et le succès est assuré.

H. NANSOT,

Inspecteur d'écoles.

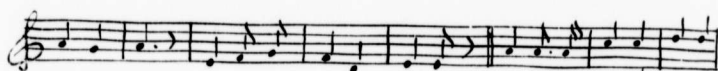
Strophes composées
au XVIII^e siècle

Vieux Noël.

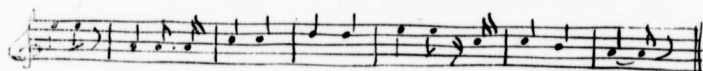
Musique de H. Mansors



① divin Enfantson ! qui viens au monde naïtre, Pour nulle au,



lie raison que pour la paix y mettre ; La paix ! Ô Dieu mon espi.



rance, La paix au deux pays de France' Donnez la paix'

2

3

4

Ta grande pauvreté,
Ton extrême martyre,
Et ton humilité,
Tout cela veut nous dire:
La paix.....

Les larmes que je vois
Sur ton visage tendre
Ne sont qu'autant de voix
Qui nous font bien entendre,
La paix.....

Ce vieillard souriant,
Cette douce Marie,
Cet âne patient,
Ce bon bœuf, tout nous erie:
La paix.....

5

6

Esprits délicieux,
Qui chantez sur l'étable,
Obtenez-nous des cieux
Ce joyau délectable:
La paix.....

Colombe qui portez
Cette branche d'olive,
O Vierge! demandez
Que bientôt nous arrive:
La paix.....

"L'Enseignement Secondaire au Canada"

Tel est le titre d'une intéressante publication pédagogique qui vient de paraître, à Montréal. Cette revue d'enseignement secondaire est publiée par le Comité des maisons d'enseignement secondaire affiliées à l'Université Laval de Québec. C'est un bulletin trimestriel de 48 pages, rédigé par des professeurs éminents pour les besoins de l'enseignement classique. M. l'abbé E. Chartier, professeur à l'Université Laval de Montréal, est le secrétaire de la rédaction de la nouvelle revue, et M. l'abbé Antonio Camirand, du Séminaire de Nicolet, en est l'administrateur. Prix de l'abonnement: 50 sous par année. Cette revue mérite l'encouragement du personnel enseignant primaire, à qui il fournira l'occasion d'une excellente culture intellectuelle.

"Le Calendrier de la Jeunesse Etudiante"

M. Ferdinand Saint-Jacques vient de publier un calendrier destiné spécialement à la jeunesse des écoles, couvents et collèges. C'est un calendrier-bloc à effeuiller chaque semaine et contenant sur chaque feuillet: 1° une sentence d'Écriture Sainte; 2° Une pensée sérieuse; 3° une ou deux lignes de poésie; 4° un proverbe et 5° l'indication d'un bon livre à lire. Aussi le quantième, le nom du jour de la semaine, celui des fêtes liturgiques, etc.

Le calendrier est tout à fait artistique, et se vend 20 sous l'unité, franco.

Prix spéciaux pour propagande. S'adresser au Secrétariat Général des Œuvres de l'A. S. C., 101 rue Ste-Anne, Québec.

La vieille église de la Rivière-du-Loup (En haut)

(Voir la première gravure du présent numéro)

On vient de démolir, à Louiseville, l'une des plus anciennes églises du diocèse des Trois-Rivières. Depuis 1804, elle dressait fièrement ses deux clochers qu'aimaient tant à revoir ceux que la Providence avaient appelés à vivre loin d'eux. L'église de la Rivière-du-Loup contenait des souvenirs précieux provenant du vieux temple déservis naguère par les Récollets, temple qui se trouvait environ à mi-chemin du village (Louiseville aujourd'hui) et du Lac Saint-Pierre, sur la rive ouest de la grande Rivière-du-Loup. Elle était aussi ornée de sculpture sur bois de grande valeur. Avec la vieille église de la Rivière-du-Loup disparaît un long passé très cher au cœur de ceux qui eurent le bonheur d'apprendre à connaître, à aimer et à servir Dieu dans cette antique maison de la prière. En contemplant d'un regard attendri la photographie de la chère vieille église, le souvenir de la première communion et celui des cérémonies religieuses auxquelles ils furent participants comme petits servants, reviennent—avec quel charme mêlés de tristesse! —à l'esprit des anciens enfants de chœur qui connurent le vénérable curé Boucher, dans la suite Mgr Boucher, P. D.

Notons ici que l'illustre historien canadien, M. l'abbé J.-B.-A. Ferland, fut vicaire à la Rivière-du-Loup (en haut) du 21 novembre 1829 au 3 octobre 1830.

Ah! que nous la regretterons longtemps la chère vieille église de la Rivière-du-Loup! Si l'on pouvait sauver de la ruine les quelques monuments religieux que nous ont légués les siècles passés. . . . Avec Barrès, disons bien haut: "L'église n'est pas un bibelot. Elle est une âme qui contribue à faire des âmes."

C.-J. MAGNAN

Nouvel inspecteur d'écoles

M. Noël Gingras, instituteur à Saint-Michel (Bellechasse) a été nommé (17 novembre) inspecteur d'écoles pour le district Rimouski-Matane, laissé vacant par la nomination de M. J.-A. Chabot comme inspecteur du nouveau district formé du démembrement des districts de MM. Nansot et Dubeau.

Nos félicitations et meilleurs vœux au nouveau titulaire.

"Eloge de l'Agriculture"

Jolie brochure de 88 pages que vient de publier M. Georges Bellerive, de Québec, sur la dignité et le bonheur de la vie rurale. C'est un recueil précieux renfermant tout ce que nos orateurs, nos littérateurs et nos poètes ont dit en l'honneur de l'agriculture. Nul ouvrage ne saurait mieux convenir comme livre de prix dans nos écoles rurales. Nous le recommandons aux Commissions scolaires. S'adresser à l'auteur, M. Georges Bellerive, avocat, Québec. Prix: \$2.50 la douzaine

“Histoire de saint Jean-Baptiste de la Salle”

Nous venons de lire l'*Histoire de saint Jean-Baptiste de LaSalle*, par l'abbé J. Guibert. C'est un magistral ouvrage de 725 pages dont la lecture est des plus agréables et des plus instructives. Cet ouvrage est le chef-d'œuvre de l'auteur de l'*Educateur apôtre*. Nous voudrions le voir dans la bibliothèque de toutes nos écoles normales et de toutes les maisons d'éducation d'hommes et de femmes. Il est en vente à la librairie Garneau, rue Buade, Québec, au prix de \$1.50 (\$1.65 franco, par la poste).

Cours abrégés pour les inspecteurs d'écoles à l'institut d'Oka

(Reproduit du “*Journal d'Agriculture*” de Québec)

Le mois d'août étalait ses moissons jaunissantes et ses vergers aux arbres ploquant sous les fruits dans toute leur luxuriante beauté, sur les collines de la Trappe d'Oka, lorsqu'une trentaine d'inspecteurs d'écoles de la Province de Québec et quelques professeurs des Écoles normales vinrent suivre durant une quinzaine de jours une série de cours sur l'agriculture, donnés à leur intention.

Invités une première fois déjà, l'année passée, par l'honorable J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture de Québec, qui inaugura ainsi un nouveau et très efficace moyen de diffuser l'instruction agricole dans toute la Province, les inspecteurs sont revenus plus nombreux cette année, affirmant ainsi combien ces cours les avaient intéressés et leur désir de pénétrer davantage dans la connaissance des sciences agricoles. Durant ces deux semaines, cinq cours théoriques ou conférences ont alterné chaque jour avec des démonstrations pratiques données dans les vergers, les champs, les étables, le rucher, etc., de la vaste exploitation agricole de La Trappe.

La plus franche cordialité ne cessa de régner entre ces professionnels de l'enseignement, redevenus joyeux élèves pour quelques jours, et leurs instructeurs. Aux heures de délassement, ces hommes graves, après avoir écouté avec une attention soutenue les enseignements, ne dédaignaient pas de s'assouplir les muscles et de se dérouiller les articulations à des jeux qui, pour beaucoup, n'étaient plus qu'un de ces bons et lointains souvenirs de l'adolescence.

Aussi lorsque le groupe quitta La Trappe à la fin de la période de cours abrégés, ce fut avec l'intention d'y revenir encore une autre année puiser de nouveaux renseignements agricoles dans cette oasis qu'un travail persistant, éclairé par la science agricole, a créée dans une région encore inculte il y a un quart de siècle.

Nous donnons ici le programme sommaire de la série de cours qui furent donnés cette année, afin que les lecteurs puissent en apprécier la valeur.

CHIMIE AGRICOLE

Prof. H.-M. Nagant

- 1—Le sol arable, origine du sol.
- 2—Composition et propriétés du sol.
- 3—Les engrais.—Le fumier de ferme, sa composition, sa conservation.
- 4—Les engrais chimiques, classification.
- 5—Usage des engrais, interprétation des analyses, expériences.

BOTANIQUE AGRICOLE

Prof. H.-J. Ponton

- 1—Structure des plantes et fonctions de leurs organes.
- 2—Détermination et éradication des mauvaises herbes.
- 3—Les plantes dans leur rapport avec le sol, l'air, la chaleur, la lumière et l'humidité.
- 4—Les maladies des plantes.

ZOOTECNIE

Prof. R. F. Isidore

- 1—Étude des différentes races d'animaux de la ferme: cheval, vaches, porcs, et l'élevage du mouton.
- 2—Principes généraux d'alimentation.

ARBORICULTURE ET FLORICULTURE

Prof. R. P. Léopold

- 1—Variétés d'arbres fruitiers recommandables pour les différents districts.
- 2—Méthodes de multiplication et de plantation.
- 3—Taille, culture et arrosage.
- 4—Leçons pratiques de greffage.
- 5—La place des fleurs à la maison et à l'école.
- 6—Plantes d'ornementation.
- 7—Culture des plantes à graines et des plantes à bulbes.

CULTURE MARAÎCHÈRE

Prof. R. P. Athanase

- 1—Le jardin potager.
- 2—Culture des principaux légumes.
- 3—Couches chaudes.
- 4—Le jardin à l'école.

APICULTURE

Prof. R. P. Maur et Dr Lalonde

- 1—Soin et direction du rucher.
- 2—L'apiculture dans ses rapports avec l'agriculture.

AVICULTURE

Prof. R. F. Wilfrid et R. F. Liguori

- 1—Étude des différentes races.
- 2—Soin de la poule pondeuse.
- 3—Élevage naturel et artificiel.
- 4—Élevage et engraissement des poulets.

L'ENSEIGNEMENT DE L'AGRICULTURE À L'ÉCOLE PRIMAIRE

Conférencier J.-C. Magnan, agronome officiel

LA STATISTIQUE AGRICOLE

Conférencier M. Marquis, directeur de Bureau des statistiques de la Province

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ARRÊTÉS EN CONSEIL

(D'après la "Gazette Officielle" de Québec)

DÉLIMITATIONS DE MUNICIPALITÉS
SCOLAIRES

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 17 juin 1915, a détaché de la municipalité scolaire de la paroisse de Saint-Hubert, les immeubles appartenant aux protestants et compris dans cette étendue de terrain faisant partie de la paroisse de Saint-Hubert, dans le comté de Chambly, bornée au nord-ouest par le chemin de Chambly, au sud-ouest par le chemin de la Côte Noire, sud-est par et y compris les lots du cadastre numéros 127 et 166, au nord-ouest par le chemin de Saint-Hubert, y compris les lots du cadastre numéros 50 nord-est et 120 sud-est du chemin Chambly, et a érigé tout ce territoire en municipalité scolaire distincte pour les protestants seulement, sous le nom de "Municipalité Scolaire Protestante de Saint-Hubert".

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 25 juin 1915, a détaché de la municipalité de Saint-Étienne-de-Chelsea, les lots Nos 25a, partie du lot 25b, 26 dans le quatorzième rang, et les lots 26, 27, et 28 dans le quinzième rang du canton de Hull, et les a annexés à la municipalité scolaire de Gatineau Valley, tous situés dans le comté d'Ottawa, pour les fins d'une école protestante.

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 25 juin 1915 a détaché de la municipalité scolaire de Leeds, le lot No 11 du rang 12, les lots Nos 9b et 10a du rang 13, le lot No 10a et la moitié des lots Nos 10 et 11b du rang 14, et les a annexés, pour fins d'écoles protestantes, à la municipalité scolaire de Leeds East, toutes situées dans le comté de Mégantic.

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 25 juin 1915, a annexé la municipalité scolaire protestante de la ville Emard, à la municipalité scolaire protestante de la cité de Montréal, pour les fins scolaires.

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 25 juin 1915, a détaché de la municipalité scolaire de Témiscamingue-nord dans le comté de Témiscamingue les lots Nos 10 à 55 des rangs IV, V et VI inclu-

sivement du canton Néelec, et a érigé tout ce territoire en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Néelec".

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 25 juin 1915, a détaché:

1. De la municipalité scolaire de Saint-Romain, dans le comté de Huntingdon, premier rang du canton Havelock, les Nos 30a, 30b, 30c, 30d, 30e, 30f, 31b, 31c, 31d, 32a, 32b, 32c, 32d, 33a, 33c, 33d, 34a, 34b, 34c, 35a, 35b, 35c, 35d, 36a, 36b, 37a, 37b, 38a, 38b, 39a, 39b, 40a, 40b, 40c, 41a, 41b, 41c, 41d, 42a, 42b.

Deuxième rang du canton Havelock, 81a, 81b, 81c, 81d, 81e, 81f, 81g, 81h, 81i, 82a, 82b, 83a, 83b, 84a, 84b, 85a, 85b, 85c, 86a, 86b, 87a, 87b, 87d, 88a, 88b, 88c, 89a, 89b, 89c, 89d, 90a, 90b, 91a, 91b, 91c, 92a, 92b, 92c, 93a, 93b, 93c;

Troisième rang du canton Havelock, Nos 133a, 133b, 133c, 133d, 133e, 134a, 134b, 134c, 134d, 135a, 135b, 135c, 136a, 136b, 136c, 137a, 137b, 137c, 137d, 135.

2. De la municipalité scolaire de Franklin, dans le comté de Huntingdon, premier rang de Russelltown, Nos 1, 1a, 1b, 2a, 2b, 2c, 3a, 5b, 5c, 50a, 50b, 7b;

Deuxième rang de Russelltown, Nos 13a, 13b, 8, 1b, 1c, 6a, 51b, 7a, 6d, 2b, 3b, 11, 12a, 12b, 12c, 12d, 13a, 13b, 20b, 21b, 21a, 21c, 51a, 16b, 17a, 17b;

Troisième rang de Russelltown, Nos 2a, 2b, 1a, 1b, 1c, 17a, 17b, 17c, 14c, 19, 7, 8, 44a, 3b, 4b, 49a, 9, 16b;

Quatrième rang de Russelltown, Nos 3a, 4a, 4c, 2, 128;

3. Du septième rang de Jamestown, 11b, 12a, 13c, 13a, 14, 7c, 8a, 8b, 5, 6, 15, 16;

Huitième rang de Jamestown, Nos 12, 13c, 13b, 13c, 14, 11, 16, 9;

Neuvième rang de Jamestown, Nos 11a, 12a, 11b, 12b, 12c, 14c, 8b, 13a, 13d, 14a;

4. Premier rang de Hinchinbrook, Nos 51b, 51c, 50c, 51a, 48b, 48c;

Second rang de Hinchinbrook, Nos 48c, 48d, 48e;

5. Premier rang de Hemmingford, Nos 45b, 47b, et a annexé tout ce territoire à celle de Saint-Antoine-Abbé, comté de Châteauguay.